L. [..]ERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 49—No 14 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 6 JUILLET 1962




M. Roland Couture, gérant du poste CKSB, vient d'être créé Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, honneur pontifical. M. Couture, que l'on voit sur la photo avec sa femme et leur fils, a rendu à l'Eglise et surtout à la paroisse de la basilique, des services incessants depuis trente ans, soit comme huissier et syndic, soit comme organisateur de souscription. (Photo Napoléon)

Nouveaux dignitaires

Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface a le plaisir d'annoncer que Sa Sainteté Jean XXIII a daigné conférer la prélature domestique à deux de ses prêtres et d'autres honneurs pontificaux à dix laïcs du diocèse.

Sont nommés prélats domestiques:

Mgr Joseph BELLAVANCE, curé de Pine Falls, vicaire forain et doyen du clergé diocésain en fonctions;

Mgr Charles A. EMPSON, curé de St. Gerard's, consulteur diocésain et vicaire forain.

Ont été élevés à l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand:

— monsieur le Chevalier Céleste Muller de la chapellenie de St. John Fisher, en dépendance de la paroisse de Holy Cross;

— monsieur le Chevalier Roland Couture, de la paroisse de la Cathédrale.

Ont été décorés de la médaille "Bene merenti":

— MM. Angus McVarish et Arthur Lear, de la paroisse de Holy Cross;

— monsieur Napoléon Boily, de la paroisse de la Cathédrale;

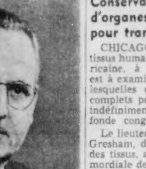
— Mesdames John Caswell Davis, Léon Cancade et Patrice Mireault, de la paroisse de la Cathédrale;

— Mesdames Diane Boyer et Theresa Swanson, de la paroisse de Holy Cross.

Par mandement de Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, ce 3 juillet 1962.

Sceau

abbé Léo Couture,
chancelier.



M. Céleste Muller, directeur du Département des services spéciaux au ministère de l'Instruction publique, devient Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire. Apôtre infatigable des retraites fermées, il est un "pilier" de la chapellenie St. John Fisher. Pendant longtemps, comme inspecteur des écoles, il rendit des services appréciés aux écoles catholiques.

Conservation d'organes, par gel, pour transplantation

CHICAGO — La Banque de tissus humains, de la marine américaine, à Bethseda, Maryland, est à examiner des méthodes par lesquelles des organes humains complets peuvent être conservés indéfiniment dans un état de profonde congélation.

Le lieutenant de vaisseau R. B. Gresham, directeur de la section des tissus, a dit que la tâche primordiale de la banque est la conservation pour de longues périodes de tissus vivants et peut-être d'organes complets. La réalisation de cet objectif mettrait une abondance de matériaux à la portée de la science médicale pour le cas où celle-ci parviendrait, comme on s'y attend, à transplanter des organes d'une personne à une autre.

M. Gresham a déclaré à l'Association médicale américaine que la banque a réussi à conserver jusqu'à huit semaines de la peau vivante, de la moelle et autres tissus.

Les recherches ont démontré jusqu'à présent qu'un gel lent et un rapide dégel sont les plus satisfaisants pour ce qui est de conserver des cellules vivantes complexes.

Le principal obstacle vient de ce qu'un organisme vivant refuse d'assimiler des matériaux différents des siens. Le tissu transplanté stimule une réaction par anticorps qui le domine finalement et le fait mourir.

Néanmoins, les recherches ont démontré que la réaction des anticorps peut être atténuée par divers moyens comme la radiation et la cortisone.

La banque navale a utilisé la congélation pour conserver des os, de la peau, du tissu conjonctif, des membranes et des cartilages pris sur des cadavres. Ces matières qui n'ont plus de potentiel de croissance mais qui gardent des usages cliniques peuvent être conservées pendant plus de 10 ans.



M. Jacques Ouvrard, commentateur bien connu de Radio-Canada, a été nommé correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote", pour les fêtes jubilaires à Duck Lake et à Prince-Albert, les 8, 9, 10 et 11 juillet.

La Cour du banc de la Reine approuve et loue la conduite de l'exécutif de la Caisse Populaire de St-Boniface C.U.S.

Par une décision qui a été rendue le jeudi 28 juin, la conduite des directeurs de la Caisse Populaire de St-Boniface à l'égard d'une minorité mécontente a été soutenue et fortement louée. Le juge, après avoir relaté les agissements du groupe minoritaire, tels que décrits par les témoins, a conclu que le plaignant et ses associés auraient dû démissionner comme membres de la Caisse, qu'ils en ont été expulsés en bonne et due forme, et pour cause, qu'ils avaient été traités avec une mansuétude louable, une patience héroïque, avec grande courtoisie, équité bienveillante et sagesse. La cour a décidé par conséquent de rejeter l'action du plaignant et de ses associés et d'imposer à ceux-ci tous les frais de la poursuite, ainsi que de l'enquête préliminaire au procès.

Liberté et loyauté

Le juge, qui appuie ainsi la décision des responsables de la Caisse de St-Boniface et qui signale avec force la noblesse de leur conduite à l'occasion de cette lutte intestine, ne se prononce pas sur les deux courants d'idées qui entraient en jeu dans cette dispute interne, et sur ce point il rend un hommage tout à fait extraordinaire à M. Raymond Bernier, président de la Caisse défenderesse, en ces termes: "Le point de vue de M. Bernier, président de la défenderesse, m'a vivement impressionné. Il maintient le droit des membres de critiquer librement, mais il croit que la minorité doit se soumettre loyalement, une fois que la majorité a décidé la ligne de conduite à suivre, autrement l'administration en est contrariée et la caisse en souffre".

Ayant laissé de côté la question de la divergence des vues entre la minorité qui demandait des changements et la majorité qui rejetait les critiques, le jugement se préoccupe de deux points: 1) si, après avoir été battu à l'assemblée annuelle, le groupe minoritaire a suivi une ligne de conduite compatible avec les devoirs de membres loyaux et 2) si, en décrétant leur expulsion, la Caisse Populaire avait procédé en bonne et due forme.

Sur le premier point, le texte, avec plusieurs citations verbales tirées du témoignage des plaignants eux-mêmes, établit que la minorité:

(a) a critiqué la défenderesse à l'occasion de réunions régionales à Ste-Anne-des-Chênes et à St-Pierre, en dehors du territoire de la défenderesse et en l'absence de porte-paroie de celle-ci;

(b) a critiqué la défenderesse et ses officiers, dans la paroisse de la Cathédrale, en recrutant des membres pour une nouvelle caisse;

(c) a choisi un nom pour une nouvelle caisse, apte à créer de la confusion avec la caisse existante;

(d) a formé La Familiale dans le but de forcer les membres majoritaires de la Caisse de St-Boniface à accepter les vues de la minorité;

(e) a écrit une lettre au ministre d'Agriculture dont une partie au moins était une "référence insultante" pour les directeurs de la Caisse de St-Boniface comme adhérents au mouvement des Caisses;

(f) a causé à la Caisse un "trouble incessant".

Expulsion légitime

Après avoir ainsi résumé les activités du groupe minoritaire, le juge a étudié les modalités de l'expulsion qui a été décrétée par la Caisse Populaire de St-Boniface contre MM. Georges Forest, Joseph-Ernest Beaulieu, Pierre Frossais et Omer-J. Moquin, à une réunion conjointe des directeurs, et des membres des comités de crédit et de surveillance. Sur ce point il signale que les membres expulsés ont eu une chance de démissionner, qu'ils savaient qu'une réunion conjointe telle que celle dont ils étaient avertis ne se tenait que pour fins d'expulsion, qu'ils ont délibérément choisi de ne pas se présenter à cette réunion et que la réunion a eu lieu en conformité des règlements d'usage. Le fait que deux membres du groupe dissident avaient des connaissances spécialisées démontre bien, selon le juge, qu'ils savaient exactement ce qui se passait. Si la lettre de convocation a été conçue d'une façon un peu familière, il faut tenir compte qu'il s'agit d'une communication en français et entre "gentlemen". Elle ne manquait pas pour autant de précision.

Dans ces circonstances, le jugement conclut que "le plaignant et ses collègues auraient dû démissionner. Je trouve que la défenderesse avait ample raison d'expulser le plaignant et ses collègues et que ses directeurs et membres des comités de crédit et de surveillance ont agi de bonne foi. L'absence chez eux de malice et la présence d'un vrai sens d'équité ont été démontrées par un geste à l'égard de Frossais. N'étant pas éligible à cause de son âge avancé, à obtenir une nouvelle assurance dans une autre caisse, il a été réinstallé temporairement comme membre par la défenderesse, après son expulsion, afin qu'il puisse transférer son assurance ailleurs".

Le procès a été intenté par Forest et Beaulieu contre la Caisse Populaire de St-Boniface C.U.S. Ltée pour annulation du décret d'expulsion, pour la restauration de leurs droits de membres et pour dommages. Le procès Beaulieu a été consolidé avec celui de Forest, après que le premier eût été renvoyé avec frais. Les témoignages et recherches du premier ont été par conséquent à la disposition des avocats au cours du deuxième procès.

Dans la conclusion de son long jugement (de 17 pages) le juriste cite plusieurs passages d'un livre "Manual for Co-operative Directors" de V. S. Alanne, dont le principe s'applique au cas en litige, par exemple:

(Traduction) "Il arrive trop souvent que des individus entêtés et des groupes entêtés paralysent et parfois annulent complètement les actions d'une organisation dont ils sont membres, en refusant de coopérer, ou en ne cessant de s'opposer à la mise en vigueur de décisions majoritaires, que le petit groupe ne favorise pas . . . Le seul moyen naturel et efficace de renforcer la discipline dont disposent les coopératives est l'expulsion de ses membres qui ignorent habituellement les décisions du groupe, ou qui poursuivent leurs propres intérêts individuels ou sectaires comme supérieurs à ceux de la communauté."

Me Dennis Hayes représentait les plaignants et Me Maurice Arpin, la Caisse Populaire de St-Boniface.

Le comité conjoint

Administrateurs: Maxime Deslaulniers, vice-président, Denis Bélair, Alexandre Allaire, Louis Hébert, Antonio Vielfaure, Roger Sénécal, Dr A.-C. Laurin, Armand Tougas, Raymond Bernier, président, Joseph de Ambrosis, gérant, et Mme Joseph de Ambrosis, secrétaire.

Commission de crédit: Joseph Robitaille, président, Paul-Emile Paillé et Georges Laurencelle.

Comité de surveillance: Cyprien Gauthier, président, Fernant Marion et Maurice Noël.

Un congrès sur la formation économique dans les écoles

MONTREAL — A l'heure où les sentiments nationalistes renaissent avec plus de vigueur que jamais chez les Canadiens français, les dirigeants de l'Association canadienne des éducateurs de langue française ont choisi comme thème de leur congrès cette année: "La formation économique en éducation".

Le 15e congrès de l'ACELF se déroulera à Montréal du 7 au 11 août. Plus de 1,440 délégués de tous les coins du Canada se retrouveront dans la métropole pour y discuter de la participation des Canadiens français à l'économie nationale et de la nécessité pour la jeune génération d'avoir des notions en économique dès le cours élémentaire.

Le président d'honneur du congrès, Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal, a souligné, à l'occasion d'une conférence de presse, que depuis trois ans, un comité spécial de l'ACELF étudie ce sujet qui a fait en 1961 le thème du congrès. "Il faut, dit-il, intéresser les jeunes de langue française à l'économique. Ce sont nos chefs de file de demain".

Condition d'un progrès durable

Mais Mgr Lussier précise que "si nous n'arrivons pas à être maîtres de notre sort, tous les progrès que nous ferons seront de courte durée. C'est celui qui tient les cordons de la bourse qui est toujours le plus fort".

"Il n'y a dans ce désir de diriger notre économie aucune intention agressive, de dire le recteur de l'Université de Montréal, si nous arrivons à être maîtres de notre économie, tout le pays bénéficiera de gens plus forts."

Mgr Lussier, qui partage la présidence d'honneur avec M. Marc Jarry, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, avoue qu'on a constaté "en général" une déficience dans la part donnée à l'économique dans l'éducation canadienne-française. "Mais, croit-il, il ne s'agit pas d'accuser, ni d'envisager la question d'une façon négative. Il s'agit de trouver le moyen de faire plus".

A la suite du congrès, l'ACELF publiera un manifeste sur "L'économique dans l'éducation". Pendant les quatre jours du congrès qui se tiendra au Reine-Elisabeth, les éducateurs et les représentants entendront des conférences d'économistes, d'éducateurs et d'hommes d'affaires et siégeront ensuite en huit commissions.

Le Marché commun serait un piège du catholicisme!

LONDRES — "La Grande-Bretagne protestante . . . poussée par des forces sataniques, se voit aujourd'hui obligée de risquer sa foi, tout aussi bien que sa fortune, en s'intégrant à une Europe dominée par le Vatican."

C'est ce que l'Alliance protestante déplore dans "The Reformer", l'organe officiel de cet organisme.

"Allons-nous adhérer au Traité de Rome qu'on appelle avec un art consommé le Marché commun d'Europe?", demande le rédacteur de la revue protestante.

Le "Reformer" souligne notamment que cinq des six pays membres du marché commun ont à leur tête des catholiques tandis que le sixième, la Hollande, compte une population moitié catholique, moitié protestante.

La souveraine des Pays-Bas est protestante, mais le gouvernement de La Haye est catholique.

La revue protestante ajoute que les catholiques de Grande-Bretagne saluent l'avènement du Marché commun comme une véritable bénédiction depuis longtemps attendue qui signifiera le retour de la Grande-Bretagne à la vraie Eglise.

Décision contre la prière, "choquante et scandaleuse"

WASHINGTON — La décision "historique" de la Cour suprême des Etats-Unis déclarant anticonstitutionnelle la récitation d'une prière à l'ouverture des classes dans les écoles publiques a provoqué une véritable avalanche de déclarations qui démontrent que l'opinion américaine est fortement divisée sur le sujet.

Par la voix du cardinal Spellman, la hiérarchie catholique s'est déclarée profondément choquée et peinée par une décision "qui touche au coeur de la tradition religieuse dans laquelle les enfants américains ont été élevés depuis si longtemps". A Los Angeles, le cardinal McIntyre trouve la décision "absolument choquante et scandaleuse".



Sous cette rubrique nous publierons dorénavant des textes, des nouvelles, des commentaires au sujet du Concile Vatican II qui s'ouvrira à Rome le 11 octobre.

ROME — La Commission centrale préconciliaire, qui vient d'achever son travail, a examiné dans l'ensemble 70 schémas de décrets préparés par les commissions préparatoires, indique le bulletin du service de presse du Concile.

Créée en juin 1960, cette commission a tenu depuis juin 1961 sept sessions de travail, dont la dernière a pris fin le 20 juin. 108 membres appartenant à 55 pays divers faisaient partie de cet organisme, dont 67 cardinaux, 5 patriarches, 28 archevêques, 5 évêques, 3 supérieurs d'ordre religieux, ainsi que 27 conseillers. Les schémas mis au point forment un ensemble de 119 brochures totalisant 2,000 pages.

Les schémas

Parmi les schémas examinés, 6 ont été préparés par la commission théologique, 6 par la commission des évêques et du gouvernement des diocèses, 17 par la commission de la discipline du clergé et du peuple chrétien, 1 par la commission des religieux, 9 par la commission de la discipline des sacrements, 1 par la commission des universités, 11 par la commission des églises orientales, 7 par la commission des missions, 1 par la commission pour l'apostolat des laïcs, 1 par le secrétariat pour la presse et les spectacles et 4 par le secrétariat pour l'union des chrétiens. Le bulletin ne spécifie pas quels sont les trois autres schémas qui manquent au total.

Comme l'indique le motu proprio "superno Dei nutu", "selon le désir suprême de Dieu", du 5 juin 1960, par lequel Jean XXIII institua la commission centrale, les conclusions auxquelles a abouti cet organisme devront être soumises au Pape pour qu'il décide des questions que devra traiter le Concile oecuménique.

Trois mois de recueillement en préparation du Concile

ROME — La période de préparation du Concile est achevée par la dernière séance de travail de la septième session de la Commission centrale préconciliaire au début de laquelle le Pape a prononcé un discours dans lequel il a exprimé sa satisfaction pour la tâche accomplie jusqu'à ce jour.

Après avoir dit que la première condition du succès du Concile réside dans sa préparation, le Saint-Père a ajouté:

"Trois mois de recueillement, qui seront lourds de travail pour le secrétariat général et pour la Commission technique, suivront ce point d'arrivée de la fin officielle de la préparation. La célébration intime de la part des Pères conciliaires auront le moyen de préparer leur esprit en lisant, en méditant les schémas qui leur seront envoyés en temps opportun et en y faisant des annotations". Le Pape a indiqué à cet égard que de leur côté les Pères conciliaires pourront exprimer au secrétariat général "ce qu'il leur semblerait opportun de faire connaître".

Tour mystique

Jean XXIII a ensuite fait allusion aux différentes questions qui ont fait l'objet des travaux des dernières sessions de la Commission centrale.

Ayant ensuite parlé de la "tour mystique" à la construction de laquelle viennent de participer tous ceux qui faisaient partie des organes préparatoires du Concile, Jean XXIII a poursuivi en disant:

"Cette sainte Eglise que Jésus a fondée, 'ville du Seigneur', se dresse pacifique, au milieu de plusieurs tours des hommes occupés en grande partie à ce qui, pour n'être pas à la recherche de la gloire du Seigneur — et nous disons cela en faisant abstraction des intentions personnelles sans doute bonnes — devient une cause permanente d'inquiétude et de dangers pour la paix du monde. Nous entendons poursuivre notre bon travail avec d'autant plus d'entrain que nous voyons s'imbriquer dans la joie les éléments pouvant en assurer le succès.

Réponses bienveillantes

Le Pape a noté que "celui qui bien commence a déjà accompli une partie de sa tâche" pour affirmer que le spectacle de dévouement à l'Eglise, offert par tous ceux qui, pendant trois ans, ont collaboré à la préparation du Concile, est si édifiant "que nous pouvons être assurés, a-t-il dit, des réponses bienveillantes du ciel aux voix de concorde fraternelle et de volonté sincère de toutes les vastes énergies dont l'héritage du Christ dispose, qu'elles soient visibles ou invisibles, d'ordre naturel ou surnaturel, temporel ou éternel".

En terminant, le Saint-Père a engagé ses auditeurs à faire prier pour le Concile et à relire et méditer l'évangile de saint Jean.

Problème d'unité

La dernière seance de la Commission centrale préconciliaire, qui marquait la fin du travail préparatoire proprement dit du Concile, a été consacrée en grande partie à l'oecuménisme, du point de vue théologique.

Le bulletin du service de presse du Concile rappelant à ce sujet l'attitude de l'Eglise dans la question du retour des chrétiens à l'unité voulue par le Christ écrit: "Une très grande prudence est nécessaire pour ne pas céder à des impulsions peut-être généreuses mais certes non éclairées et pour ne pas verser dans des formes d'indifférence religieuse ou d'interconfessionnalisme ou bien encore de compromis au risque d'aggraver l'état de choses actuel, au lieu d'y remédier. Ce que l'on peut appeler l'irénisme oecuménique est en effet quelque chose de bien différent de la véritable unité voulue et recommandée par le Christ".

Pas une fédération

Relevant que l'oecuménisme, tel que l'entendent les non catholiques et en particulier les protestants, consiste en une sorte de fédération de toutes les églises chrétiennes à égalité de droits, le bulletin souligne que c'est sur cette base que se tinrent depuis 1910 les assemblées des églises chrétiennes non catholiques.

Le bulletin rappelle qu'en 1944 Pie XII dans un discours déclara en substance que la voie choisie par les autres églises n'était pas la bonne pour atteindre l'unité.

Suit l'énumération des initiatives prises par l'Eglise depuis le premier Concile de Lyon, au XVIIIe siècle, pour favoriser le retour à l'unité, jusqu'aux dernières initiatives de Jean XXIII, qui a constitué le secrétariat pour l'union des chrétiens en vue du deuxième Concile du Vatican.

Dévotion mariale

Un schéma, se rattachant au premier sur l'oecuménisme, a été en outre présenté par la Commission théologique, indique le bulletin. Ce schéma se rapporte à la Vierge dont le patronage a été invoqué par Jean XXIII sur le Concile.

Le bulletin rappelle à ce sujet les paroles que prononça le Pape. "Pour prévenir, dit-il, les objections que pourraient faire les frères séparés sur le sens de la dévotion des catholiques envers la Vierge". "Certains, dit Jean XXIII, ont voulu critiquer ce sentiment dans le passé, comme s'il s'agissait d'une adoration qui est due à Dieu. Il est clair, par contre, que les catholiques vénèrent la Mère de Jésus avec tout leur enthousiasme en sachant bien que, à cause de ses prérogatives, de son privilège insigne d'être la Mère du Fils de Dieu fait homme, des dons reçus du Seigneur et de sa puissante intercession, elle est la créature qui sur la terre s'approche le plus de Dieu".

D'autres schémas

Le bulletin termine en indiquant que le cardinal Bea, président du secrétariat pour l'union des chrétiens, a présenté d'autres projets de schémas portant sur les questions suivantes: "La nécessité de la prière pour obtenir de Dieu la grâce de pouvoir réunir en parfaite unité les parties qui se sont détachées du tronc toujours vif et feuillu de l'Eglise; l'importance de la parole de Dieu, en tant qu'instrument d'éducation du peuple chrétien pour que mûrisse en lui le besoin de l'unité et pour qu'il agisse en conséquence; le désir de l'Eglise de pouvoir répandre les bienfaits de la rédemption sur tous les peuples". Après la fin du travail de la Commission centrale, seules subsisteront la commission technique et les trois sous-commissions du règlement, des amendements et des matières diverses.

En Saskatchewan

Programme des Fêtes du Jubilé d'or de l'ACFC

LE DIMANCHE 8 JUILLET
(L'heure indiquée est l'heure centrale ou avancée)

10 h. —**A St-Laurent** (5 milles au nord-est de Duck Lake):
Grand-messe pontificale célébrée par Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert.
Sermon de circonstance par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg.

Midi —**A Duck Lake:** Banquet à la salle paroissiale servi par les Dames de la paroisse.

2 h. —Parade de chars allégoriques (radiodiffusée): La découverte de l'Ouest; Les premiers missionnaires; Mgr Provencher, Mgr Taché, les Oblats; Moyens de transport; Fondation de St-Laurent, Batoche, la Rébellion; Congrès de fondation de l'A.C.F.C.; Louis Riel; Gabriel Dumont; L'avenir de l'A.C.F.C.; etc.

4 h. —Visite des lieux historiques avoisinants: Batoche, etc.

6 h. —Souper champêtre: rôtisserie (barbe-à-queue), sur le terrain de l'exposition de Duck Lake.

9 h. —Feu de joie, sous la direction du R. P. D. Dubuc, O.M.I.; Evocations; Salutation de l'Alberta, Professeur Roger Motut; Discours de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, Man.; Feux d'artifices; Chants par la foule; Départ pour Prince-Albert.

N.B.: Si vous désirez savoir où vous retirer à Prince-Albert, en entrant en ville, sur la route 2, au sud de Prince-Albert, surveillez l'enseigne: **"ACFC: Information".** De là on vous dirigera, on vous guidera en lieux sûrs.

LE LUNDI 9 JUILLET
(Heure centrale)

A Prince-Albert, au nouvel auditorium des Soeurs de la Présentation, à l'ouest de la cathédrale: 1405, 5e avenue ouest. Téléphone: 763-7095.

9 h. —Inscription au local du congrès.

10 h. —Ouverture officielle du congrès: Prière; O Canada.
Présidence conjointe: Me Maurice Denis, président général de l'A.C.F.C.; M. Rolland Pinsonneault, président des Commissaires d'écoles.
Mots de bienvenue: Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert; M. le maire J. Cuelenaere.
Saluts fraternels: 1) Le mouvement catholique des "Parents et Maitres" de langue française du Canada, le R. P. B. Paris, O.M.I., vice-président national; 2) Le Manitoba, M. René Rottiers, secrétaire de l'A.E.C.F.M.; 3) Les Oblats, le R. P. A. Lacerte, O.M.I., recteur du Collège St-Jean d'Edmonton.
Formation de comités: Comité des résolutions; Comité des nominations.
Rapports des visiteurs d'écoles: M. l'abbé Roger Ducharme; M. l'abbé Arthur Marchildon.
Détente: Café gracieuseté de CFNS.
Questions, voeux, résolutions.

Midi —Diner libre de préférence chez les commanditaires de CFNS: Aux cafés: Corona, 1112, avenue Centrale (téléphone: 763-8939) et Princess, 1210, avenue Centrale (téléphone: 763-3176); aux hôtels: Marlboro, 13e rue et 1ère avenue Est (téléphone: 763-2644 ou 764-4028 et Empress, 11e rue et 1ère avenue Ouest (téléphone: 763-2636).

2 h. —Discours présidentiels: Me Maurice Denis, président de l'A.C.F.C.; M. Rolland Pinsonneault, président de l'A.C.E.F.C.
Période de questions.

3 h. 15—Etude en commissions: 1) Les Cercles paroissiaux; 2) L'enseignement français; 3) L'éducation des adultes; 4) La jeunesse; 5) Les commissaires d'écoles.

5 h. 30—Ajournement.

7 h. —Banquet du jubilé d'or.
Nos distingués visiteurs: Le Québec, M. le Dr Marcel Frenette, M.V., président des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec; La France, M. le consul Damien Giordani; Le Conseil de la Vie française en Amérique, M. Raymond Denis, de Montréal.

LE MARDI 10 JUILLET
(Heure centrale)

7 h. 30—Messe pour les congressistes à la cathédrale.

9 h. —Ouverture des délibérations de la journée; Rapport financier; Discussions; Questions; Voeux.

10 h. 30—Sessions d'études en commission (suite).

Midi —Diner libre, de préférence chez les commanditaires de CFNS (voir liste plus haut).

2 h. —Rapport des commissions.
Questions et discussions en commun; Carrefour.

3 h. 30—Détente, café gracieuseté de CFRG, Gravelbourg.

4 h. —Continuation des rapports en commissions.
Questions, voeux, résolutions.

5 h. 30—Ajournement.
Souper libre, de préférence chez les commanditaires de CFNS.

8 h. —Soirée du jubilé d'or: Talents de chez nous; Emile Belcourt, de Laflèche, ténor; Andrée Audette, d'Assiniboia, contralto.
Lauréates du Concours oratoire provincial: Hélène Morin, de Ferland, étudiante à Val Marie; Lilianne Laliberté, de Duck Lake.

LE MERCREDI 11 JUILLET

7 h. 30—Messe pour les congressistes à la cathédrale.

9 h. —Continuation des délibérations; Rapports; Résolutions et propositions; Elections; Conclusion du congrès.
"O CANADA"

☆ ☆ ☆

Cinquantenaire de l'ACFC

"Mes souvenirs"

par Raymond Denis

(Voir suite de ces articles à la page 8)

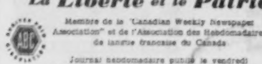
(Voir aussi éditorial à la page3)

En Saskatchewan: Jubilé d'or de l'A.C.F.C.

50 ans de vie française en Saskatchewan, 50 ans d'alerte, de lutte, de succès et de déboires!

Un demi-siècle de prières, de démarches, de travail, de ténacité! rappelés, célébrés à **Duck Lake, le 8 juillet, et à Prince-Albert, les 9, 10 et 11.**

Réservez ces dates! Préparez-vous y! Bienvenue à tous!



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.00; 1 an et demi, $5.00; 3 ans, $8.00; 3 ans et demi, $10.00
(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adresser vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Pensée de la semaine

Age quod agis. — Fais bien ce que tu fais.

Au presbytère

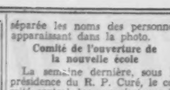
Un autre prêtre au service de la paroisse! Quelle bonne nouvelle! Aussi je me hâte, au nom de tous les paroissiens, de souhaiter la plus cordiale bienvenue au R. P. Bernard Pinet, O.M.I., récemment nommé vicaire au Sacré-Coeur. Nous lui souhaitons le zèle et le courage de ses prédécesseurs et de ses confrères actuels pour mener à bonne fin la somme écrasante de travail qu'il y a à accomplir dans notre paroisse. Les paroissiens, j'en suis certain, seront heureux de le seconder dans ses efforts.

Pèlerinage des Dames de Ste-Anne

Toutes les dames de la paroisse (et même les messieurs) sont invités au pèlerinage annuel organisé par les Dames de Ste-Anne, qui, cette année aura lieu à Ste-Anne-des-Chênes, le 18 juillet. Les billets sont vendus par Mmes N. Pelland (SPruce 4-2393) et J. Carignan (SPruce 4-8549). Les Dames de Ste-Anne espèrent qu'un grand nombre de paroissiens se joindront à elles pour ce pèlerinage en l'honneur de la Mère de la Très Sainte Vierge.

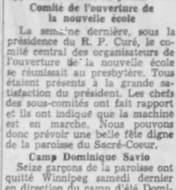
Vieux portraits

Nous réitérons notre demande pour des portraits se rapportant à l'école ou à la paroisse pour l'exposition qui aura lieu lors de l'ouverture officielle de la nouvelle école, le 9 septembre prochain. Plus ces photos sont vieilles, mieux ce sera. Nous aimerions en avoir pour représenter toutes les générations d'élèves depuis l'ouverture de l'école en 1905. Ces photos ne sont qu'empruntées et il faudrait mettre le nom et l'adresse du propriétaire au verso. Si possible, indiquer sur feuille séparée les noms des personnes apparaissant dans la photo.



Comité de l'ouverture de la nouvelle école

La semaine dernière, sous la présidence du R. P. Curé, le comité central des organisateurs de l'ouverture de la nouvelle école se réunissait au presbytère. Tous étaient présents à la grande satisfaction du président. Les chefs des sous-comités ont fait rapport et ils ont indiqué que la machine est en marche. Nous pouvons donc prévoir une belle fête digne de la paroisse du Sacré-Coeur.



Camp Dominique Savio

Seize garçons de la paroisse ont quitté Winnipeg samedi dernier en direction du camp d'été Dominique Savio de Lebret. Ils seront partis pendant deux semaines. Ils seront sous la direction des frères scolastiques du Scolasticat des Pères Oblats qui spécialisent dans ce travail en faveur de la jeunesse.

I. B. A.

Cet organisme d'achat pour les communautés religieuses de l'Ouest intéresse peu les paroissiens du Sacré-Coeur sauf que notre nouvelle école a été choisie pour une exposition de près de cent maisons de commerce intéressées à faire affaire avec les communautés religieuses. C'est donc dire que la nouvelle école commence déjà à être connue du grand public et que prochainement elle le sera davantage à la suite des fêtes d'ouverture.

O. ZECOUTES.

* * *

Le R. P. Bernard Pinet, O.M.I., vient d'être nommé vicaire de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg. Né le 18 septembre 1934 à Montréal, dans la paroisse St-François d'Assise, il fit ses études primaires à l'école Boucher de la Bruyère et à l'école St-François d'Assise, et son cours classique au séminaire oblat de Chambly, Qué. Il entra au noviciat des Oblats à St-Norbert, Man., le 7 septembre 1955, où il prononça ses premiers voeux de religion le 8 septembre 1956. C'est au scolasticat du Sacré-Coeur à Lebret, Sask., qu'il fit ses études philosophiques et théologiques. Il fut ordonné prêtre le 24 juin 1961 en la paroisse St-François d'Assise de Montréal par Son Exc. Mgr Valérien Bélanger, auxiliaire de Montréal. Le 21 juin dernier il recevait sa première obédience pour la paroisse du Sacré-Coeur. Tous les paroissiens lui souhaitent la plus cordiale bienvenue.

L'Eglise, c'est Jésus-Christ, mais Jésus-Christ répandu et communiqué. — BOSSUET.



M. Guy Pariseau



M. Gilbert Teffaine

☆ ☆ ☆

M. Guy Pariseau retourne étudier à Gravelbourg, Sask.

M. Guy Pariseau, depuis deux ans publicitaire de la section française des Services d'Information de Radio-Canada à Winnipeg, quitte le Manitoba cette semaine pour Gravelbourg, Sask., où il entend compléter ses études pour ensuite se lancer dans l'enseignement. Parmi ses projets à long terme: maîtrises et doctorats en lettres et en pédagogie.

Né en 1934 à McLennan, district de la Rivière-la-Paix, Alberta, il fit ses études primaires à l'école consolidée de Donnelly (Soeurs de Ste-Croix) où il vécut jusqu'à l'âge de onze ans. En 1946 il entrait au collège St-Jean d'Edmonton, dirigé par les Pères Oblats. Il y poursuivit ses études classiques jusqu'en rhétorique.

En juin 1952, il était annonceur-opérateur au poste de radio CHFA d'Edmonton. Au mois de janvier suivant, il assumait les mêmes fonctions au poste CFRG de Gravelbourg. Il devint par la suite annonceur-en-chef, puis il assuma graduellement les responsabilités de directeur des émissions, poste qu'il obtenait officiellement en mai 1959. Entre-temps il avait épousé Mlle Georgette Larivière, de Gravelbourg. Leur fillette, Paulette, aura bientôt huit ans.

Ayant fait ses débuts à la radio sous la direction de M. Léo Rémillard, alors à Edmonton, c'est à la demande de celui-ci qu'il acceptait en mai 1960 le poste de publicitaire de la section française des Services d'Information de Radio-Canada à Winnipeg. De ses deux années à St-Boniface il remporte d'excellentes expériences, dont son association avec le Cercle Molière avec qui il eut l'avantage de jouer la comédie et dont il fut publicitaire, puis secrétaire jusqu'à la fin de cette saison.

Il sera désormais remplacé à Winnipeg par M. Gilbert Teffaine, qui a fait ses études primaires à Notre-Dame-de-Lourdes, son village natal, et son cours classique au collège de St-Boniface où il terminait en mai dernier. Ses parents, M. et Mme Julien Teffaine, demeurent maintenant à 476, rue Tissot, St-Boniface. Son frère, Rhéal, est bien connu des auditeurs de CKSB, où il travaille à temps partiel tout en poursuivant ses études en Droit.

Les Services d'Information de Radio-Canada s'étendent à tout le pays et desservent dans chaque région majeure de radiodiffusion la population des deux langues. A Winnipeg, les Services d'Information sont appelés à renseigner la population sur les émissions à l'horaire des postes CBW (radio), CBWT (télévision anglaise) et quelques autres postes de relais. Ils assurent également le lien avec Edmonton (CBXT).

Du côté français, le publicitaire des Services d'Information assure le même service de renseignements complets sur les émissions du poste CBWFT (télévision française) et fournit quelques renseignements sur le réseau français de radio qui s'étend jusqu'à Edmonton. Le poste CBXT, qui diffuse quelques heures d'émissions françaises en fin de semaine, est également sous sa juridiction.

Le R. P. Paul-Emile Breton, O.M.I., d'Edmonton, Alta, vient de publier son huitième ouvrage, "Au Pays des Peaux-de-Lièvres". Cette histoire de l'Eglise du Grand Nord canadien, publiée par les Editions de l'Ermitage, offre des aventures, des récits véridiques, des anecdotes, des descriptions, une savoureuse biographie. Il s'agit de l'histoire de Goop Hope, depuis ses héroïques débuts, et d'un apôtre inconnu, le R. F. Joseph-Marie Kearney, O.M.I., qui passa 57 ans de sa vie au Cercle polaire. Tous les profits de la vente de ce volume de 190 pages (plus 16 pages d'illustrations) sous une attrayante couverture en couleurs seront versés au Vicariat du Mackenzie qui célèbre cette année le centenaire de sa fondation. C'est en effet le 13 mai 1862 que le Mackenzie était détaché du diocèse de St-Boniface et que Mgr Henri Faraud, O.M.I., était élu premier évêque du vicariat. Le prix du volume: $1.50, frais de port compris.

OXFORD — Abandonnant pour 24 heures le souci des affairs internationales, le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk a retrouvé à Oxford certains de ses anciens camarades d'études d'il y a 30 ans. M. Rusk, qui a assisté au diner annuel du collège St. John, où il étudia en tant que boursier de la fondation Rhodes, a auparavant mis au point l'allocution qu'il devait prononcer en latin lorsqu'il reçut le diplôme de "docteur honoris causa" en droit civil de l'Université Oxford.

L'éducation a pour but de donner au corps et à l'âme toute la beauté et toute la perfection dont ils sont susceptibles — PLATON.

* * *

Pour être belle, une âme doit ressembler à une église, et une église à une âme.

Vladimir GHIKA.

1er rapport trimestriel pour la période terminée le 24 mars

OTTAWA — Le présent rapport sur les couvoirs est accompagné d'une carte postale. Veuillez lire cette carte attentivement, car on demande d'y indiquer les noms et adresses exacts en vue de mettre notre liste d'envoi à jour. Si vous désirez continuer à recevoir les Prévisions sur les couvoirs, veuillez retourner cette carte postale.

Poussins destinés à la production d'oeufs

Le présent rapport couvre la période allant du 1er janvier au 24 mars et contient les chiffres relatifs au premier trimestre de 1962. Le nombre de poussins éclos pour la production d'oeufs accuse une diminution de 12.5 pour cent comparativement à la même période l'année dernière. Ce sont les provinces des Prairies et l'Ontario qui ont le plus contribué à cette diminution; cette dernière se continuera pendant au moins une partie du deuxième trimestre, car le nombre d'oeufs mis à incuber est inférieur d'environ 8 pour cent à celui de la période correspondante de l'année dernière.

Les chiffres relatifs à l'enquête annuelle sur les accouplements pour l'approvisionnement des couvoirs en vue de la production d'oeufs sont compris dans le présent rapport. Cette enquête, effectuée au début de chaque année, devrait fournir une bonne indication du genre de poussins à produire au printemps et à l'été. Ces totaux ne représentent pas tous les oiseaux soumis à l'épreuve du sang dans aucune des provinces.

Le nombre total d'oiseaux dans les accouplements de troupeaux diminue constamment depuis 3 ans. Les plus fortes diminutions sont enregistrées à l'égard des oiseaux à deux fins, mais le genre Leghorn a aussi diminué de près de 5 pour cent l'année dernière. Le plus grand changement à l'égard du genre de poussins se produira peut-être dans les provinces Maritimes où les accouplements de Leghorn se sont accrus considérablement.

Poussins du type à griller

La production de poussins du type à griller s'est ralentie considérablement pendant le premier trimestre de 1962. On signale upe légère augmentation de 2.1 pour cent, la production ayant passé de 22 millions l'année dernière à 22.5 millions cette année. La tendance à maintenir la production de 1962 à un niveau égal aux incubations sans précédent de 1961 se continue dans le deuxième trimestre de 1962, car le nombre d'oeufs mis dans les incubateurs au cours des trois dernières semaines a été inférieur de 7 pour cent en moyenne à celui des mêmes semaines l'année dernière.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"Casse-tête" pour tous

"Casse-tête", qui était auparavant un jeu presque exclusivement destiné aux dames puisqu'il était présenté l'après-midi, passera désormais, à compter du 9 juillet, le lundi soir à 7 h. 30. Jeunes et vieux, téléspectateurs et téléspectatrices, pourront donc mesurer leurs connaissances avec les participants qui tentent d'identifier un personnage à l'aide de différents éléments.

Rappelons que l'émission "Casse-tête" est animée par Janine Paquet et Jean-Paul Nolet et que les concurrents peuvent remporter d'importantes sommes d'argent.

"Entre deux eaux"

Quoi de plus attirant pour les enfants que des aventures! Au cours de l'année, la télévision leur présente un grand nombre d'aventures et d'expéditions de toutes sortes leur fournissant des héros à imiter, des exploits pour meubler leurs rêves ou à simuler dans leurs jeux.

Cet été, à compter du mercredi 4 juillet à 6 h. 30 p.m., c'est à des aventures sous-marines que les jeunes téléspectateurs seront conviés chaque semaine au cours de la nouvelle émission du réseau français de Radio-Canada, "Entre deux eaux".

"Sang et or", histoire de pirates

Le jeudi 12 juillet, à 6 h. p.m., le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera la première émission d'une série intitulée "Sang et or" qui fit, il y a quelques années, les délices des jeunes amateurs d'aventures et d'histoires de pirates.

L'histoire débute au moment où Frivolent vient de découvrir une moitié de carte à l'intérieur d'un mystérieux coffret ayant appartenu à un planteur. En compagnie de Langlois, Frivolent tente de déchiffrer cette carte, convoitée par les Jaguars, et de découvrir le secret qu'elle renferme.

Les longs métrages

Le samedi 7 juillet à 8 h. 30 p.m., "La ville abandonnée" avec Gregory Peck, Anne Baxter et Richard Windmark. Après un cambriolage de banque et après s'être égaré dans le désert, un groupe de bandits parviennent à une ville abandonnée où habitent une jeune fille et son grand-père. A 10 h. 30 p.m., "L'espace d'un matin". Drame psychologique réalisé et interprété par Sergio Gobbi, avec Sophie Réal. Un jeune sociologue italien mène une enquête sur le petit monde des employés français. Il devient amoureux d'une secrétaire dont les jours sont comptés.

Le dimanche 8 juillet, à 11 h. p.m., "Le muchacho". Comédie dramatique espagnole mettant en vedette Pablito Calvo et Antonio Vico. Aventures d'un petit garçon et de son oncle, un ancien matador qui décide de faire un retour dans l'arène.

Le lundi 9 juillet à 10 h. 30 p.m., "La villa Sans-Souci". Comédie réalisée par Maurice Labro, avec Jean Bretonnière, Lucien Baroux et Geneviève Kervine. Le propriétaire de la Villa Sans-Souci est un médecin qui héberge des pensionnaires tous atteints, à des degrés divers, de dépressions nerveuses.

Le mardi 10 juillet, à 10 h. 30 p.m., "Brigade de moeurs", drame de Maurice Boutel avec Eddie Barclay, Colette Ripert, Jean Tissier et Dalida. Le chef de la brigade des moeurs est fort perplexe; un nouveau genre de traite des blanches commence à s'instaurer et toute intervention est presque impossible.

Le mercredi 11 juillet, à 8 h. p.m., "Robinson et le Triporteur". Comédie avec Darry Cowl et Béatrice Altariba. Antoine aime Popeline et est décidée à la gagner par n'importe quel moyen.

A 10 h. 30 p.m., "J'avais cinq fils". Réalisation de Lloyd Bacon avec Anne Baxter, Thomas Mitchell. Histoire des cinq frères Sullivan qui perdirent héroïquement la vie dans les forces navales pendant la dernière guerre.

Le jeudi 12 juillet, à 10 h. 30 p.m., "Les enfants du paradis". Film exceptionnel de Marcel Carné; scénario et dialogues de Jacques Prévert. En vedette, Jean-Louis Barrault, Pierre Brasseur, Arletty, Maria Casarès, Marcel Herrand, Louis Salou, Fabien Loris et Pierre Renoir. Le film se divise en deux épisodes: "Le boulevard du crime" et "L'homme blanc".

Le vendredi 13 juillet, à 9 h. p.m., "Les perles noires". Film yougoslave.

A 10 h. 30 p.m., "Rires au paradis". Comédie de Mario Zampi avec Alastair Sim, Fay Compton et Audrey Hepburn.

Au poste CBWFT

SAMEDI 7 JUILLET
5.00—Votre réponse
5.45—Clôture de la semaine Canada-Belgique
6.00—Champion
6.30—Des pays et des hommes
7.00—Nouvelles
7.15—Cette semaine
7.00—Nouvelles
7.30—En scène
8.00—Film
8.30—Billet de faveur: "La ville abandonnée"
10.00—Le Club des autographes
10.30—Cinéma: "L'espace d'un matin"

DIMANCHE 8 JUILLET
3.30—Sports d'été
5.00—Vacances d'une caméra
5.30—A vous, Bruxelles
6.00—Les travaux et les jours
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Actualités politiques
8.00—Kanawio
8.30—Concert
9.30—Documents
11.00—Cinéma: "Le Muchacho"

LUNDI 9 JUILLET
5.30—Grangallo et Petitro
6.00—Guillaume Tell
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Sur le vif
7.30—Casse-tête
8.00—L'été des Bozos
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Le mot de Cambronne
10.00—Conférence
10.30—Cinéma: "La Villa Sans-Souci"

MARDI 10 JUILLET
5.30—Le moulin aux images
6.00—Sir Lancelot
6.30—Le trésor des treize maisons
7.00—Nouvelles
7.15—Ni archanges ni robots
7.30—Carrefour
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Un, deux, trois . . . rideau
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Caméra '62
10.30—Cinéma: "Brigade des moeurs"

MERCREDI 11 JUILLET
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Défi au danger
6.30—Entre deux eaux
7.00—Nouvelles
7.15—Comment dites-vous?
7.30—Tête-à-tête
8.00—Long métrage: "Robinson et le triporteur"
9.30—Dans les rues de Québec
10.00—Absolvo Te
10.30—Cinéma: "J'avais cinq fils"

JEUDI 12 JUILLET
5.30—Kermesse
6.00—Sang et or
6.30—Airs de Paris
7.00—Nouvelles
7.15—Symphonie lacustre
7.30—Carrefour
8.00—Les grands de la chanson
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Clé de sol
9.30—En scène
10.30—Ciné-Club: "Les enfants du paradis"

VENDREDI 13 JUILLET
5.30—Professeur Calculus
6.00—Ivanhoé
6.30—Au pays de Neuve-France
7.00—Nouvelles
7.15—Promenoir des poètes
7.30—Visite à nos cousins
8.00—Dans tous les Cantons
8.30—Cinéma International: "Les perles noires"
10.00—Georges de Caunes en voyage
10.30—Cinéma: "Rires au paradis"

La Saskatchewan en fête

Rien ne manque pour que les fêtes jubilaires de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan soit un succès. Il y aura même un petit voyage symbolique. Les fêtes débuteront en effet à Duck Lake, endroit très intimement identifié avec les origines des mouvements canadiens-français de cette province. C'est là, par exemple, que fut fondé le journal **"Le Patriote"** qui a joué un si grand rôle dans le lancement de l'organisation provinciale. Ce sera par conséquent la journée "historique". Les congressistes se rendront ensuite dans la nuit à Prince-Albert, pour y délibérer pendant trois jours sur l'état actuel du groupe français. Sans minimiser le devoir d'action de grâces, les responsables ont mis l'accent sur le travail qu'il faut accomplir dans l'avenir. Discours et cercles d'études seront orientés dans ce sens. On veut de toute évidence des fêtes jubilaires qui auront un lendemain.

Il ne s'ensuit pas qu'on ignore les leçons du passé. Un somptueux album-souvenir, oeuvre du patriote infatigable, M. l'abbé R. Ducharme, gardera pour toujours les messages d'une vingtaine des plus hauts dignitaires ecclésiastiques et civils du pays et de la province, l'histoire d'une soixantaine de paroisses, une multitude de photographies émouvantes. M. Raymond Denis, vétéran qui ne vieillit pas, a bien voulu aussi retracer dans **La Liberté et le Patriote** ses "Souvenirs" des premiers jours, récit des plus intéressants, même pour les lecteurs jeunes ou étrangers. Enfin ce congrès jubilaire a été préparé par des congrès régionaux et le jubilé du diocèse de Gravelbourg.

De toutes ces sources se dégage une leçon bien simple: il n'a jamais été facile de survivre, il a fallu croire toujours, se servir tantôt de l'audace, tantôt de l'astuce, se reprendre, se relancer, maintenir l'équilibre entre le désespoir et la présomption. Leçon très utile aux jeunes surtout qui, devant les difficultés contemporaines, oublient trop vite que les problèmes d'autrefois paraissaient aussi compliqués et insolubles à leurs ancêtres. "Depuis mes années de collège, de commenter un pionnier, j'entends dire que tout est perdu". Et un moins vieux d'ajouter: "Depuis cinquante ans notre vie française est vouée à la mort, tous les dix ans".

La direction du journal, jetant un coup d'oeil sur cet avenir, se demande justement si l'on ne devrait pas poser d'une façon plus énergique le problème du journal. Il y a vingt-et-un ans que **Le Patriote** a été fusionné avec **La Liberté**, par suite d'une crise financière. Il y eut alors une raison négative pour hâter ce mariage, mais naturellement il y avait aussi une raison positive, l'espoir d'en faire un grand journal capable de desservir les deux provinces avec la même efficacité. Malheureusement l'établissement de deux postes radiophoniques et leur maintien en Saskatchewan préoccupent les chefs de cette dernière province depuis ce temps, laissant à d'autres de porter tout le poids de l'hebdomadaire commun. Il est arrivé même assez récemment qu'un effort pour doter le journal de moyens plus modernes a été appuyé exclusivement par les Franco-Manitobains, tandis que leurs compatriotes de la Saskatchewan se contentaient d'une phrase laconique qui mettait sur le même pied cette oeuvre ancienne et essentielle et une feuille local. D'autre part et en dépit des distances, plusieurs paroisses ont de très fidèles abonnés et leurs chroniqueurs ne le cèdent à personne en fait de dévouement et de fidélité.

Dans une période d'histoire où les journaux sont aussi nécessaires qu'ils sont dispendieux, un hebdomadaire de langue française dans chaque province des Prairies est peut-être moins rentable que jamais. Mais la seule autre possibilité, un journal interprovincial, ne va pas tout seul non plus.

Si directement ou indirectement le journal bénéficierait d'un appui plus fort de la part de ses amis de la Saskatchewan à la suite du congrès jubilaire, on saura que ces assises ont été fructueuses. Il y a bien d'autres domaines qui réclament une attention urgente, mais il n'est pas exagérer de poser comme indice du succès général l'amélioration des conditions qui entourent l'oeuvre de presse au service de tous.

Tout laisse croire que ce jubilé à ce point de vue, parmi bien d'autres, marquera un regain de confiance et de vision, qui assurera, avec la grâce de Dieu, un jubilé centenaire.

Hommage du Manitoba à la mémoire de Champlain

L'hon. Duff Roblin a été l'orateur invité aux fêtes de Champlain à Québec le jour de la Confédération. Le premier ministre du Manitoba y a adressé la parole en anglais et en français. Voici de larges extraits de ses remarques dans sa seconde langue:

Ce n'est pas par hasard, j'en suis certain, que nous nous réunissons aujourd'hui. Le 1er juillet nous rappelle le 95e anniversaire de notre Confédération canadienne, surtout dans ce site historique et vénérable de la ville de Québec. Cette réunion nous fournit l'occasion de rappeler le glorieux et attachant souvenir de celui que l'on appelle à juste titre le **Fondateur** de la patrie canadienne, Samuel de Champlain.

Cet événement est très émouvant et impressionnant pour moi. Il y a déjà plus de 300 ans que mes propres ancêtres ont d'abord débarqué sur les rives de ce nouveau continent. Je suis moi-même Canadien de naissance, originaire de la province du Manitoba. Cette province, la première création de la nouvelle Confédération, est une partie de notre pays que Champlain n'a jamais vue. Elle était trop éloignée des régions qu'il a foulées de ses pieds et qui faisaient l'objet de ses fameuses explorations et découvertes. Les ressources et l'existence même de la terre manitobaine ne pouvaient être tout au plus qu'une vision momentanée dans l'intuition clairvoyante de Samuel de Champlain. C'est pourquoi je suis profondément touché de l'honneur que vous me faites, à moi et à mes concitoyens, du Manitoba, en m'invitant de participer à cette importante célébration d'aujourd'hui.

Mais il y a une autre raison, plus importante peut-être en cette année 1962, par laquelle je me rends compte du sens profond de votre hospitalité. Je suis un fils, non seulement du Canada, mais aussi un fils de cette association anglo-française sur laquelle repose l'existence de notre pays. Je suis un fils de cette patrie du Canada d'expression anglaise — un humble représentant de ces millions de Canadiens dont on relève les traces, non seulement dans les Iles Britanniques, mais encore dans ces pays du vieux continent européen, ceux qui ont apporté leur culture en ces terres du Nouveau Monde.

Double héritage

Aujourd'hui je suis conscient plus que jamais du fait de ce double héritage anglo-français où l'on trouve l'esprit authentique de notre Canada. C'est cette association qui est l'idée même de la nation canadienne — association qui exprime la pleine signification et la vraie dignité de notre pays. C'est cette association anglo-française qui nous donne, à nous Canadiens, le droit de nous affirmer comme une nation parmi les autres nations du globe et qui nous fournit l'occasion de contribuer d'une façon bien personnelle au progrès de l'humanité.

A plusieurs d'entre vous, il peut paraître paradoxal que nous du Manitoba, bien éloignés de la source de notre histoire, nous revendiquions une certaine parenté avec Champlain. Les labeurs de 1608: le défi du climat, les dangers de la maladie, la menace d'ennemis toujours possibles et l'angoisse de l'isolement en cette terre étrangère sont pour nous des souvenirs bien réels et bien vivaces.

L'arrivée, il y a 150 ans, sur les bords de la rivière Rouge des premiers colons rappelle l'épopée de Champlain. Nos premiers colons ont dû naviguer à travers les brumes et les glaces de la Baie d'Hudson, comme lui Champlain a vogué à travers les eaux du Golfe St-Laurent. Comme lui, ils ont monté des rivières, franchi les rapides, traversé les écueils de toutes sortes, à 600 milles des eaux glaciales de la mer Arctique jusqu'aux grandes plaines aux bords de la rivière Rouge. Avant cela, en 1738, notre grand explorateur, Pierre de la Vérendrye — avec ses fils — a traversé la moitié du continent, traçant la route vers les vastes plaines de l'Ouest, emmenant avec lui coureurs de bois, chasseurs de bisons et commerçants de pelleteries. Ces hommes ont sûrement puisé leur courage et leur inspiration à la pensée de leurs ancêtres qui, sous Champlain, avaient surmonté de semblables difficultés.

St-Boniface

Aujourd'hui, il y a au Manitoba une ville — la ville de St-Boniface — qui est un témoignage vivant de la présence française en cette partie de notre pays. Nous y voyons comment des citoyens d'expression française ont su construire, grâce à une diligence à toute épreuve, une citadelle à la gloire de la langue et de la culture françaises aux confins des plaines de l'Ouest, non seulement au sein de leurs propres foyers, mais au dehors par le rayonnement de leur culture artistique, au théâtre, à la radio et à la télévision. Je suis fier de cet effort de mes compatriotes franco-manitobains.

* * *

Champlain a laissé dans la Nouvelle-France un esprit d'unité — unité qui a résisté aux pressions du moment. Il a laissé une tradition de persévérance qui lui permit de vaincre les forces de la nature et les morsures d'un climat cruel. Par-dessus tout il a laissé une foi vivante, celle que Dieu désirait pour le Canada — un pays nouveau et chrétien. L'esprit de ce nouveau pays ne devait pas surgir seulement d'un coin isolé — sur les hauteurs de Québec — ou ailleurs à travers le pays. Il devait se former dans un Canada uni, capable d'affronter sa propre responsabilité vis-à-vis de la communauté des nations.

L'unité dont je vous parle aujourd'hui n'est pas une unité faite d'uniformité, de conformisme autant dans les opinions que dans les façons d'agir. Bien au contraire, il s'agit d'une unité qui est le résultat d'une combinaison harmonieuse obtenue dans une atmosphère de confiance et de consentement mutuel. Cette unité est la base même de notre entente.

Seule l'association anglo-française a une signification pour la nation canadienne. Nous avons toujours eu besoin les uns des autres. Nos ancêtres l'avaient compris en 1776. Vous vous souvenez sans doute qu'un des pères de la Confédération, Sir Georges-Etienne Cartier, a souligné et a fait ressortir cette idée importante maintes et maintes fois au cours des débats sur la Confédération en 1865.

* * *

Symbole d'unité

Je crois pour ma part que le grand symbole d'une telle unité — c'est-à-dire cette harmonieuse combinaison — se trouve dans la langue. Le bilinguisme est nécessairement la base de la double culture. Il est aussi le fondement obligatoire d'une plus parfaite compréhension de la citoyenneté canadienne. Il est un peu triste de constater que 12 pour cent à peine de notre population est bilingue aujourd'hui. Même s'il est peu probable que nous arrivions à obtenir un bilinguisme total, nous devons quand même nous efforcer de trouver les meilleurs moyens pour en hâter le développement. Surtout il nous faut constituer un milieu et une ambiance favorables à l'éclosion du bilinguisme et de la double culture.

C'est aux provinces de notre pays à qui incombe la tâche d'organiser, à ce point de vue, les écoles et les institutions d'enseignement. Même si je ne suis pas complètement satisfait de ce qui existe actuellement dans notre propre province du Manitoba, je puis cependant dire que l'intention que nous avons d'introduire l'enseignement du français en première année dans nos écoles montre assez bien que nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités sur ce point.

Il me semble aussi que sur le plan fédéral on est en droit d'attendre une plus complète et une plus franche reconnaissance du caractère bilingue de notre nation. Je pense aussi à la tâche que doit poursuivre le Canada français afin de fournir à la nation un plus grand nombre d'hommes et de femmes bien formés et compétents au niveau des différentes professions, afin qu'ils soient en mesure d'occuper les postes responsables qui leur seront offerts de plus en plus.

* * *

C'est en ces termes que nous construirons l'association anglo-française fondée sur la sagesse, la justice et la générosité. Ce ne sera pas facile. On aura besoin de la sympathie, de l'imagination, de la patience et du courage d'un Champlain. Aujourd'hui même nous essayons de recouvrer son esprit et sa foi. Que Dieu nous vienne en aide!

Victimes des expériences

Des témoins oculaires, revenus récemment à Hawaii du centre d'essais nucléaires, ont affirmé que plusieurs techniciens auraient été blessés au cours de la dernière tentative de faire exploser une bombe atomique à haute altitude sur l'île Johnston, dans le Pacifique. On pense que les pertes auraient été importantes si le personnel de l'île n'avait pas été évacué.



Les Soeurs Grises, missionnaires de São Paulo, sont ici photographiées dans le couvent de St-Norbert: à gauche, Soeur Audette, étudiante à l'école secondaire de St-Norbert cette année; à droite, Soeur Normandeau, institutrice à St. Michael, D.-N., durant l'année scolaire 1961-62.

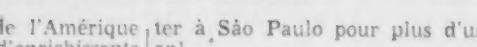
Ci-dessus, l'on voit les religieuses des Saints-Noms de Jésus et Marie qui partent pour le Brésil dans quelques jours: à gauche, Soeur Marc-de-Jésus, institutrice et directrice à l'école Immaculée Conception à Winnipeg; à droite, Soeur Marie-Philéas, institutrice à l'Institut Collégial St-Joseph.

Ci-dessus, l'on voit les missionnaires d'expérience que la communauté des Soeurs Missionnaires Oblates a élues pour la mission de São Paulo: à gauche, Soeur Marie - de - l'Enfant - Jésus dont l'esprit missionnaire vient de Québec, et, à droite, Soeur St-Damien.

L'on voit sur cette photo les premières Chanoinesses des Cinq Plaies à aller en mission en dehors du Canada: à gauche, Soeur Marie-Louise et, à droite, Soeur Marie-Joseph, toutes deux institutrices au Précieux-Sang. Cette communauté devenue Canadienne devient "internationale".

Prises devant la croix, symbole même du sens de leur vie, les Soeurs Reine (à gauche) et André-Joseph (à droite), Filles de la Croix, témoignent leur joie d'être choisies par leur communauté pour aller porter la croix en terre brésilienne comme membres de l'équipe de St-Boniface.

Les équipières de St-Boniface s'envolent vers le Brésil



Les 6, 10 et 11 juillet, les équipières de St-Boniface s'envoleront vers le Brésil commencer leurs études préparatoires au ministère dans ce pays. Déjà MM. les abbés Beaudry et Black sont partis. Les dix religieuses ont aimablement consenti à se taire interviewer par une représentante du journal afin d'ajouter des détails un peu plus personnels aux dossiers officiels. Tâche peu facile que de rencontrer ces personnes qui font une retraite, se cherchent des bienfaiteurs, visitent des parents à distance et . . . reçoivent les journalistes. Voici des bribes qui feront connaître aux Franco-Manitobains les membres de cette équipe apostolique composée de dix religieuses, tirées deux à deux de cinq communautés.

(Texte et photographies de Céline Jubinville)

* * *

Quatre mois de formation à Petropolis

J'ai rencontré une "grande" missionnaire quand j'ai fait connaissance avec Soeur Marc-de-Jésus. Grandeur physique, grandeur d'âme surtout. Depuis l'âge de 12 ans, elle nourrit le désir de devenir missionnaire. Elle se réjouit à plein coeur depuis la nouvelle de son obédience pour São Paulo. Institutrice depuis 7 ans à l'école de l'Immaculée Conception à Winnipeg, elle en est la directrice depuis 4 ans. En 1952, elle s'était donnée à la mission indienne de St-Philippe, en Saskatchewan. Malgré les misères de toutes sortes, elle avoua: ". . . jamais je n'ai goûté autant de bonheur. Comme je les ai aimé mes sauvages. C'est pourquoi je suis heureuse de partir pour le Brésil".

Partout où elle passe, Soeur M.-Philéas sème la bonne humeur. Les paroissiens de São Paulo aimeront son sourire. Soeur M.-Philéas eut toujours un faible pour les missions (comme sa sainte préférée, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus) et quand elle entendit parler du grand projet de Mgr Baudoux, elle soumit son nom comme candidate à l'équipe missionnaire de São Paulo. Elle fut surprise qu'on la choisit. Ses élèves furent d'abord un peu attristées du départ de leur maîtresse, mais on considéra bientôt le fait comme un grand honneur. L'Académie St-Joseph se mit en branle et prépara pour le 1er juin une séance mémorable en son honneur, séance à laquelle assistait avec beaucoup d'émotion, Son Exc. Mgr M. Baudoux, initiateur du grand projet. On présenta à Soeur M.-Philéas une bourse de $500, don des élèves de l'Académie.

Les Soeurs expliquèrent comment se ferait leur formation immédiate de missionnaire au Brésil. "On passera quatre mois à Petropolis, au Brésil, où toute l'équipe suivra un cours intense. Ce cours a pour but premier de former l'apôtre du Brésil. On y apprendra quelques notions de sociologie brésilienne et aussi la langue portugaise. En fin de semaine, on nous enverra dans des hôpitaux et des couvents de Soeurs brésiliennes afin de s'intégrer complètement et rapidement aux coutumes du pays".

La question qui préoccupe beaucoup de gens et qui ne préoccupe aucunement les religieuses est celle de savoir qui dirigera l'équipe. Pour ce qui est de la supérieure du groupe, elle sera choisie à la fin du cours à Petropolis. La vie communautaire n'offre pas de difficulté grave, au dire des Soeurs. D'ailleurs, les dix religieuses des cinq communautés ont certaines règles de vie communes qui feront partie de la vie communautaire.

* * *

"Les diplômes, ce n'est pas ça qui compte le plus là-bas"

Dispensée du silence dès le début de sa retraite, Soeur St-Damien se prêta aimablement à l'entrevue, ainsi que sa compagne, Soeur Marie-de-l'Enfant-Jésus. Et heureusement, car les deux Soeurs Oblates, choisies pour compléter l'équipe missionnaire du Brésil, pouvaient déjà parler de missions et de milieu missionnaire en professionnelles!

Postée à Pelican Rapids, à plus de 400 milles au nord-ouest de la capitale manitobaine et à une distance considérable de toute civilisation, Soeur St-Damien reçut au mois d'avril une obédience de ses supérieures. C'est la seule religieuse de l'équipe qui reçut l'appel du départ des mains d'un chef de tribu indien qui, lui, avait recueilli le message tant bien que mal du télégraphiste de la région. Et voilà comment Soeur St-Damien ne sut la portée exacte de son obédience pour São Paulo qu'une fois rendue à St-Boniface.

Soeur St-Damien connait la vie de missionnanire. Elle ne sait pas ce qui l'attend au Brésil, mais il va de soi que son expérience chez les Indiens tant à Fort Alexandre qu'à Pelican Rapids sera un précieux atout pour l'équipe de São Paulo. Parlant des soins aux malades et des visites à domicile qu'elle aura l'occasion de faire en terre brésilienne, je lui demandai si elle possédait un brevet d'infirmière. Elle me dit posséder des connaissances théoriques apprises durant les années de noviciat et des connaissances pratiques, surtout, ajoutant tout bonnement: "Au Brésil, ce ne sont pas tellement les diplômes qui comptent".

Comme sa compagne, Soeur Marie-de-l'Enfant-Jésus fut remplie d'une profonde joie dès qu'elle reçut son obédience pour São Paulo. Entrée en communauté dans le but de remplir un rôle de missionnaire, Soeur Marie-de-l'Enfant-Jésus a parcouru un itinéraire missionnaire notable depuis son départ de Québec, sa province natale. Cayer, Ile-de-Chênes, Gravelbourg, le Jardin d'enfance Langevin (à la fois catéchiste, surveillante, supérieure et remplissant toutes les autres fonctions propres à une missionnaire): voilà les étapes que la Providence a voulu faire traverser à une future missionnaire du Brésil.

Membres d'une communauté dont le fondateur, Mgr Adélard Langevin, O.M.I., fut archevêque de St-Boniface, les Soeurs Oblates ne se lassent pas de redire leur admiration à l'endroit du "père" de l'équipe de São Paulo, Mgr M. Baudoux, dont la générosité missionnaire imite magnifiquement celle de son illustre prédécesseur.

* * *

"Allons semer au Brésil"

Le 28 mars 1962: fête de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie. Jour où les supérieures des Soeurs Marie-Louise et Marie-Joseph leur annonçaient leur élection pour le Brésil. Et les deux Chanoinesses redisaient avec joie le fiat!

Pour Soeur Marie-Joseph qui avait désiré et demandé le privilège de faire partie de l'équipe missionnaire, elle ressentit surtout de la joie et moins de surprise. Depuis toujours intéressée aux missions, Soeur Marie-Joseph raconta brièvement l'histoire de son élection missionnaire. En 1957, à l'occasion d'un séjour à Washington où elle suivait des cours de pédagogie catéchétique donnée sous les auspices de l'Archiconfrérie de la Doctrine Chrétienne, Soeur Marie-Joseph fit connaissance avec des religieux et religieuses venus de l'Amérique du Sud. Il y eut d'enrichissants échanges d'abord à Washington, puis par correspondance. Et bientôt l'archevêque de St-Boniface adoptait São Paulo. Les pionniers de l'équipe manitobaine, MM. les abbés Banville et Verrier, faisaient connaitre, dans les "Cloches de St-Boniface", la situation pénible des catholiques et le besoin pressant de religieuses dans leurs paroisses. Soeur Marie-Joseph s'offrit et on accueillit favorablement sa belle requête.

Armée d'une âme de pionnière et de plus de 20 ans d'expérience comme institutrice, Soeur Marie-Joseph parle avec enthousiasme du travail qui l'attend au Brésil. Elle a déjà semé, ici, au Manitoba. "Allons semer au Brésil", dit-elle. Bonne récolte, ma Soeur!

Soeur Marie-Louise désire depuis bien longtemps devenir missionnaire. Institutrice, infirmière pratiquante, responsable de Croisade et musicienne en plus, il est certain que Soeur Marie-Louise ne ménagera pas ses efforts à São Paulo. D'ailleurs elle a hâte de commencer, anticipant avec un plaisir tout missionnaire le travail d'assistance sociale qui sera de mise dans la mission brésilienne.

Les Soeurs Chanoinesses parlent chaleureusement des réactions bienveillantes de tous à l'occasion de leur départ pour les missions brésiliennes. Dès qu'ils apprirent le départ de leur maîtresse, les élèves de 4e année de Soeur Marie-Louise s'écrièrent: "Oh! non". Puis, après quelques explications, ils se réjouirent de cet événement admirant celle qui s'en va si loin pour parler du Christ. La paroisse du Précieux-Sang, généreuse dans ses oeuvres paroissiales si nombreuses, organisa un thé paroissial en l'honneur de "ses" missionnaires. Et on parlera longtemps de la belle fête à saint Pierre le 17 juin.

* * *

"Le sacrifice de partir amènera des vocations"

Un beau mardi soir, deux "zélées" du bureau de la rédaction de **La Liberté et le Patriote** se présentent à la Maison provinciale des Soeurs Grises, rue Despins, 6 h. 45 p.m. La portière nous accueille. Nous demandons, empressées: "Soeur Normandeau, s'il vous plait". Et on nous conduisit au parloir. Quelques instants plus tard, une religieuse, essouflée, s'arrête devant la porte du parloir. Elle a une allure timide, un beau sourire et des yeux vivants d'où émanent des rayons de bonté. C'est Soeur Normandeau.

Elle explique le pourquoi de son souffle haletant: "Voyez-vous, je viens de conduire des Soeurs en ville et même j'ai fait ce métier presque toute la journée". On s'informe: "Vous êtes donc le chauffeur de taxi attitré de votre communauté?" "Je suis la seule qui conduit la voiture, ici à la Maion provinciale, mais il y en aura d'autres", ajouta-t-elle songeant à son prochain départ pour le Brésil.

En route pour St-Norbert! Soeur Audette, la tête encore bourdonnante de dates d'histoire importantes et de formules mathématiques (c'est le temps des examens!), nous accueille. Quoique étudiante cette année, Soeur Audette a à son compte plusieurs années d'enseignement chez les Indiens, soit à St. Michael, D.-N., à Fort Frances, et Lebret. Soeur Audette est originaire de St-Pierre, Man.

Soeur Normandeau se dit "vagabonde", car là où elle est passée, elle ne fit qu'un stage d'un an, à savoir à Lebret, St-Norbert, l'Ecole Normale, Assiniboia (Winnipeg), Montréal et St. Michael, D.-N. Elle espère, toutefois, rester à São Paulo pour plus d'un an!

Ayant entendu maintes fois des religieuses se plaindre d'un perpétuel "manque de sujets", je demande aux Soeurs ce qu'elles pensent du vide créé par l'envoi de dix religieuses au Brésil. Elles parlent du don formidable de chaque communauté qui envoie deux de ses membres, puis de l'effort continu qu'elles devront fournir pour les aider matériellement. Mais comme l'amour appelle l'amour, ainsi "Le sacrifice de partir amènera des vocations". Les Soeurs Normandeau et Audette savent que là où la générosité fleurit, Dieu comble le "vide".

* * *

La pire situation du monde catholique est au Brésil

Les Soeurs André-Joseph et Reine nourrissent leur "curiosité missionnaire" dans une brochure publiée par l'Ecole de formation missionnaire dirigée par le R. P. Vogel, O.F.M., à Petropolis, au Brésil. Quelques détails pertinents enlèvent tout doute sur l'immense besoin qu'a le peuple brésilien d'une généreuse équipe comme celle qui se dirige vers São Paulo. Soeur André-Joseph me dit combien le manque de chefs chrétiens et responsables est insignifiant en comparaison des grands besoins du Brésil qui compte le tiers de la population catholique de toute l'Amérique latine. Au-delà de 600 paroisses sont sans prêtres, ce qui constitue la pire situation de l'univers catholique.

"Les paroissiens de São Paulo désirent les religieuses, désirent la foi. Il faut donc tenter de satisfaire ce besoin de Dieu."

Soeur Reine, la cadette de l'équipe, est la seule garde-malade diplômée du groupe. Elle songe particulièrement à l'organisation du service social qui devra se faire à São Paulo. Pratique, elle affirme: "D'abord, il faut enseigner les soins hygiéniques de base à ces gens qui connaissent à peine la propreté la plus élémentaire".

Soeur André-Joseph, institutrice depuis 18 ans, en Saskatchewan surtout, redit sa hâte d'aller enseigner les notions essentielles de la religion aux institutrices brésiliennes et aux nombreux baptisés si longtemps laissés dans l'ignorance de la richesse de leur foi.

* * *

Autres religieuses de ces communautés en Amérique du Sud

Filles de la Croix: Des religieuses Filles de la Croix, d'origine espagnole et française, s'occupent de missions en Argentine et au Paraguay depuis déjà quelques années. Soeurs André-Joseph et Reine seront les premières Filles de la Croix canadiennes à se rendre en Amérique latine.

Chanoinesses des Cinq Plaies: São Paulo est la première mission des Chanoinesses en dehors du Canada. D'ailleurs, il n'y a pas si longtemps, les Soeurs Chanoinesses de France considéraient la terre canadienne comme pays de mission.

Soeurs Grises: Il y a des Soeurs Grises de Nicolet à Alcantara, au Brésil, depuis quatre ans.

Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie: Les Soeurs de cette communauté ont un couvent à Arequipa, dans le sud du Pérou.

Soeurs Oblates: Le principal champ d'action des Soeurs Oblates est l'Ouest canadien d'abord (en **Alberta** et au Manitoba surtout), puis le monde entier, mais c'est la première fois qu'elles essaiment vers un autre continent.

Soeurs de St-Joseph: Sept religieuses des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe ont, depuis quatre ans, un couvent à Cururupu, au Brésil. De plus, six novices brésiliennes font leur premier stage de vie religieuse à la Maison-mère de St-Hyacinthe.

L'on voit sur cette photo Mgr Maurice Baudoux qui souhaite "Bon voyage" à MM. les abbés Black et Beaudry qui rejoindront MM. les abbés Banville et Verrier à São Paulo.

Assurance médicale

Le plan d'assurance médicale de la Saskatchewan est entré en vigueur le 1er juillet sans la participation des médecins, qui se sont contentés d'organiser des services d'urgence et gratuits dans un nombre déterminé d'hôpitaux.

Les médecins demandent l'annulation de la loi "draconienne" et le gouvernement fait valoir son autorité souveraine en offrant des concessions de détail.

L'intervention d'organisations "neutres" n'ayant pas produit de fruits, l'on suggère maintenant la formation d'un comité d'arbitration par les représentants de cinq églises.

A Washington, le président Kennedy, suivant l'exemple donné il y a sept ans par le président Eisenhower, a déclaré que les Etats-Unis défendraient les îles de Quemoy et Matsu contre toute attaque des communistes si celle-ci était dirigée contre Formose.

Le bonheur, le repos, la gloire et la vie, c'est de servir l'Eglise.

Louis VEUILLOT.

Billet du vendredi

L'individualiste qu'était Thoreau

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Qui était Thoreau, cet écrivain américain d'ascendance française, qui mourut il y a cent ans et parait, après tant d'années, devoir survivre à la plupart de ses amis et contemporains, y compris Emerson lui-même, en son temps phare intellectuel de la Nouvelle-Angleterre, qu'on ne lit pas aujourd'hui sans ennui? On connait en lui l'écrivain, le philosophe, le naturaliste, l'individualiste forcené, mais qui était l'homme? D'où venait-il, à quoi ressemblait-il? A quoi s'occupait-il dans la vie? Né à Concord, près de Boston, il était l'étrange rejeton d'une vieille lignée de commerçants. Manufacturier de crayons, avec devanture sur la principale rue de son village, son père appartenait à une famille qui avait connu de meilleurs jours.

Dans l'île de Guernesey, les Thoreau venus de France étaient de riches négociants en vins. En sa jeunesse, Henry-David Thoreau ne fut pas gâté outre mesure. L'été, il allait pieds nus, gardant aux champs vaches ou dindons. A Harvard, il était un de ces étudiants pauvres qui inspirent la pitié, quand ils ne sont ignorés et oubliés. Plus âgé que lui de quatorze ans, ayant entendu parler de ses possibilités, Emerson le recommanda un jour à Quincy, président de l'Université, pour une bourse d'études.

* * *

Au physique, Thoreau n'avait rien d'un Adonis. Personne n'eût dit de lui qu'il ressemblait à un dieu grec, bien qu'il parlât le grec avec une remarquable facilité. Il était de petite taille, maigre, frêle, avec un nez en bec d'aigle, des bras démesurés, des yeux bleus, le cheveu d'un blond pâle. Malgré ce physique de maigrichon mal bâti, il était musclé, maître d'une force et d'une agileté qu'on ne soupçonnait pas, d'une endurance à toute épreuve. Il marcha un jour les dix-huit milles séparant Concord de Boston, pour entendre une conférence d'Emerson, et il retourna chez lui à pied. Elevé près de la nature, il n'en ignorait rien.

Familier avec les animaux sauvages, qu'il apprivoisait à l'occasion, avec les arbres, les plantes à fleurs et les autres, il était aussi à l'aise sur l'eau que sur terre. Il en eût remontré à un Indien dans l'art de vivre en plein air. Habile à une douzaine de métiers, il n'était jamais embarrassé. Il avait tout appris, on ne sait comment, était à la fois arpenteur, menuisier, briqueteur, constructeur, peintre, tapissier, jardinier, horticulteur, et il savait fabriquer le crayon comme les autres hommes de sa famille. Trop pressé de vivre, dans le sens le plus intense du terme, pour perdre son temps à travailler, il n'avait pas d'occupation régulière. De temps à autre, pour subvenir à ses plus pressants besoins, il acceptait de se transformer en arpenteur ou constructeur, mais cela ne durait pas longtemps.

* * *

Il idolâtrait Emerson, pour lui le sage par excellence, la lumière de son époque, le modèle dont s'inspirer. Au point qu'il accepta un jour de vivre chez lui. Il y était l'homme à tout faire et les enfants du maître l'adoraient. Il était satisfait de son lit, de ses trois repas, de la liberté de retourner à son **Journal**, une fois terminées ses besognes manuelles. Avec le temps, ce journal devint énorme. C'est de lui qu'il tira son oeuvre d'un bout à l'autre, où l'on puisa encore après sa mort. Il y écrivait ce qui lui venait à l'esprit, ses impressions les plus subtiles et le résultat de ses observations, le souvenir de ses lectures, de ses voyages, de ses aventures spirituelles.

Il dit un jour, à quelqu'un qui l'interrogeait sur lui-même: "J'ai été longtemps reporter dans un journal qui avait très peu de tirage". En mars 1845, il emprunta une hache, s'en fût dans la forêt et se construisit une cabane de quinze pieds sur dix. Quelques amis vinrent l'aider. Il abattit lui-même les arbres qui lui devaient servir, acheta pour une chanson de la vieille planche, finit l'intérieur au plâtre, l'extérieur en bardeaux, le tout lui coûtant $28 et 12 sous et demi. Il vécut là deux ans, près de la pièce d'eau de Walden, se nourrissant de poisson et de légumes, de riz qu'il se procurait au village, en échange de fèves qu'il récoltait et ne mangeait pas.

Cette existence primitive dura deux ans, deux mois et deux jours. Il se prouva à lui-même que l'homme peut vivre de peu, de presque rien, s'il sait se libérer de l'inutile et de l'artificiel. Son livre **Walden**, extrait de son journal, est un des chefs-d'oeuvre américains.

L'ILLETTRE.

Deux prêtres et dix laïcs honorés par le Saint-Siège

Deux prêtres et dix laïcs du diocèse de St-Boniface recevront des honneurs pontificaux, selon un communiqué de la chancellerie de l'archevêché, lundi soir.

MM. les abbés Joseph Bellavance et Charles Empson deviennent prélats domestiques.

* * *

Mgr Bellavance

Mgr Bellavance, curé à Pine Falls depuis 1956, doyen du clergé en fonction dans le diocèse et vicaire forain, est né à St-Joseph en 1895. Il étudiait à Letellier, au collège de St-Boniface, au Petit Séminaire et au Grand Séminaire de Montréal avant son ordination en 1920. Il occupait ensuite les postes suivants: professeur au Petit Séminaire (1920-1921), vicaire à St-Jean-Baptiste (1921-1925), curé à Dryden (1925-27), à Sioux Lookout (1927-34), à Transcona (1934-56) et à Pine Falls.

* * *

Mgr Empson

Mgr Charles Empson, âgé de 43 ans, est natif de Letellier, où il a fait ses études primaires. Après des études supérieures au collège de St-Boniface, au Petit Séminaire et au Grand Séminaire de Montréal, il obtint son baccalauréat ès arts et sa licence en théologie. Ordonné prêtre en 1945, il fut nommé à la paroisse de Holy Cross successivement vicaire (1945), administrateur (1948), vicaire-économe (1949) et curé (1952). Il est devenu curé à St-Gérard en 1960. De plus il est vicaire forain, consulteur diocésain et aumônier de la Ligue Féminine Catholique.

* * *

Le chevalier Roland Couture

M. le chevalier Roland Couture est natif de St-Boniface. Né en 1910 il a fréquenté l'école Provencher et le collège de St-Boniface, où il décrocha son baccalauréat en 1929. Il fut pendant dix-huit ans associé dans la firme d'Eschambault et actif dans le mouvement coopératif. Il épousa Marthe Painchaud en 1938. (M. Henri Painchaud, son beau-père, a reçu la médaille "Bene Merenti" en 1939, pour son travail en faveur des pauvres.) M. Couture assuma la direction du poste CKSB en 1949. L'honneur que le Saint-Siège vient de lui décerner est attribué à ses activités comme paroissien fidèle, soit comme organisateur de souscriptions pour l'autel, la table de communion, la rénovation, etc. Il est père d'un fils, André. Avantageusement connu dans le monde des affaires, il a été membre de la Commission du Transport.

Le chevalier Céleste Muller

M. le chevalier Céleste Muller est connu surtout comme inspecteur des écoles, poste qui lui a permis d'aider beaucoup les écoles catholiques et françaises. Actif dans les Chevaliers de Colomb il se consacre d'une façon spéciale depuis quelques années à l'oeuvre de la Maison des Retraites. On a annoncé justement sa promotion à l'occasion du banquet de clôture du congrès de la Ligue nationale des retraitants, à Winnipeg.

* * *



M. Napoléon Boily

M. Napoléon Boily, Grand Chevalier du Conseil de St-Boniface et président de la Curia diocésaine de Notre-Dame des Prairies, Légion de Marie, est reconnu pour son zèle à répandre la foi.

Né à La Broquerie il s'intéressa dans son jeune temps aux mouvements d'Action Catholique et coopératifs, ayant été premier gérant de la coopérative de consommation.

Il épousa Germaine Tétrault en 1937. De cette union naquirent cinq enfants, Gemma (Oblate Missionnaire de Marie-Immaculée), Monique, Claude, Marie-Thérèse et Lucie. M. Boily est ingénieur stationnaire de profession. Un frère, Oscar, fut recteur du collège de St-Boniface.

Mme Léon Cancade

Mme Léon Cancade (Gabrielle Nanon) est native de Belgique. Arrivée au Canada, à Delau, en 1905, elle épousa M. Cancade à Grande Clairière. Elle avait aspiré à devenir religieuse, puis garde-malade. Plus tard elle a reussi à suivre par correspondance un cour de garde pratiquante.

Elle est mère de huit enfants, dont six vivants: Marie (Mme Noël Gérard), Paul, Thérèse (Mme Pellard), Cécile (Mme Bert Chamberland), Anne-Marie (Mme C. MacDonald), Hélène (Mme Serge Bonnière) et Francis.

Surprise par la décoration papale, Mme Cancade avoue avoir toujours soutenu le prêtre, à Grande Clairière et à la basilique. Parmi ses charges, remarquons: organisatrice de la campagne du Community Chest, capitaine de la Croix-Rouge, présidente des Dames de Ste-Anne, Dame Auxiliaire de l'hôpital général de St-Boniface, capitaine dans les cadres de la Villa Maria. Ses préoccupations: foyer, paroisse, état et surtout les pauvres.

* * *

Mme J. Caswell Davis

Née Priscilla Guilbault, à St-Boniface, elle épousait en 1916 le futur Sénateur J. Caswell Davis (décédé en 1953), avec qui elle partageait le fardeau de plusieurs bonnes oeuvres.

Mère de quatre enfants, Edward, Yvonne (Mme C. A. Pratt), Lucille (Mme J.-M. Huot) et Patricia (Mme J. J. O'Neill), elle a 17 petits-enfants.

Toujours disponible pour les oeuvres de la paroisse, elle est connue surtout comme hôtesse du grand thé annuel au bénéfice du Service Social. On reconnait dans la décoration papale aussi une reconnaissance des oeuvres conjointes accomplies du vivant de son mari.

* * *

Mme Patrice Mireault

Mme Patrice Mireault est synonyme à St-Boniface, depuis dix ans, du Service Social pour les pauvres, qui a progressé au point de pouvoir fournir de l'aide aux missions moins fortunées de la province.

Avec son mari, qu'elle épousait à Bruxelles, quoique résidente maintenant à St-Boniface depuis 33 ans, elle est active dans la Légion de Marie.

Née Marie-Louise Lafrenière, à St-Adolphe, elle y fréquentait l'école et demeura ensuite à Swan Lake pendant 28 ans. Une fille, Rita (Mme Gérard Raiche), demeure à St-Boniface.

* * *

A Holy Cross

M. Angus McVarish est un de ces paroissiens fidèles qui se rendent utiles à leur curé continuellement et devient aux yeux de tous presqu'une "fixture" dans la paroisse. M. Arthur Lear, un converti, est remarquable par son zèle et par sa participation dans les sociétés de bienfaisance. Mmes Diane Boyer et Thesera Swanson sont des ouvrières à l'ombre, spécialistes dans l'enseignement de la religion aux enfants, soit dans la Confraternité, soit chez elles.

Au Collège de St-Boniface

"Antoine et Antoinette", comédie sociale de Jacques Becker

Les Cours d'été du collège de St-Boniface offriront, cette année encore, à leurs étudiants ainsi qu'au public en général un ciné-club dont la première projection aura lieu le mardi 10 juillet, à 8 h. p.m., "Antoine et Antoinette".

Avant de réaliser lui-même quelques courts métrages et 13 grands films, dont "Casque d'or", "Arsène Lupin", "Montparnasse 19" et "Le Trou", Jacques Becker a été, de 1932 à 1939, notamment pour "Madame Bovary" et "La Grande Illusion", l'assistant metteur en scène de Jean Renoir. Au moment de sa mort, en 1960, à l'âge de 54 ans, Becker était président de la Fédération Française des Ciné-Clubs.

Jacques Becker est un poète réaliste, c'est-à-dire moins un poète qui rêve qu'un poète qui observe et recrée. Il observe avec humour et sympathie le quotidien, la vie ordinaire, les personnages de la rue. "Je n'éprouve pas d'intérêt réel pour ce qui est exceptionnel", déclare-t-il. Et ailleurs: "Mes personnages m'obsèdent beaucoup plus que l'histoire elle-même. Je les veux vrais." Il amène ainsi ses comédiens à donner le meilleur d'eux-mêmes, à jouer avec sensibilité et naturel. "Il pouvait diriger n'importe quel acteur", dit de lui Fernandel.

"Antoine et Antoinette" est un film vif, rapide, joyeux, qui exprime à merveille le mouvement humain d'un quartier populaire de Paris, mêlé aux amours et aux aventures (billet de loterie gagné et perdu, etc.) d'un couple charmant de jeunes ouvriers. Ce film d'une heure et vingt minutes ne contient pas moins de 850 plans. Le découpage en fut extrêmement soigné (près de 1,250 collures, au dire de Becker lui-même). Tous les détails parlent dans ce film, grâce à une interprétation très juste, à une photographie impeccable et à un montage que les spécialistes s'accordent à trouver d'une technique raffinée.

Après la projection, les spectateurs qui le désirent pourront participer à un échange de vues d'une demi-heure sur la valeur et la portée du film.

L'admission générale est de 50 sous. Les étudiants des Cours d'été seront admis gratuitement, sur présentation de leur carte.

(Communiqué)

A l'Hôtel de Ville — La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le 3 juillet avait lieu la réunion régulière des Comités permanents de la ville de St-Boniface.

Il fut recommandé au Comité de finance que le contrat pour la restauration de la piscine au parc Happyland sur la rue Marion soit accordé à la Cie Durall, de St-Boniface, au coût d'environ $22,000.

D'après un rapport au Comité de finance, il en coûtera $7,000 de plus pour cette année pour les augmentations de salaires aux chefs de département, ainsi qu'aux employés qui ne sont pas sous la régie de l'union des employés des services publics.

Plusieurs fermiers situés dans les confins de la ville s'étaient adressée au maire afin d'obtenir des renseignements sur les moyens à prendre pour obtenir de l'aide puisqu'ils n'ont pas eu de récolte satisfaisante l'an dernier. M. le maire s'est informé auprès du bureau de l'assistance aux fermiers de l'Ouest au Département de l'Agriculture. Ce bureau dit que les fermiers pourront faire leur demande avant le 15 septembre afin que des inspecteurs de département puissent faire l'inspection des terrains.

Le R. P. A. Girard, O.M.I., supérieur du Juniorat, réitère sa demande afin d'obtenir l'exemption de taxes scolaires sur cette institution éducationnelle. Pour cette année, la taxe scolaire se chiffre à $1,952. Le Comité de finance discute cette demande et est d'accord avec M. le maire que la ville ne peut exempter personne de la taxe scolaire; si certaines gens aux institutions se trouvent lésés par cette taxe, ils devraient s'adresser au ministère de l'Education. Pour ce qui a trait au fait que la Commission scolaire de St-Boniface charge des frais de scolarité à certains pensionnaires du Juniorat qui fréquentent les écoles publiques de St-Boniface, le Comité de finance dit qu'il n'a pas le droit de dire à la commission scolaire ce qu'elle devrait faire dans ces circonstances.

Toutefois un comité composé du maire, du trésorier et de l'avocat de la ville étudiera le problème pour voir s'il serait possible d'exempter le Juniorat d'au moins une partie des taxes scolaires puisqu'il se donne des cours dans cette institution.

Le secrétaire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba demande à la ville de bien vouloir les soulager du fardeau écrasant des taxes, vis-à-vis leur association qui n'a pas de but commercial, mais s'occupe uniquement de problèmes éducationnels. Cette demande fut remise à ce même comité spécial qui étudiera ces problèmes tout en pensant à nombre d'autres demandes qui pourraient être faites par les autres confessions.

Un comité sur lequel siégeront l'ingénieur et l'avocat de la ville étudiera le problème de la réparation de rues lorsque les résidants de ces rues ont refusé de les faire paver. Ils verront s'il y a lieu d'amender le règlement afin que ces résidants soient obligés de payer pour ces réparations et que toute population ne soit pas taxée pour ces travaux.

La Cie Macan McDonald, de St-Boniface, fixe un prix de $560 pour le posage de piliers au pont de piétons de la rue Tremblay. Ces piliers de 40 pieds de longueur devront être fournis par la ville et rendus sur les lieux avant la construction. L'ingénieur dit au Comité des travaux publics que la construction de ce pont coûtera environ $5,000. Il est autorisé à procéder aux travaux.

La régie des rivières et cours d'eau a donné permission à la ville d'étendre du gravier sur les bords de la rivière Rouge devant la cathédrale afin de faciliter le stationnement à cet endroit; il faudra toutefois obtenir la permission du Métro puisque la rue Taché est sous la régie de l'autorité métropolitaine.

Par suite des plaintes de résidants de la Place Cabana et de la rue Deschambault, la police fera enquête sur le bruit causé par les motocyclistes dans ce district.

Le Comité des licences demandera un amendement au règlement afin de permettre au gardien de chien de prélever une taxe de $1.50 par jour pour les chiens internés lorsque ceux-ci sont soupçonnés d'être atteints de la rage.

Le Métro avise la ville qu'il joue la guerre contre les moustiques. Déjà l'opération a été complété dans toute la zone métropolitaine et l'on procède à un deuxième arrosage. On fait cette opération soit par bateau le long de nos rivières, soit en se servant de deux avions pour survoler les terrains marécageux; là où ni les avions, ni le bateau ne peuvent aller, l'on se sert d'appareils portatifs. Le Métro a eu un redoutable adversaire dans sa lutte contre les moustiques: les pluies presque continuelles du mois de juin jouent en faveur des bibites. Espérons que le Métro sortira vainqueur.

Le Département provincial de la Santé procède à une étude de la pureté de l'air aux environs de certaines industries dans notre ville. L'on apprend que la compagnie Barrett doit installer des filtres pour contrôler les émanations de leur industrie.

A lundi soir prochain.

Les familles Leclerc, Allaire et Dallaire fêteront leurs ancêtres

ILE D'ORLEANS — Deux familles de chez nous célébreront, cet été, à l'île d'Orléans, le tricentenaire de l'arrivée de leur premier ancêtre au Canada. Les familles Allaire et Dallaire soulignent l'événement le 24 juin, à St-François. Pour leur part, les familles Leclerc fêteront leur ancêtre, les 11 et 12 août, à St-Pierre.

Allaire-Dallaire

Les familles Allaire et Dallaire rappelleront la mémoire de leurs ancêtres Jean et Charles. Il y a 300 ans, les fondateurs quittaient St-Philibert-du-Pont - Charrault, petit bourg de la Vendée, près de la Roche-sur-Yon.

Avant leur départ, ils s'engagèrent auprès de François Péron, armateur rochelais, à travailler pendant trois années consécutives en Nouvelle-France. Une fois établis, ils s'ancrèrent à l'île d'Orléans et se marièrent en l'église Notre-Dame de Québec, en 1662. Ils eurent des fils et des filles, dont les descendants essaimèrent dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Nouvelle-Angleterre.

La manifestation du 24 juin prendra l'allure d'une grande fête populaire. Fait à signaler, c'est à St-François de l'île d'Orléans, sur une concession de terre dans la Seigneurie d'Argentenay, occupée en 1684 par Charles Allaire, puis transmise de père en fils, que se fera le dévoilement d'un monument commémoratif, par le consul de France à Québec.

Familles Leclerc

Plus tard, les 11 et 12 août, à St-Pierre de l'île d'Orléans, les descendants de Jean Leclerc et de Marie Blanquet fêteront le tricentenaire de l'établissement du fondateur de leurs familles en terre canadienne.

Belle fête familiale en l'honneur de Mme Albert Goulet, centenaire

Le soleil se leva radieux pour fêter son Canada. C'était le 1er juillet 1962. A l'hôpital Taché, au cinquième, on avait décoré une salle comme une serre. Des glaïeuls, des oeillets et des roses faisaient cadre pour une belle petite vieille qui fêtait ses 100 ans. Fragile et belle comme une poupée de porcelaine, Mme Albert Goulet, née Eléonore Gauthier, recevait les hommages de ses parents. Sur ses genoux, une poignée de télégrammes qu'elle lisait elle-même doucement: Sa Majesté la reine Elisabeth, le premier ministre, l'hon. J. Diefenbaker, l'hon. Duff Roblin, l'hon. Erick Willis et une foule de messages de parents et amis éloignés. Autour d'un bouquet d'oeillets roses, les cartes s'amoncelaient.

Comme elle était heureuse la petite vieille de 100 ans, celle qui oublie plus les détails récents que les souvenirs quasi photographiques de sa jeunesse! Elle parlait, en ce jour, de sa mère, Mme J.-B. Gauthier, première institutrice laïque à Ste-Anne-des-Chênes et Lorette. Elle parlait du bon vieux temps où la simplicité était à l'ordre du jour. Elle parlait de Riel qui était, dit-elle, un bel homme frisé. Elle parlait de son "chez-nous" à N.-W. Angle, à la frontière que touchent l'Ontario, le Manitoba et les Etats-Unis, où ses garçons entretenaient le terrain qui longe cette frontière, ce sanctuaire où la nature couvre sa table de verdure et de fruits, où le poisson abonde dans les petites baies du grand lac. Ces poissons sont si peu dérangés dans la grande solitude qu'on les prend "au panier". En hiver la famille est isolée, mais l'été voit arriver les bonnes visites des missionnaires et des parents. Les fils Goulet sont des chasseurs et pêcheurs experts. Ils devinrent capitaines de bateaux touristiques sur le Lac des Bois. Leurs récits sont de l'histoire vécue.

L'unique fille de Mme Goulet entra en religion chez les Soeurs Grises. Soeur Elise est en charge du laboratoire de l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac. Aujourd'hui elle fête sa maman. De sa voix si douce elle chante un solo approprié à l'occasion. Des larmes glissent sur les joues de la vénérable aïeule. Son garçon, Laurent, joue des vieux airs sur son violon, accompagné au piano par sa fille, Loretta.

Ils sont venus des Etats-Unis avec Adélard, de Bemidji, Minn. Entourant Mme Goulet, on remarque les représentants des familles A. Guyot, D. Gauthier, R. Martel, A. Delisle, D. et A. Hamel, W. et R. Goulet, Mmes Lucie Gauthier et A. Heppelle, Germain Martel et Henri Piédalue. On s'embrasse, on chante, on circule autour de la table garnie d'un repas buffet. Une fête qu'on n'oubliera pas . . .

Après la cérémonie, un grand nombre de parents se rendirent en pique-nique à St-Adolphe chez M. et Mme Jos.-H. Courchaine, nièce de la jubilaire.

Les familles Goulet, Gauthier, Guyot, Martel et Heppelle désirent remercier la Mère Supérieure des Soeurs Grises de son accueil et de sa bonne hospitalité. Merci à tous ceux qui eurent la délicatesse de prendre part à cette fête jubilaire.

Chère Madame Goulet, nos prières et nos voeux vous accompagnent.

T. GOULET-COURCHAINE.

Fannystelle

Décès

Le dimanche 1er juillet est décédé accidentellement à St-Claude M. Rémi Dureault, âgé de 21 ans. Il était étudiant de 3e année en science au collège St-Paul de Winnipeg.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Aimé Dureault, de Fannystelle; ses grands-parents, M. et Mme O. Dureault et Mme M. Arnal.

Le service funèbre fut célébré à l'église de Fannystelle le jeudi 5 juillet à 10 h. a.m. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Ceux qui renoncent sont plus nombreux que ceux qui échouent.
Henry FORD.



La conférence des évêques ukrainiens catholiques fut officiellement inaugurée, le lundi 2 juillet, à l'hôtel Marlborough de Winnipeg par Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada. Les évêques ukrainiens catholiques de toutes les parties de monde libre prenaient part à leur sixième conférence. La première de ces conférences avait lieu aussi à Winnipeg en 1957 lors de l'installation de Son Exc. Mgr M. Hermaniuk, C.Ss.R., comme archevêque métropolitain des Ukrainiens du Canada. Les conférences des années suivantes eurent lieu à Toronto, Philadelphie, Rome et Munich.

Une telle conférence joue un rôle très important dans la vie spirituelle des Ukrainiens catholiques du monde libre. Les archevêques et les évêques discutent et résoudent les divers problèmes et difficultés que rencontrent leurs fidèles dispersés sur tous les continents. Effort conjoint de pensée et d'action, la conférence ukrainienne catholique est un rempart de force et d'unité dans la lutte de l'Eglise contre le communisme athée.

Les évêques qui ont participé à cette conférence sont: 1ère rangée, de gauche à droite, **LL. EE. NN. SS. Neil Savaryn, O.S.B.M.**, évêque d'Edmonton, **Ivan Buchko**, visiteur apostolique des Ukrainiens de l'Europe occidentale, **Maxime Hermaniuk**, C.Ss.R., archevêque métropolitain des Ukrainiens du Canada, **Sebastiano Baggio**, délégué apostolique au Canada, **Ambrose Senyshyn, O.S.B.M.**, archevêque métropolitain des Ukrainiens des Etats-Unis, **Gabriel Bukatko**, archevêque de Yougoslavie, **Isidore Borecky**, évêque de Toronto; 2e rangée, **Augustine Horniak**, évêque de Londres, Angleterre, **Andrew Sapelak**, évêque d'Argentine, **Andrew Roborecky**, évêque de Saskatoon, **Joseph Schmondiuk**, évêque de Stamford, Conn., E.-U., **Yaroslaw Gabro**, évêque de Chicago, Ill., E.-U., **Ivan Prashko**, évêque d'Australie, et **Vladimir Malanchuk, C.Ss.R.**, évêque de Paris, France.

Comment un homme a gagné la bataille du "Zone 6"

"C'est une histoire que l'on ne saurait taire."

M. Richard Labossière, 460, rue Langevin, St-Boniface 6, Man., possède en effet une lettre d'une grande société manitobaine qui se lit, en partie, comme suit:

"It is unfortunate that, after leaving instructions with the various departements in this office to designate zone 6 as St. Boniface 6 at all times, a slip-up was made, and trust that you will understand that this was not a malicious attempt to annoy you." (C'est malheureux que les instructions ayant été données à tous les secteurs de notre bureau de désigner la zone 6 comme St-Boniface 6 en tout temps, une gaffe s'est produite. Nous espérons que vous comprendrez qu'il ne s'agissait pas d'une méchanceté mesquine à votre égard.)

Selon cette lettre M. Labossière a réussi non seulement à se faire adresser ses factures à St-Boniface 6, mais il a obtenu en outre que tout le courrier du département en question, à destination du zone 6, porte cette même adresse.

Ce ne fut pas sans persistance que le client a pu obtenir ce résultat, car sa correspondance avec le Manitoba Medical Service a debuté le 9 février. En réponse à ses objections, M. Labossière a reçu en date du 15 février, une lettre portant l'adresse, "Winnipeg 6" et une longue explication.

M. Paul Hower, directeur exécutif adjoint du M.M.S., y faisait remarquer que deux façons de s'adresser à St-Boniface étaient approuvées par le service des postes et qu'un officier du bureau des postes avait mentionné que la désignation par zones était pratiquée généralement par toutes les compagnies ayant beaucoup de correspondance massive, et cela pour faciliter l'usage d'appareils mécanisés.

Enfin, de dire M. Hower, le système de zonage postal permet des épargnes considérables, ce qui n'est pas à dédaigner par un service ayant 300,000 clients dans la région métropolitaine. L'avis dont se plaignait M. Labossière faisait partie d'un envoi de 125,000 pièces identiques.

Cette lettre, qui aurait pu décourager le citadin de St-Boniface (que puis-je faire moi tout seul en face d'une si puissante organisation?) n'a fait que stimuler l'ardeur de l'habitant de la rue Langevin.

En date du 28 février, en effet, M. Hower recevait une lettre du maire de St-Boniface, Son Honneur M. Joseph Guay. Ce dernier exprimait son désappointement et sa surprise, en indiquant que la méthode préconisée par M. Labossière était reconnue en premier lieu dans le guide postal et que deux autres résidants de la même rue recevaient leur courrier du M.M.S. avec l'adresse "St-Boniface 6".

Copies de la lettre de M. le Maire parvenaient en même temps à Me Laurier Régnier, à l'hon. W. Hamilton et à l'hon. Duff Roblin.

Le député de St-Boniface s'en est occupé le 5 mars. Il signalait à l'attention du M.M.S. que les citoyens de St-Boniface habitaient une ville aussi ancienne que Winnipeg et qu'un bon programme de relations extérieures devrait tenir compte de cette fierté.

D'autres interventions personnelles eurent lieu en même temps.

Enfin, le 8 mars, M. Labossière recevait du Dr J. C. McMaster, directeur exécutif du M.M.S., une lettre exprimant des regrets pour le trouble qui avait été occasionné par le manque de sensibilité du service et affirmant que le personnel en question avait été averti de tenir compte des préférences de M. Labossière sur ce point, à l'avenir.

Tout semblait réglé. Mais la bureaucratie ne s'amende pas rapidement. Le 20 juin, M. Labossière avait encore raison de se plaindre. Et cette fois-ci le retard semblait providentiel, car tout le problème de tous les plaignants a été résolu en même temps. Le Dr MacMaster de répondre d'abord: "nous faisons enquête sur cette question". Et finalement, le 22 juin arrivait le mot de la fin, portant la signature d'un nouveau directeur exécutif adjoint, M. H. H. Furch, et donnant raison à tous les citadins de St-Boniface: "Please accept the apology of the Manitoba Medical Service."

La lettre porte dans toute sa gloire l'adresse suivante: M. Richard Labossière, 460 Langevin Street, St. Boniface 6, Manitoba.

Décès

MME FREDERIC SICOTTE

Au sanatorium de St-Boniface, le mardi 19 juin, est décédée à l'âge de 83 ans Mme Frédéric Sicotte, de 369, avenue Provencher.

Le service funèbre fut célébré en la cathédrale de St-Boniface le vendredi 22 juin au milieu d'une foule recueillie. Le R. P. Adrien Hamel, P.B., officiait. Les Dames de Ste-Anne et les Tertiaires escortèrent la dépouille mortelle. Mmes P. Mireault et Fredette firent la quête.

Les porteurs étaient MM. Roger et Aimé Savoie, petits-fils de la défunte, et ses neveux, MM. Joseph Tétrault, Aimé Trudel, Germain et Denis Gosselin. Mmes P. Bergeron, Henri Orieux, U. Deschênes et Mlle V. Boulet portaient les cordons du poêle.

L'inhumation se fit au lot familial dans le cimetière de St-Malo, où déjà plusieurs enfants de la défunte l'ont précédée. Ce sont Alida, Clément, Gérard et Lucie, décédés en bas âge, Joseph, mort accidentellement à Transcona en 1926, à l'âge de 23 ans, et Anna, 27 ans, décédée au Sanatorium de St-Vital en 1937.

Mme Sicotte, née Alida Gosselin, naquit à Ste-Rosalie, Qué., le 30 juin 1879 et vint habiter à St-Malo, Man., en 1889. C'est là qu'elle épousa M. Frédéric Sicotte en 1900. A St-Boniface, où ils habitaient depuis plusieurs années, Mme Sicotte fit partie du Tiers Ordre, des Dames de Ste-Anne et du Service Social, duquel elle s'occupait activement.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois filles, Mme Louis Savoie, de St-Boniface, Laura (Mme Arthur Lambert), de Moderto, Californie, et Angéline (Mme Amédée Grégoire), de Sunnyvale; trois fils, Gilbert, Henri et Roger, également en Californie; 23 petits-enfants; 23 arrière-petits-enfants; un frère, Georges, de St-Boniface; cinq soeurs, Mmes Amanda Gadaire, d'Olga, D.-N., et Louis Tétrault, de La Broquerie, la Rév. Sr Eléonore, F.D.L.C., de Willow-Bunch, Sask., Mmes Anna Trudel, de St-Malo, et Anne-Marie Decaire, de Pinewood, Ont.

• • •

M. HENRI LAVIGNE

A l'hôpital de St-Boniface, le dimanche 24 juin, est décédé M. Henri Lavigne, de 154, rue Hébert. Il était âgé de 69 ans.

Né à Ste-Marie, comté de Bedford, Québec, M. Lavigne demeurait au Manitoba depuis 65 ans.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, René, de Winnipeg, et Roland, de St-Boniface; trois filles, Mmes T. Fifi, de Fannystelle, H. Morin, de Geraldton, Ont., et D. Baril, de St-Vital; 12 petits-enfants; deux frères, Odilon, de St-Boniface, et Alexandre, de Winnipeg.

Le service funèbre eut lieu à la cathédrale le mercredi 27 juin à 10 h. a.m., et l'inhumation dans le lot de famille au cimetière de St-Boniface.

La chapelle funéraire P. Coutu s'occupait des arrangements funèbres.

M. Léo Rémillard, réélu président du Cercle Molière de St-Boniface

Environ trente personnes ont participé à l'assemblée annuelle du Cercle Molière, le jeudi soir 28 juin, sous la présidence de M. Léo Rémillard.

Le président invita d'abord M. Guy Pariseau à lire son dernier rapport à titre de secrétaire, et offrit les voeux de tous à celui qui se dévoua tant pour le Cercle, comme secrétaire et comme comédien, au cours de ses deux années au Manitoba. On sait que M. Pariseau quittait le Manitoba cette semaine pour Gravelbourg où il continuera ses études en vue de titres académiques impressionnants.

Puis M. L. Rémillard rappela qu'au cours des derniers mois des cours de spécialisation furent donnés à des jeunes amateurs de théâtre, sous la direction de Mme Pauline Boutal, M. Robert Séguier, Mme M. Grandpierre, M. Denis Bélair et Me Robert Trudel.

La troupe du Cercle Molière fit une tournée en huit endroits, jouant "Le médecin malgré lui" et "Le visiteur", gagna cinq prix au Festival régional tenu à Fort William avec la pièce "Dulcinée", pièce qui fut aussi jouée lors du Festival national à Winnipeg. Le Cercle a accueilli la troupe de Gratien Gélinas lors de la présentation à Winnipeg de "Bousille et les Justes", et les troupes de Montréal et de Québec qui vinrent participer au Festival national.

Le nouvel exécutif élu pour l'année 1962-63 par l'assemblée est composé ainsi: Mme Pauline Boutal, directrice réélue; M. Léo Rémillard, président réélu; Mme Aimée Simons, vice-présidente; M. Louis Aubry, secrétaire; M. Denis Bélair, trésorier réélu; MM. Alphonse Larivière, Robert Séguier et Maxime Desaulniers, syndics.

Après l'élection, tous prirent activement part à la discussion du programme de l'année qui vient, dirent de bons mots à l'endroit de Guy Pariseau, soulignèrent à maintes reprises l'aide du Conseil des Arts ($4,500) qui permit la tournée du Cercle dans l'Ouest. La soirée se termina après l'annonce que le comité exécutif se réunira le 12 juillet pour élire les membres des divers comités (de lecture, de réception, etc.).

Un Conseil interdiocésain de l'Apostolat est érigé en Belgique

BRUXELLES — Les évêques de Belgique ont érigé un Conseil interdiocésain pour l'Apostolat. Comme le Conseil interdiocésain pour l'Enseignement catholique et le Conseil interdiocésain pour Caritas Catholica, le Conseil interdiocésain pour l'Apostolat est aussi composé des Vicaires Généraux qui sont chargés, dans leur diocèse, des oeuvres d'apostolat. Ce nouveau conseil sera l'organe de l'épiscopat chargé de régler les affaires courantes des mouvements d'apostolat.

LONDRES — Le gouvernement d'Afrique du Sud ne sera pas admis à avoir un observateur à la conférence des premiers ministres du Commonwealth en septembre prochain à Londres. Cette déclaration a été faite à la Chambre des lords par le duc de Devonshire, sous-secrétaire aux Relations avec le Commonwealth. L'Afrique du Sud a perdu son statut de membre du Commonwealth en devenant république l'an dernier.

St-Vital

Décès

Le lundi 25 juin, à l'hôpital général de St-Boniface, est décédé à l'âge de 82 ans M. Alexandre Normand, du lot 8, avenue Hazeldell, St-Vital.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marion Normand; deux fils, Arthur et René, tous deux de Winnipeg; trois filles, Mmes E. Engel et L. Lamirande et May, toutes de St-Vital; 18 petits-enfants et 48 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 28 juin à 10 h. a.m., en l'église St-Eugène de St-Vital. Les arrangements funéraires furent confiés au salon funéraire P. Coutu.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

La disparition des disques pose un problème. Plusieurs disques de valeur ont disparu dernièrement encore. Nous lançons un appel à ceux qui ont des relations trop amicales avec notre discothèque. Rendez les disques "empruntés", s'il vous plait!

Marie a fermé le Club des Jeunes pour la période des vacances. Deux émissions-magazines de Radio-Canada prennent la place: Les propos de Michèle et "Arc-en-ciel" avec Marcelle. Une autre émission-magazine prend l'affiche le matin à 8 h. 30: "Partage du matin". Les ménagères ont l'occasion de s'ouvrir des horizons tout en lavant la vaisselle.

"Fête au village" revient à l'horaire du samedi (11 h. 30 a.m.) cet été, et dès cette semaine. Roland Lelièvre s'arrêtera cette année dans différents villages échelonnés le long d'une rivière canadienne, choisie d'avance.

Table tournante

Marie-Claire Pichaud présente sur un microsillon une série de "chansons bibliques". C'est un disque austère qui n'a rien à voir avec la chansonnette habituelle. (Pour commander: SELECT SP 12.086)

Un autre disque hors série, indispensable aux collectionneurs de folklore: "Ballet national de danses françaises", dirigé par Jacques Douai et Thérèse Palau. Il s'agit du premier ensemble vocal et chorégraphique qui s'intéresse exclusivement — et méthodiquement — aux chants et danses traditionnels des provinces de France. (BAM LD 390)

La compagnie Capitol nous ramène Michèle Arnaud, une des meilleures interprètes de la chansonnette. Deux numéros sont remarquables sur ce disque: "La chanson de Prévert" et "Les cornemuses".

Qui est ce Camillo qui chante "Ballade pour une trompette"? La chanson est une importation d'Italie, et je ne serais pas surpris qu'elle aurait déjà fait le tour du monde, comme tant d'autres succès italiens.

"J'ai deux grands boeufs dans mon étable", chante Marcel Amont, et ça fait "ban-beu" tout le long de la chanson. Il est fou, ce Marcel Amont. Et dans un coup de vent il nous ramène à une époque disparue avec "La caissière du grand café" et "Le plus beau tango du monde" — sur un cha-cha!

Quant à Luis Mariano, le voici avec douze airs des plus populaires opérettes de Francis Lopez: "Andalousie", "La Belle de Cadix" et "Violettes impériales". Ce disque ferait un beau cadeau à bien des auditrices. (RCA VICTOR PAM 67.064)

Les sympathiques Maniboulas reviennent avec du merengue d'Haïti, fabriqué pas loin de Montréal, mais bien tourné tout de même. Ecoutez leur "Ay-bolé".

L'exotisme n'est pas une réussite à tout coup. Voici une bonne chose inspirée du Mexique: "Jouez Mariachis" (Gloria Lasso), et en voici une horrible: "Le Mexicain".

Au fait, le Mexique est à la mode, et même notre camarade Christian Leroy vient de succomber à l'appel. Il est parti si vite que nous avons oublié de lui demander sa liste des succès de juin . . .

"Feliz viaje!" Et n'oublie pas de revenir, surtout!

Fête nationale française

La célébration de notre fête nationale se déroulera dans le cadre traditionel, sous la présidence d'honneur de Monsieur le Consul de France.

Un grand banquet, suivi d'un bal, aura lieu le samedi 14 juillet à 7 h. p.m., dans la salle "Credit Union League", au numéro 191, avenue Provencher. A cause du nombre limité des places et pour assurer un bon service de la part des organisateurs, retenez vos billets immédiatement, c'est-à-dire avant le 9 juillet. On peut se les procurer au Consulat de France, chez Fontaine Electric ou en s'adressant à l'un des membres du comité de l'Union Nationale Française.

Les personnes qui viendront seulement qu'au bal seront admises dans la salle vers 9 h. p.m., c'est-à-dire après le banquet.

Le lendemain, dimanche 15 juillet, dans la chapelle du collège de St-Boniface, à 10 h. 30 a.m., une grand-messe, avec sermon de circonstance, sera célébrée aux intentions des membres de la colonie française et de leurs amis.

Que chacun se fasse un devoir d'amener parents et amis pour cette célébration grandiose.

Pour le banquet, on peut réserver des places ou des tables entières afin d'être avec ses amis.

(Communiqué)

Mariage Jubinville-Déquier béni à St-Claude, le 23 juin

ST-CLAUDE — Le samedi 23 juin, dans l'église de St-Claude, le R. P. L. Rostaing, S.J., du collège de St-Boniface, bénissait le mariage de Mlle Marie Déquier, fille de M. et Mme Damase Déquier, à M. Philippe Jubinville, fils de M. et Mme Laurent Jubinville, de St-Claude.

Il y eut échange d'anneaux, et le R. P. Rostaing dit la messe à l'intention des nouveaux époux. M. Norbert Cénerini, de Cardinal, exécuta quelques cantiques appropriés, accompagné à l'orgue par Mme Paul Martin.

La mariée entra dans l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une robe blanche courte; son voile court était retenu par une rose blanche. Elle portait un bouquet de roses rouges.

La cour d'honneur se composait de Mlle Jeannine Jubinville, soeur du marié, et de M. Albert Déquier, frère de la mariée.

Après la cérémonie religieuse, on se rendit à la demeure de M. et Mme Déquier, où un dîner intime réunit les invités. M. Albert Déquier porta le toast aux jeunes époux et lut quelques télégrammes de circonstance.

A leur retour d'un voyage de noces dans l'Ouest, M. et Mme Philippe Jubinville résideront à Treherne.

Baptêmes

Le 3 juin: Daniel-Léo-Joseph, fils de M. et Mme Ferdinand Dion, né le 25 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Dion.

Le 3 juin: Joan-Hélène-Sandra, fille de M. et Mme Frank Bennet, née le 22 mai. Parrain et marraine, M. J. V. Schepdael et Mlle E. Van de Bennet.

Le 10 juin: Normand-Roger, fils de M. et Mme Raymond Châtel, né le 3 juin. Parrain et marraine, M. Fernand Arbez et Mlle Elise Châtel.

Le 16 juin: Cathy-Ann-Marie, fille de M. et Mme Albert Mazurat, née le 9 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Philip Jackson.

Le 24 juin: Rachelle-Marie-Josephe, fille de M. et Mme Guy de Rosquigny, née le 13 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Deleurme.

Le 24 juin: André-Albert-Joseph, fils de M. et Mme Albert Trémorin, né le 12 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Trémorin.

Cotisations scolaires

Voici le rapport de la cotisation pour l'Action Catholique et l'Oeuvre St-Pierre-Apôtre de l'école secondaire.

D'abord quelques éclaircissements:

Chaque élève est taxé d'un dollar pour l'Action Catholique dans le diocèse. De ce dollar, l'A. C. local garde 25 sous. Si l'école compte 65 élèves catholiques, elle doit envoyer 65 x .75=$48.75, et garder $16.25. Mais si quelques élèves ne donnaient pas leur part, il faudrait envoyer $48.75 tout de même, devrait-on ne rien conserver dans les fonds locaux. Nous envoyons 75 pour cent de l'objectif et non 75 pour de l'argent perçu seulement.

Oeuvre St-Pierre-Apôtre

L'école secondaire vient d'envoyer, pour la troisième année consécutive, $100 pour son séminariste, M. l'abbé Thachil, à Poona, Indes. Cet argent est donné, en partie comme cotisation; ici, à St-Claude, nous demandons 50 sous par élève, par année.

Ces cotisations ont deux buts principaux: aider l'Eglise, dont l'élève est membre, et lui donner une formation missionnaire, le former à la générosité.

Ces contributions ne sont pas facultatives. Elles devraient venir des économies des élèves et non de la bourse des parents. Sur 68 élèves, cette année, 47 ont contribué à l'Action Catholique et 49 à l'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre.

Préparation du festival

Le 21 juin avait lieu à Swan Lake une réunion en vue de préparer le festival de la Division la Montagne pour l'année prochaine. M. Jean Durupt, Mmes Auguste Bonnefoy et René Martel et Mlle Odile Rey représentaient St-Claude.

Le festival qui eut lieu à St-Claude en mai dernier n'était qu'un essai, une première tentative. Chaque année on ajoutera une période de temps: cette année, une demi-journée; l'an prochain, une journée et une soirée en plus, avec juges et prix.

Ces festivals sont organisés, cependant, plus au point de vue formation culturelle qu'au point de vue compétition.

A la réunion du 21 juin, Mme Brandt, de Swan Lake, fut élue présidente, et Mme Girouard, de Somerset, vice-présidente. Mme Bonnefoy fera aussi partie du comité. Le festival se nommera "Le festival de la Division la Montagne". Le prochain aura lieu à Swan Lake le 30 avril 1963. Les règlements officiels et le programme paraîtront dès la mi-septembre. Le programme est bilingue.

Concours de composition

Félicitations à Brunel Girardin, 10e année, qui s'est classé un des premiers au concours de composition sur la vocation. M. J.-R. Doiron, du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb à Winnipeg, eut l'obligeance de venir lui-même offrir à Brunel une magnifique Bible de Jérusalem, qui "intéresse toute la famille", paraît-il.

Exposition annuelle

Les 22 et 23 juin eut lieu à St-Claude l'exposition annuelle. Quoiqu'elle coïncidait avec plusieurs autres activités, nommément quatre mariages, elle fut un succès.

Au point de vue scolaire, à part les quelques objets exposés par les écoles St-Claude et Haywood, l'école secondaire de St-Claude donna des démonstrations de danses folkloriques, de gymnastique et de deux choeurs de chants.

Tous remercient la Société d'Agriculture qui donne aux écoles le privilège de participer ainsi à l'exposition et met à leur disposition des prix substantiels. "Il serait à souhaiter que les élèves s'intéressent assez pour s'y rendre et qu'il puisse y avoir compétition", ont fait remarquer les membres du comité de l'école.

Çà et là

Voici une nouvelle particulièrement intéressante. Le village de St-Claude vient de voter, 174 pour et 18 contre, en faveur de l'incorporation du village. Voilà qui promet!

On a trouvé sur la ferme de M. Jean Bernard une radiosonde, espèce de radio qu'on lance et qui s'élève jusqu'à 17 milles. Elle communique avec la terre en ce qui concerne l'atmosphère: température, vélocité du vent, etc. Après trois jours, l'instrument en question descend sur la terre à l'aide d'un parachute. Quiconque le trouve doit l'apporter au bureau de poste qui l'expédie, après en avoir enlevé les piles, à l'adresse suivante: Department of Commerce, Weather Bureau, U.S.A. Lorsque M. Bernard ramassa la radiosonde, elle était encore chaude.

Après sa retraite, M. l'abbé L.-P. Jean, vicaire, est parti en vacances chez ses parents, dans l'Est.

UNDER THE MUNICIPAL ACT

Notice is hereby given that By-law No. 1962-4 of the Village of St. Pierre will be submitted to a vote of the resident electors of the said Village at the time and place herein described.

The purpose of the said By-law No. 1962-4 is to provide for the cost of the construction of a sewage disposal plant and sewage disposal system to be constructed and installed in the Local Improvement District No. 1 at a total estimated cost of $131,000.00 the said project to be financed by the issuance of debentures in the total of $131,000.00 bearing interest at 6% per annum and shall mature in accordance with the maturities hereinafter set out, on the 1st day of December in each of the years 1963 to 1982 both inclusive:

Year	Total Payment	Interest	Principal	Balance Owing
1963	$11,860.00	$ 7,860.00	$ 4,000.00	$127,000.00
1964	11,620.00	7,620.00	4,000.00	123,000.00
1965	11,380.00	7,380.00	4,000.00	119,000.00
1966	11,140.00	7,140.00	4,000.00	115,000.00
1967	11,900.00	6,900.00	5,000.00	110,000.00
1968	11,600.00	6,600.00	5,000.00	105,000.00
1969	11,300.00	6,300.00	5,000.00	100,000.00
1970	11,000.00	6,000.00	5,000.00	95,000.00
1971	11,700.00	5,700.00	6,000.00	89,000.00
1972	11,340.00	5,340.00	6,000.00	83,000.00
1973	10,980.00	4,980.00	6,000.00	77,000.00
1974	11,620.00	4,620.00	7,000.00	70,000.00
1975	11,200.00	4,200.00	7,000.00	63,000.00
1976	10,780.00	3,780.00	7,000.00	56,000.00
1977	11,360.00	3,360.00	8,000.00	48,000.00
1978	10,880.00	2,880.00	8,000.00	40,000.00
1979	11,400.00	2,400.00	9,000.00	31,000.00
1980	11,860.00	1,860.00	10,000.00	21,000.00
1981	11,260.00	1,260.00	10,000.00	11,000.00
1982	11,660.00	660.00	11,000.00	....
			$131,000.00	

The vote of the electors entitled to vote on the said By-law No. 1962-4 shall be taken on Monday, the 16th day of July, 1962, between the hours of nine (9:00) o'clock in the forenoon and six (6:00) o'clock in the afternoon of the said day, Central Standard Time, at the Municipal Hall in the said Village of St. Pierre.

The Secretary-Treasurer of the Village of St. Pierre will attend at the said Municipal Hall on Wednesday, the 11th day of July, 1962, between the hours of eleven (11:00) o'clock in the forenoon and twelve (12:00) o'clock noon, Central Standard Time, for the purpose, if requested, of appointing one person to attend at the polling place on behalf of persons interested in and desirous of promoting the passing of the said By-law and a like number to attend at the polling place on behalf of persons interested in and desirous of opposing its passing.

The Secretary-Treasurer of the said Village of St. Pierre shall attend at his office in St. Pierre, Manitoba, at the hour of ten (10:00) o'clock in the forenoon, Central Standard Time, on Tuesday, the 17th day of July, 1962, to sum up the number of votes for and against the said By-law.

The original of the said By-law No. 1962-4 duly approved by The Municipal Board of Manitoba is on file at the office of the Secretary-Treasurer of the Village of St. Pierre and may be examined by all interested parties during office hours.

DATED at the Village of St. Pierre, in the Province of Manitoba, this 22nd day of June, 1962.

C. Bourgeois,
Secretary-Treasurer,
Village of St. Pierre.

Notre-Dame-de-Lourdes a fêté avec joie ses deux nouvelles écoles et son Foyer

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Un soleil presque tropical, un vent qui rappelait au consul de France le mistral de Provence ou mieux le sirocco du Sahara, un nombre impressionnant de distingués visiteurs, une population en liesse, une jeunesse écolière ardemment souriante, des vieillards heureux, des commissaires et des instituteurs fiers et contents, tout a contribué au succès des grandes fêtes qui ont marqué l'ouverture officielle et la bénédiction des nouvelles écoles élémentaire et secondaire et du Foyer Notre-Dame, le mercredi 27 juin, à Notre-Dame-de-Lourdes.

A l'école élémentaire

A 2 h. exactement (heure solaire), après l'O Canada, M. C. LeMoullec, président du district consolidé de Lourdes, souhaita à tous les invités d'honneur et à la population la plus cordiale bienvenue dans l'école élémentaire. L'hon. Duff Roblin, premier ministre, ouvrit l'édifice officiellement. Après avoir rappelé avec éloquence que "l'instruction primaire est naturellement à la base de toute formation" il a rendu hommage à la haute formation qu'y prodiguent les Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies. Il remercia chaleureusement "ces religieuses qui se dévouent ici et dans les environs, depuis nombre d'années, à la formation de notre gent écolière en lui inculquant des principes religieux et moraux qui sont à la base même de notre bonheur humain".

M. Roblin conclut ce premier des quatre discours qu'il prononcerait en français au cours de la journée, en promettant de dire aux Québécois "qu'à Notre-Dame-de-Lourdes ils trouveront un groupe de Franco-Manitobains très actifs et confiants dans l'avenir". (En effet, M. Roblin se rendait à Québec le 1er juillet, jour de notre fête nationale, pour rendre officiellement hommage à Samuel de Champlain au pied de son monument, au nom de tous les Canadiens. Il assura son auditoire de Notre-Dame-de-Lourdes qu'il était fier de parler français chez eux et ainsi de se préparer à bien prononcer son discours à Québec le dimanche suivant.)

M. Etienne-J. Gaboury, architecte, présenta les clefs de l'école élémentaire à M. M. Jamault, principal. Puis Son Exc. Mgr Maurice Baudoux procéda à la bénédiction solennelle, avant que la foule se transporte de l'autre côté de la route pour la deuxième partie du programme, devant l'école secondaire.

A l'école secondaire

Au nom de la commission scolaire de la Montagne et du personnel enseignant, M. le docteur Hubert Delaquis y souhaita la bienvenue à tous, à l'ouverture officielle et à la bénédiction du nouvel Institut Collégial Notre-Dame.

Il s'adressa particulièrement au premier ministre qui, par sa présence, soulignait l'intérêt qu'il porte au développement culturel des jeunes en général, et à leur développement culturel français en particulier.

Regrettant l'absence de l'hon. Stewart McLean, ministre de l'Instruction publique, pour cause de maladie, il demanda à M. Roblin de lui transmetre les félicitations de tous les Franco-Manitobains qui ont lu avec joie dans **La Liberté et le Patriote** sa lettre au R. P. Raymond Durocher, O.M.I.: "Le Département va commencer des études en vue de l'organisation sur une base normale des classes de français dans les 1ère, 2e et 3e années".

Puis le docteur Delaquis remercia Mgr Baudoux d'avoir accepté de bénir les nouvelles écoles de Lourdes, quoique tout son temps soit déjà pris par l'administration du diocèse, l'organisation des équipes d'Amérique latine, la préparation du prochain Concile oecuménique.

Première école

L'Institut Collégial Notre-Dame, rappela l'orateur, fut la première école à donner le cours secondaire complet dans le territoire actuel de la division de la Montagne, sous la direction des Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies .L'élaboration du plan de construction tel que réalisé aujourd'hui exigea de la part des commissaires de nombreuses réunions, discussions, rencontres avec les membres du département d'Education.

L'accord n'était pas toujours parfait, ou du moins unanime. Il fallait décider du nombre des écoles, décider de leur site et de leur grandeur, etc. Comme en tout régime démocratique, la majorité l'emporta, approuvant le choix de quatre écoles dont celle de Notre-Dame-de-Lourdes.

La population en général, les instituteurs et les élèves sont maintenant fiers de leur école Notre-Dame. Ce n'est pas la plus spacieuse de la Montagne, ni celle qui aura le plus d'élèves, mais en somme ce ne sont pas les qualités matérielles d'une maison d'enseignement qui en font sa valeur culturelle et éducationnelle.

"Concentrons donc nos efforts pour améliorer la qualité de notre enseignement, approfondissons davantage quelques sujets de base au lieu d'éparpiller nos énergies sur de nombreux sujets secondaires. Développons le goût de l'étude, de la culture chez nos jeunes.

"Encourageons nos élèves à continuer leurs études même audelà du cours secondaire si possible, et surtout n'oublions pas nos origines française et catholique. Alors notre Institut Collégial continuera à s'épanouir et à fournir comme par le passé ces professionnels, ces cultivateurs, ces commerçants, ces artisans et surtout ces nombreux professeurs qui en font sa gloire."

Le docteur Delaquis conclut en remerciant tous ceux qui avaient contribué à la réalisation de ce projet, notamment les officiers du Département d'Education, les architectes E. Gaboury et Associés, M. Ducharme, etc.

M. Roblin parla de nouveau, en excellent français, rappelant qu'au cours des quatre dernières années la province a doublé ses octrois pour fin d'instruction publique au Manitoba. En 1958, par exemple, les octrois dans la division scolaire de la Montagne étaient de $147,650; aujourd'hui ils s'élèvent à $339,733. De fait, dans cette division scolaire le gouvernement paie 65 pour cent du coût total des écoles et 35 pour cent est absorbé par les contribuables de l'endroit. Lourd fardeau pour le gouvernement provincial, pour les municipalités et la division scolaire, mais "nous croyons que cet investissement est le meilleur que nous puissions faire pour assurer l'avenir de notre province".

L'orateur ajouta qu'il était heureux de constater qu'en ce milieu homogène on pouvait compléter la formation des élèves en leur offrant des avantages religieux et culturels qui aident à enrichir leur développement.

Présence épiscopale

Mgr Baudoux, invité à prendre la parole, sut offrir à tous les responsables ses plus chaleureuses félicitations et rappeler à grands traits les principes fondamentaux de l'Eglise en matière d'éducation. Tous les élèves qui l'entouraient, petits et grands, écoutaient avec respect et grande attention ces paroles claires et éloquentes du chef du diocèse qui ne cesse de répandre partout, en toutes occasions, le message de vérité. Cette jeunesse étudiante de Notre-Dame-de-Lourdes semblait admirer de façon spéciale Son Excellence revêtu des ornements liturgiques, mitre en tête et tenant à la main sa crosse épiscopale.

M. Gaboury présenta les clefs de l'Institut Collégial à la Rév. Sr M.-Geneviève, principale, après la coupe du ruban par le premier ministre. Mgr Baudoux procéda alors à la bénédiction de l'édifice, et la chorale des élèves chanta des cantiques appropriés.

Le tour des anciens

C'est M. Josaphat LeNéal qui présida les cérémonies d'ouverture du Foyer Notre-Dame, à titre de président du comité qui travailla tant pour la réalisation de ce projet. Ici encore il y eut quelques discours, où les orateurs soulignèrent à l'envie que la population de Notre-Dame-de-Lourdes, non contente d'assurer le bien-être et l'éducation de sa jeunesse, entend accorder à ses citoyens âgés une maison où ils trouveront cette atmosphère de sérénité religieuse et de paix humaine dont ils ont tant besoin.

Hommage aux Chanoinesses

Le premier ministre et l'hon. John Christianson, ministre du Bien-être social, rappelèrent naturellement qu'au cours des dernières années on a vu surgir un bon nombre de foyers pour nos vieillards, et dirent leur satisfaction que ces projets reçoivent l'approbation de nos populations . . . tel que le démontre la magnifique entente ici au Foyer Notre-Dame. "Les octrois provinciaux versés à la construction de magnifique édifice sont substantiels, mais il ne faudrait pas ignorer l'apport des gens de l'endroit et l'initiative des religieuses Chanoinesses des Cinq Plaies, qui sont aussi fort importants".

M. Roblin rendit un hommage spécial à ces Chanoinesses dont le dévouement et l'abnégation pour les personnes âgées est inestimable. Ce nouveau Foyer, dit-il, offrira à nos vieillards un lieu de refuge et de retraite au sein même de l'endroit où ils ont travaillé et vécu. Ils pourront de cette façon continuer de prendre part aux activités de la vie sociale de leur milieu.

Maison d'activité reposante

M. Gaboury, qui présenta la clef du Foyer à la Rév. Sr M.-Laurent, directrice, voulut cette fois dire quelques mots au sujet de cette annexe ou prolongement d'un Foyer qui fonctionnait déjà avec vitalité et dont il s'inspira à titre d'architecte. Il précisa donc que cette annexe n'est pas un motel, ni un hôpital, ni même une maison de vieillards, mais une maison pour des gens retirés avec la jeunesse dans le coeur. Voilà pourquoi il a cherché la gaieté et voulu encourager l'activité. En un mot, il a voulu exprimer l'atmosphère d'une maison de campagne où il y a détente complète et activité reposante.

La bâtisse a été développée en longueur, résultat de la condition du terrain. Les facilités centrales et surtout la chapelle ont été exprimées de façon "distante" pour que domine l'aspect spirituel. Ce projet, dit l'architecte, lui procura une expérience passionnante et lui permit de s'attacher à l'équipe: M. Josaphat LeNéal, président plein de verve et de dynamisme, Mme LeNéal, secrétaire diligente, MM. Frank Lesage, Roch, Bazin, Mabon et docteur Delaquis. M. Gaboury mentionna aussi les Chanoinesses, en particulier les Rév. Srs M.-Bernard et M.-Laurent, M. Jack Donner, du Département des Foyers des Vieillards, M. Wally Noyes, ses associés (Robert Turenne, Robert Nemeth, Adrien Gaboury et Bernard Aubry), M. T. B. H. Kruse, ingénieur-conseil, les constructeurs Peterson et Fonger (surtout M. Henry Berg, contremaître), etc.

Félicitations

Mgr Baudoux eut ensuite l'occasion de féliciter la population de Notre-Dame-de-Lourdes qui prouve en ce jour à quel point elle s'intéresse à l'éducation de sa jeunesse et au bien-être corporel et spirituel de ses personnes âgées, et sait s'imposer de lourds sacrifices pécuniaires pour démontrer cet intérêt. Puis il bénit l'édifice que les nombreux visiteurs admirèrent ensuite, tout en dégustant une bonne tasse de café.

Tous se rendirent enfin au dernier rendez-vous de cette journée mémorable, le grand banquet servi avec une élégance toute souriante par des demoiselles de l'école secondaire dans la salle paroissiale, vers 7 h. (heure solaire). Tous les convives étaient des "invités". La disposition même des tables le soulignait agréablement. On remarquait d'abord la table d'honneur où avaient pris place Mgr Baudoux, M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, les honorables Roblin et Christianson, M. Gildas Molgat, chef de l'opposition, M. Damien Giordani, consul de France, M. George Muir, député fédéral de Lisgar, Mmes Thelma Forbes et C. Morrison, membres de l'assemblée législative, la Rév. Mère M.-Céline, générale des Chanoinesses, M. le Dr H. Delaquis, M. J.-L. Hacault, préfet de la municipalité, M. Léo Labossière, du Département d'Education, M. Josaphat LeNéal, président du comité du Foyer Notre-Dame, la Rév. Sr Marie-Joseph, M. C. Lemoullec, etc. (Naturellement les dames accompagnaient leurs maris.) M. René Bosc, instituteur, agissait comme maître de cérémonies.

Plusieurs tables d'honneur

Les autres invités prirent place à différentes tables: table du clergé et des médecins, table des instituteurs de la Montagne, table du Foyer Notre-Dame (religieuses, architecte, comptable, avocat, entrepreneurs en construction, contremaître, etc.), table des écoles (principales, secrétaire de la division, inspecteurs et commissaires, etc.), table des conseils municipaux et des présidents des organisations du village, et enfin table des représentants de chacune des familles de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes où prirent place des Pantel, Roch, Préjet, Muller, Augert, Chanel, Lesage, Gaboriau, Vuignier, Deroche, Charrière, Chabbert, Bérard, Robitaille, Badiou, Deleurme, Durand, Meyer, Bosc, Magne, Bazin, Delaquis, Comte, Collet, Jamault, Vigier, Mabon, Fouasse, Kolly, Dupasquier, etc. C'était vraiment la fête paroissiale par excellence.

On avait entendu plusieurs discours déjà au cours de l'après-midi. C'est sans doute pourquoi la liste des orateurs à la fin de ce banquet se résuma à . . . huit seulement. Il convient d'ajouter que ces orateurs remplirent les conditions exprimées par l'un d'eux: "Etre court, brillant, spirituel". C'est Mme C. Morrison qui porta le toast à la Reine.

Atmosphère favorable

M. J.-L. Hacault, maire de la municipalité rurale de Lorne, montra comment cette municipalité a collaboré fructueusement avec la population de Lourdes dans la réalisation du projet d'un Foyer pour vieillards, foyer digne de ceux qu'il visita à l'occasion avec M. Roméo Decosse, secrétaire de la municipalité, et susceptible d'accomplir sur place l'oeuvre de dévouement qui s'effectue depuis si longtemps à l'hôpital Taché de St-Boniface.

M. Léo Labossière, directeur adjoint du service d'administration au Département d'Education, fit une thèse brillante sur l'"éducation complète" qui peut bien se donner dans de beaux bâtiments neufs, mais exigera toujours le travail assidu et sérieux des élèves. Il incita particulièrement les parents à toujours donner à leurs enfants, au foyer, une atmosphère favorable à l'étude.

Le Consul de France

Mme Thelma Forbes raconta avec précision l'histoire des démarches qui ont précédé la construction du Foyer Notre-Dame, félicita particulièrement MM. LeNéal et Lesage, se rappela au bon souvenir du Père Simon Nivon, et souhaita qu'un jour on lui réserve une chambre dans cet édifice de paix et de sérénité.

M. Georges Muir, député fédéral, se dit honoré d'avoir été invité à participer aux grandes fêtes de cette journée historique, puis M. Damien Giordani félicita la population de Notre-Dame-de-Lourdes qui manifeste en ce jour son grand esprit de "civilisation". Car, dit-il, un peuple civilisé sait à la fois prendre soin du progrès spirituel et moral de sa jeunesse par l'éducation, et du repos corporel de ses citoyens âgés. De plus, s'écria M. Giordani, je suis ému de votre fierté "qui n'est pas un orgueil, mais une légitimité" de Canadiens possesseurs d'une double culture, celles de Pascal et de Newton, de Shakespeare et de Molière, etc.

M. Christianson

Sans doute encouragé par l'exemple de M. Roblin et poussé par l'envolée du Consul de France, l'hon. Christianson commença son discours en prononçant quelques phrases agréables en excellent français. Puis il transmit les voeux de l'hon. George Johnson, ministre de la Santé qui, avec les fonctionnaires de son ministère, collabora étroitement avec la population de Lourdes au projet du Foyer Notre-Dame.

Mgr Baudoux, qui dut parler pour la quatrième fois, résuma clairement tout ce qui avait été dit dans la journée par les autres orateurs, au sujet des deux nouvelles écoles et du nouveau foyer pour vieillards. L'éducation des jeunes et le bien-être des personnes âgées intéressent l'Eglise au plus haut point, dit-il, car il s'agit là de domaines qui engagent le progrès spirituel et moral. Puis Son Excellence renouvela ses félicitations à tant de responsables dévoués qui ont permis la réalisation de tels progrès à Lourdes.

Réciprocité

Le dernier orateur, l'hon. Roblin profita de l'occasion pour reprendre certaines paroles de Mgr Baudoux et de M. Giordani et, en conséquence, inciter ses compatriotes de langue anglaise à tirer meilleur parti de la présence "chez nous" d'un groupe si actif de Canadiens français. Ils nous font la leçon, dit-il, car ils savent approfondir leur propre culture et se nourrir à la nôtre, alors que trop souvent les Canadiens d'expression anglaise ignorent les richesses linguistiques et culturelles françaises.

Après tant de discours (il était déjà 9 h., heure solaire), la foule chanta "Dieu sauve la Reine" et se dispersa. Mais cette journée ne sera jamais oubliée par la population de Notre-Dame-de-Lourdes, spécialement par la gent écolière qui avait obtenu du premier ministre un congé complet pour le 29 juin.

Ste-Amélie

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Léopold Roussin (née Imelda Moriaux) à l'occasion de la naissance d'une fille, à l'hôpital de Ste-Rose, le 20 juin.

Prompt rétablissement à Mme Ludger Soucy qui dut subir une intervention chirurgicale à l'hôpital Victoria de Winnipeg. Après un séjour de 15 jours, elle revint chez elle le vendredi 22 juin avec M. et Mme Louis Ferec et M. Ludger Soucy.

Mlles Bertha Langlois assistait au congrès provincial de la Ligue Féminine Catholique à Fort Garry, le 25 juin.

Mlle Irène Langlois a passé une semaine avec sa soeur, Mlle B. Langlois, au presbytère, et retourna à Virden le dimanche 24 juin.

Mlle Judy Finney, de Winnipeg, passait la fin de semaine du 16 juin chez ses parents.

M. et Mme C. Berthelette et leur fillette, Patsy, de Dauphin, ont passé leurs vacances chez M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme Arthur Desjardins, père, après avoir passé quelque deux mois à St-Charles, sont revenus à Ste-Amélie.

Mme Gladys Coss visitait ses filles à Winnipeg, récemment.

M. Bernard Durauf se rendait à Toronto pour affaires, au début du mois de juin.

M. et Mme Raymond Leperre et leur fillette, Lori, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 16 juin chez M. et Mme Jules Leperre.

Les élèves de l'école St-Vincent-de-Paul eurent la visite du R. P. G. Ramaekers, S.J., de St-Boniface, visiteur des écoles.

M. et Mme C. Debeucklaere, accompagnés de M. et Mme Gustave Debeucklaere, sont partis, le 19 juin, en voyage dans les Etats-Unis, en Colombie-Britannique et en Ontario.

Le dimanche 17 juin, M. l'abbé C. Vachon, curé, baptisa la fillette de M. et Mme J. Murray (née Doreen Knockaert), de Makinak.

Mlle Louise Verhaeghe, de Winnipeg, est venue passer la fin de semaine du 22 juin avec ses parents.

Voici les noms de ceux qui se sont rendus à St-Boniface pour le banquet des Belges: M. et Mme L. K. Finney, M Albert Verhaeghe, M. et Mme Julien Vandenbosch et leurs enfants, Gilbert et Terry, MM. et Mmes Adélard Verhaeghe et Gérard Debeuckelaere. Ce groupe en profita pour visiter des amis.

M. et Mme Albert Labelle et leurs fils, Joseph et Philibert, se sont rendus à Winnipeg pour affaires durant la semaine du 14 juin.

Pique-nique

Grand merci à toutes les personnes de la région qui vinrent en si grand nombre au pique-nique annuel. Merci à toutes celles qui ont aidé.

Sincères condoléances à MM. et Mmes Donald Davignon et Auguste Bernard à l'occasion du décès de leur père, M. Modeste Davignon, de St-Boniface. Il était âgé de 96 ans. Les funérailles eurent lieu le mardi 26 juin dans l'église de Ste-Amélie. M. l'abbé C. Vachon officiait. M. Léon Pineau avait charge des funérailles.

Soirée familiale

Le mardi 19 juin, M. et Mme Albert Delaurier arrivaient chez M. et Mme Jos. Corbel. On reçut les nouveaux mariés en une réunion familiale où se réunirent M. et Mme A. Delaurier et leur famille, de Laurier, M. et Mme Roméo Montsion et leur famille, d'Ochre River, et M. et Mme Louis Flower et leur famille, de Ste-Rose, et autres amis. Durant la soirée, ils ont déroulé des films de la cérémonie de leur mariage et de leur voyage. M. et Mme Albert Delaurier retournaient au travail à Winnipeg, le 21 juin.

Activité de la L.F.C.

Il y eut assemblée de la Ligue Féminine Catholique le mercredi 13 juin à la résidence de Mme Amélie Soucy. L'assemblée commença par les promesses de la Ligue lue par les membres et le directeur. Treize membres étaient présents, dont une nouvelle, Mme Yvette Verhaeghe.

La présidente et le directeur lurent la correspondance. On décida qui irait au congrès provincial le 25 juin. Les rapports des comités de spiritualité, de la presse, de l'action sociale et de recrutement furent donnés. Ce dernier comité rapporte l'adhésion de deux nouvelles recrues à la Ligue. Cinq membres portaient leur épingle de la Ligue. Mlle B. Langlois donna un court résumé du congrès diocésain, auquel elle a assisté.

La présidente demande ensuite à M. l'abbé Vachon, curé, de bénir la nouvelle bibliothèque située dans la demeure de Mme A. Soucy.

Mme G. Coss fut gagnante du prix d'hôtesse donné par M. l'abbé Vachon. Mmes E. Verhaeghe et C. Archambault servirent le goûter.

Fête-Dieu

Le dimanche 24 juin étant jour de la Fête-Dieu, les Révérendes Soeurs Oblates décorèrent l'église. Il y eut procession jusqu'à l'école, où M. l'abbé Vachon lut des prières et donna la bénédiction du Saint Sacrement.

Exposition agricole annuelle à St-Jean-Baptiste les 13 et 14 juillet

ST-JEAN-BAPTISTE — La Société Agricole de St-Jean-Baptiste désire annoncer aux paroissiens ainsi qu'à tous les citoyens des paroisses environnantes que leur grande exposition annuelle aura lieu sur le terrain de pique-nique, les 13 et 14 juillet.

Le gouvernement, la municipalité et l'organisation locale contribuent une somme de $2,500 pour primer les envois de toutes sortes. Le choix des choses à apporter à l'exposition est presque sans limite. Toutes les familles peuvent certainement trouver quelque chose, soit grain, gerbes de foins divers, légumes, fleurs, pièces de broderie, linge confectionné à la maison, pâtisseres, etc. On promet même de récompenser la plus belle gerbe de mauvaises herbes.

Les agriculteurs seront heureux de montrer leurs petits cochonnets roses; les clubs 4-H, leurs fringants petits veaux ainsi que les produits de leurs jardins.

Les journées promettent d'être instructives et intéressantes.

Messieurs les cultivateurs, veuillez fouiller vos champs; les petits garçons, amenez vos petits animaux, et mesdames, ouvrez bien grand vos tiroirs et confectionnez les bonnes pâtisseries que vos doigts de fée savent si bien préparer et apportez tout cela à l'exposition. La vue de ces bonnes et belles choses sera pour tous un sujet d'inspiration et d'encouragement.

Ordination de M. l'abbé G. Beaudry

Le 30 mai dernier, M. l'abbé Georges Beaudry était ordonné prêtre par Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, dans l'église du Précieux-Sang à St-Boniface. M. l'abbé Beaudry se destinait au ministère du Brésil et se méritait par le fait même la sympathie des catholiques du diocèse. M. l'abbé Beaudry avait souvent rendu visite à ses confrères, vicaires de la paroisse. Les paroissiens voulurent lui témoigner leur admiration pour son esprit apostolique en recueillant une somme très appréciable qui lui fut présentée le soir de son ordination par Mgr H. Lapointe, curé, et M. l'abbé G. Dionne, vicaire, à l'issue de la touchante cérémonie. M. l'abbé Beaudry a été très sensible à ce geste de délicatesse et remercie tous ceux de la paroisse qui ont voulu lui venir en aide à la veille de son départ pour l'Amérique du Sud.

Visite pastorale

Le 6 juin dernier, la paroisse de St-Jean-Baptiste avait l'honneur de recevoir Son Exc. Mgr Baudoux pour la visite pastorale. Plus de 100 enfants reçurent le sacrement de Confirmation, chacun accompagné de son parrain ou de sa marraine. Les cérémonies se déroulèrent dans un ordre parfait, grâce à la coopération de vétérans dans le service des autels, mariés pour la plupart et pères de famille. A la messe de Son Excellence, le 7 juin, où une cinquantaine d'enfants firent leur première communion, Monseigneur l'Archevêque prêcha un vibrant sermon sur la vocation qui fit une profonde impression sur l'esprit des parents et de leurs enfants. On espère que ces paroles produiront des fruits en engageant les parents à vivre plus intensément leur vie chrétienne afin de faciliter à leurs enfants une réponse généreuse aux appels du Christ.

Visiteurs

Le 7 juin dernier, Mgr H. Lapointe recevait des visiteurs du Québec. M. le Chanoine Charles-Henri Lapointe, directeur général de l'Action Catholique au diocèse de Trois-Rivières, arrivait accompagné de sa soeur, Mme Estelle de la Chevrotière, de sa tante, Mme Cécile Marchand, et de son neveu, M. Claude Lamothe, étudiant au Séminaire de Trois-Rivières. Pendant que M. le Chanoine se livrait à la prédication aux grands séminaristes et aux prêtres du diocèse, le reste du groupe se permit plusieurs pérégrinations à différents endroits de la province et put admirer à satiété l'extension des plaines du Manitoba. Après quelques visites à la parenté de St-Boniface et d'ailleurs, tous se mirent en route pour un voyage aux Rocheuses. Là encore ils furent impressionnés par tant de choses si nouvelles pour eux; les grands ranches de l'Alberta, la majesté et la splendeur des montagnes de l'Ouest, la beauté des lacs et des établissements si modernes et tellement en accord avec le cadre des montagnes. De retour à St-Jean-Baptiste pour un peu de repos, les cousins poursuivirent leur route vers Fort William, Rouyn et finalement Trois-Rivières. Fatigués mais heureux, les visiteurs gardent de leur voyage un souvenir impérissable. On les invite à revenir et à aller encore plus loin dans l'Ouest, où de nouvelles surprises les attendent sûrement.

Clinique de sang

Une clinique de sang sera tenue à St-Jean-Baptiste, le 12 juillet à l'auditorium de l'école, de 3 h. 30 à 8 h. 30 p.m. On a grandement besoin de généreux donateurs.



Mme Eléonore Goulet, de Lorette, fête gaiement son centenaire

LORETTE — Le 1er juillet 1862, à Lorette, Man., appelé alors la petite pointe de chênes, naissait au foyer de J.-Baptiste Gauthier et de Rosalie Germain une petite fille, Marie-Eléonore. Qui aurait pu penser que ce bébé maigrelet vivrait 100 ans et plus!

Mme Gauthier ouvrit la première école à Lorette, Man., en 1862; elle fut aussi la première institutrice à Ste-Anne-des-Chênes, appelé la grande pointe de chênes.

La petite Eléonore reçut de sa mère une solide éducation et une bonne instruction. Quand Mme Gauthier enseigna à la Rivière aux Roseaux, Marie-Eléonore fut profondément étonnée d'apprendre que, depuis le massacre du Lac des Bois, le corps du fils de La Vérendrye reposait devant une vieille grainerie près de l'école.

Eléonore eut le bonheur de recevoir sa première hostie des mains de Mgr Taché, et elle fut confirmée le même jour.

De St-Boniface à Ste-Anne-des-Chênes, il fallait alors traverser des marais. La voiture de Son Excellence s'embourba, et Mgr Taché fut obligé de descendre de la voiture. Il dut enlever ses souliers pour ne pas les perdre dans la boue gluante. Quand la mère de la petite Eléonore aperçut l'Evêque et lui demanda sa bénédiction, Sa Grandeur répondit: "Je vous donne la bénédiction d'un va-nu-pieds." — On était à nettoyer ses chaussures.

A 40 ans, Mlle Eléonore Gauthier épousait M. Albert Goulet, veuf et père de quatre enfants en bas âge. M. Goulet était le frère de M. Roger Goulet, qui fut inspecteur des écoles de St-Boniface et que les anciens ont bien connu.

Dans son nouveau foyer, Mme Goulet se dévoua sans compter. Elle fut très dévouée et bien maternelle pour ses enfants adoptifs, si bien que la Rév. Sr Elise Goulet, S.G.M., disait récemment: "Elle fut pour nous une vraie maman et je ne crois pas qu'une mère puisse être meilleure qu'elle."

Le temps passa . . . Servant Dieu et le prochain fidèlement, M. et Mme Goulet eurent des années de bonheur. Mais un jour la maladie s'installa au foyer. En 1952, le couple vint frapper à la porte de l'Hospice Taché. En 1953, M. Goulet mourut.

Aujourd'hui, Mme Goulet, centenaire, garde le lit, mais elle sait occuper ses loisirs. Après ses dévotions quotidiennes, elle lit son journal **La Liberté** et parfois nous raconte avec verve ses mémoires.

On lui demanda un jour: "Avez-vous hâte Mme Goulet de voir le Bon Dieu?" Avec un fin sourire elle répondit: "Il fait bon goûter les douceurs de la terre en attendant celles de l'éternité. Je ne suis pas malade et je suis heureuse. Le Bon Dieu fera bien ce qu'Il voudra mais je ne suis pas pressée de "décoller".

Le R. P. L. St-Pierre, S.J., a chanté sa première messe à St-Georges

ST-GEORGES — Le dimanche 1er juillet, le R. P. Louis St-Pierre, S.J., célébrait sa première messe solennelle dans sa paroisse natale de St-Georges. Les ministres assistants à la messe du nouvel ordonné furent M. l'abbé L. Morin, curé de St-Georges, le R. P. L. Hardy, S.J., du collège de St-Boniface, et M. l'abbé R. St-Pierre, de Prince-Albert. Parmi les autres religieux présents à la fête, on remarquait le R. P. M. Caron, S.J., qui prononça le sermon, MM. les abbés J. Bellavance, R. Roy, P. Gagné, R. Lane et L. Cloutier et le R. P. A. Plamondon, O.M.I.

Le R. P. Louis St-Pierre obtint son baccalauréat au collège de St-Boniface en 1949. Ensuite il entreprit deux années d'études à l'Université de Manitoba en agronomie. Après douze années chez les Jésuites, il fut ordonné prêtre le 21 juin dernier à Montréal par Son Em. le cardinal P.-E. Léger. Le nouveau prêtre célébra sa première messe à l'Immaculée-Conception de Montréal. De nombreux paroissiens, parents et amis vinrent partager la joie de leur nouveau prêtre à l'occasion de sa première messe solennelle. Après la messe, un dîner en son honneur fut servi au sous-sol de l'église. Plus de 240 couverts furent servis par les dames de la paroisse, sous la direction des Dames de Ste-Anne, à qui était confiée la tâche de servir les convives.

Après le repas plusieurs personnes rendirent hommage à l'invité d'honneur. D'abord le R. P. Louis St-Pierre fut prié de distribuer deux coupes aux clerc-servants les plus fidèles et des prix aux premiers en catéchisme. Ensuite le maître de cérémonies, M. David Jubinville présenta les orateurs. M. J.-E. Beaubien se fit l'interprète de tous pour exprimer la joie régnant parmi les paroissiens. M. E.-J. Bouvier présenta les souhaits des Chevaliers de Colomb.

Puis, le Père St-Pierre adressa la parole pour remercier chaleureusement tous ceux qui rendirent possible l'accomplissement de sa vocation. Il rappela quelques souvenirs de jeunesse, entre autres celui de sa retenue un soir jusqu'à 7 h. p.m., "qui conservera le record pour la plus longue retenue jamais infligée à St-Georges", espère-t-il.

M. l'abbé Louis Morin, curé, remercia ensuite tous ceux qui avaient participé à l'organisation de cette fête. Il souligna également que le Père St-Pierre était le premier prêtre natif de la paroisse. Le dîner se termina par les grâces et chacun s'empressa d'aller donner la main au Père, tout en lui réitérant le souhait du Père Caron: "Je vous souhaite un long ministère et il sera long s'il est saint."

St-Laurent

Decès

M. Jean-François Combot, âgé de 88 ans, est décédé au Sanatorium de St-Boniface le samedi 23 juin.

La messe de Requiem fut chantée en l'église de St-Laurent le mercredi 27 juin par le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Natif de Plouzevede, Bretagne, M. Combot vint s'établir sur une ferme à St-Laurent en 1905; plus tard, il géra un magasin.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Pierre et François, de St-Laurent; une fille, Marie (Mme E. Coutu), de Winnipeg; un frère, Pierre, de Dufresne; 19 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

Le Pas

Decès

Le vendredi 15 juin est décédé au sanatorium de Clear Water Lake M. William Morin, après une longue maladie endurée chrétiennement. Il était âgé de 67 ans.

Résident de Le Pas durant 20 ans, il avait servi à la première grande guerre en France et en Belgique. Il était membre de la Légion Canadienne de Le Pas.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. R. Maor, O.M.I., dans la cathédrale du Sacré-Coeur de Le Pas, au milieu d'un grand nombre de parents et amis. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Iola; un fils, Lorne, de Le Pas; une fille, Elisabeth (Mme Bill Garand), de Churchill; deux petites-filles; trois soeurs, Mme Gertrude Dubé, de Montréal, Mme Lucy Upston, de Marlcham, Ont., et Mme Blanche Rioux, de Greenville, E.-U.

Les porteurs étaient MM. Paul Fee, Vern Berstrom, Jos. Nault, Léo Despins, Bob Garand et Marcel Fréchette.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme William Morin et sa famille désirent remercier très sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur épreuve, soit par leurs prières, offrandes de messes, tributs floraux et visite au salon mortuaire. Merci au R. P. R. Major, O.M.I., aux porteurs, aux médecins et aux personnels des hôpitaux de St-Antoine et de Clear Water Lake.

Autre décès

Mme Georges Richard est décédée à l'hôpital général de Winnipeg après une longue maladie. Elle était âgée de 57 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale du Sacré-Coeur de Le Pas et l'inhumation se fit au cimetière local.

Va-et-vient

Mlle Stella Yahvorski est revenue de ses vacances à Niagara Falls et Toronto.

M. le Dr et Mme Leicester Colleen et leur fille, Janice, sont allés à Saskatoon pendant la fin de semaine.

M. et Mme Elmer Crawford sont partis pour leurs vacances. Ils doivent s'arrêter à Dauphin et Winnipeg avant de se rendre aux Etats-Unis.

M. et Mme Jackson sont partis en promenade dans l'Est.

Mmes H. Downing et F. Lytle visitèrent leurs époux, à Churchill, Man.

M. et Mme G. Stanyer sont revenus de Transcona, où ils ont assisté au mariage de leur nièce.

M. et Mme Van Buren, de Dauphin, visitaient les parents de Mme Van Buren, M. et Mme C. Carpick, en fin de semaine.

M. et Mme J.-E. Deleau sont retournés à Souris après un séjour chez leurs fils et bru, M. et Mme M. Deleau.

M. John Essar, d'Hamilton, est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme P. Marchenski.

M. et Mme Adrien Roy et leur famille, de Dauphin, sont arrivés à Le Pas pour prendre charge des motels LaVérendrye.

M. Florent Labossière épouse Mlle Alice Rouire à Haywood

HAYWOOD — Le samedi 23 juin, Mlle Alice Rouire, fille de M. et Mme Ernest Rouire, unissait sa destinée à celle de M. Florent Labossière, fils de M. et Mme Thomas Labossière, de Somerset.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église de Haywood par M. l'abbé J. Choiselat, curé. La chorale de la paroisse exécuta quelques beaux cantiques appropriés.

La mariée fit son entrée dans l'église accompagnée de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était élégante dans sa jolie toilette qui comprenait une longue robe blanche de dentelle et de nylon avec manche en pointe de lis. Son voile court était retenu par un diadème de fleurs d'orangers. Son bouquet se composait de roses rouges naturelles.

Les filles d'honneur, Mlles Jeannette Labossière, soeur du marié, et Francine Bernard, amie de la mariée, étaient vêtues de robes roses de nylon. Elles portaient des bouquets de pivoines et de marguerites. Diane Lemieux, nièce de la mariée, vêtue d'une robe blanche, servait de bouquetière.

MM. Albert Tardiff et Joseph Rouire agissaient comme garçons d'honneur.

A l'issue de la cérémonie religieuse, de nombreux parents et amis se rendirent à la salle de Rathwell pour un succulent souper.

A la table d'honneur prirent place les heureux époux, leurs parents, la cour d'honneur, M. l'abbé Choiselat, M. Arthur Rouire, parrain de la mariée, et Mme Exerille Labossière, représentant la marraine du marié. M. Auguste Debuschères, cousin de la mariée, agissait comme maître de cérémonies.

Plus de 400 personnes vinrent féliciter les nouveaux mariés au cours de la soirée dansante.

Pour le départ du voyage de noces, la mariée était vêtue d'un costume beige avec accessoires corails.

A leur retour, M. et Mme Florent Labossière résideront à Somerset.

Au Manitoba

La Broquerie

Journée remarquable

Le dimanche 1er juillet, plusieurs événements dans le domaine spirituel, intellectuel et social contribuaient à produire dans la paroisse une atmosphère vivifiante.

C'était une heureuse coïncidence que les fêtes du Sacré-Coeur et du Précieux-Sang étaient célébrées le même jour.

Ce même jour, alors que les élèves finissants assistaient à la bénédiction du Saint Sacrement, revêtus de la toge, leurs dévouées institutrices, les Soeurs Grises, assistaient aux mêmes offices revêtues de leur nouveau costume, plus simple et plus frais.

Un autre événement riche en promesses de bénédictions surnaturelles était la présence ce jour-là d'une jeune religieuse de la paroisse destinée aux missions du Brésil. En effet, la Rév. Sr Anna Normandeau, S.G.M., qui était venue passer quelques jours de vacances dans sa famille, dira adieu aux siens vers la mi-juillet, alors qu'elle partira pour São Paulo.

Pour compléter la joie de cette journée remarquable, les paroissiens voyaient revenir la supérieure du couvent, la Rév. Sr Armande Caron, S.G.M., qui, en mai dernier partait pour un voyage dans l'Est. Après avoir fait une retraite à Montréal, celle-ci avait le plaisir de visiter sa famille en Gaspésie et tout particulièrement son frère, le R. P. Jean-Baptiste Caron, O.M.I., missionnaire en Afrique, actuellement en voyage au Canada. Cependant, Sr Caron se dit très heureuse de revenir au couvent après un si beau voyage.

Ça et là

Plusieurs institutrices et religieuses sont allées suivre des cours d'été.

Le mardi 3 juillet, M. et Mme Joseph Balcaen partaient pour Montréal, où M. Balcaen doit suivre des traitements médicaux.

M. et Mme Alfred Champagne et leurs six enfants passent quelques semaines de vacances à La Broquerie, où ils visitent leurs parents et amis et particulièrement, M. et Mme Elas Gauthier, les parents de Mme Champagne.

La Salle

Ça et là

Mme Adélina Hogue jouit actuellement de la presence de sa soeur, Mme Mary Richard, arrivée le samedi 30 juin de Vancouver, C.-B., pour une semaine de vacances. L'évènement a coïncidé partiellement avec la visite de son fils aîné, Alfred, également de Vancouver, en promenade dans la localité au cours de la semaine du 24 juin.

M. Robert Boulet, de Chewynd, C.-B., fit un court séjour chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Wilfrid Côté, le dimanche 1er juillet.

Le dimanche 1er juillet, MM. et Mmes Alfred Paradis et Stéphane Maurice, de Dunrea, visitèrent MM. et Mmes René Lavallée et Ernest Rochon, respectivement.

Parmi ceux qui furent en villégiature au camp d'été, chalets, etc., on remarquait M. et Mme Alain Rochon et leur fils, Ronald, qui passèrent la semaine du 24 juin à White Lake; MM. et Mmes Raymond Rochon et Aimé Cormier et leurs familles, actuellement en excursion à Brereton Lake; M. et Mme Rodolphe Gendre, accompagnés de leurs fille et gendre, M. et Mme Donald Sedens, de Winnipeg, qui passèrent la dernière fin de semaine à Narow, Man.

Mme Sophie Cormier était en promenade au cours de la semaine du 17 juin, chez son fils, Alain, et sa fille, Mme Arsène Girardin, de St-Claude. Elle eut la joie d'assister en cet endroit à la célébration de la première messe de M. l'abbé Roger Bazin, nouvel ordonné. De St-Claude, elle se rendit à Routhledge, Man., afin de visiter la benjamine de ses filles, Mme Armand Durant, et sa famille.

Le samedi 16 juin fut béni par M. l'abbé G. Poitras, curé, le mariage de Mlle Pauline Lavallée, fille de Mme Alida Lavallée avec M. Denis Alary, de Winnipeg. Le jeune couple a élu domicile à Norwood, Man. Félicitations à ces nouveaux mariés.

Souhaits de prompt rétablissement à Réjeanne Vouriot, fille de M. et Mme Paul Vouriot, qui dut être conduite d'urgence à l'hôpital de St-Boniface le samedi 30 juin, à la suite d'un pénible accident.

La Fédération des Travailleurs du métal du Québec a décidé de lancer une campagne en faveur de la semaine de 32 heures, sans diminution du salaire hebdomadaire. Présentement, ses 13,000 membres travaillent 40 heures par semaine et plus. La plupart d'entre eux sont à Arvida, Beauharnois, Shawinigan, Ile-Maligne, Sorel et Lauzon.

M. A. Arnould a été élu Grand Chevalier à Lorette

LORETTE — A la dernière assemblée régulière des Chevaliers de Colomb du Conseil Jubinville, dans la salle paroissiale, un nouvel exécutif a été élu comme suit: Grand Chevalier, M. Alex. Arnould; Député Grand Chevalier, M. Aurèle Ross; chancelier, M. Léopold Grégoire; syndic, M. Philibert Hamel; garde intérieur, M. Roland Préfontaine; garde extérieur, M. Léo Dubois; secrétaire-archiviste, M. Emile Abraham; trésorier, M. Maurice Therrien; secrétaire financier, M. Gérard Cournoyer; cérémoniaire, M. François Lebrun; conférencier, M. Paul Trudeau; avocat, M. Gilles Manaigre; ex-Grand Chevalier, M. Denis Bohémier.

Meilleurs voeux de succès à cette nouvelle équipe et sincères remerciements à l'exécutif sortant de charge.

Félicitations

Félicitations à l'Hon. Stewart McLean, ministre de l'Education, d'avoir permis l'enseignement du français dans les grades primaires. Il est reconnu qu'apprendre une langue dans les 1ère, 2e et 3e années est plus facile et qu'une personne qui sait deux langues en vaut deux. Sur ce point, on est plus avancé qu'aux Etats-Unis.

Fête-Dieu

La procession de la Fête-Dieu fut un vrai succès. Le reposoir était érigé chez M. Guillaume Henry. Le défilé suivit le parcours de la rue Comminges, la rue Lagimodière et le chemin Dawson, pour ensuite retourner à l'église. Les chefs responsables des scouts, MM. A. Jacques et Denis Bohémier, suivis des 12 nouveaux scouts, conduisaient la procession. Ce qui était aussi impressionnant était de voir les jeunes communiants qui prenaient part à ce défilé. Les Chevaliers de Colomb agissaient comme gardes pour l'ordre et la bonne tenue des paroissiens.

Enquête révélatrice

La préparation du congrès de l'Association d'Education du 23 juin a fourni l'occasion de faire une enquête sur ce qui se lit à Lorette. On croit peut-être que les gens des campagnes ne lisent pas. Voici cependant le nombre d'abonnements à divers journaux dans cette paroisse: 80 abonnements à **La Liberté et le Patriote**; 63 au "Carillon News"; 75 au "Free Press Prairie Farmer"; 90 au "Winnipeg Free Press"; 32 au "Winnipeg Tribune"; 78 au "Co-Op Producer"; 7 au "Western Producer"; 11 au "Family Herald"; 7 à "MacLean"; 14 à "Chatelaine", sans compter "Vers Demain, "La Ferme", tous les livres de poche, magazines et comiques.

D'après l'enquête, La Salle et La Broquerie méritent des félicitations, car 100 pour cent des paroissiens y reçoivent **La Liberté et le Patriote.** Pourquoi n'en serait-il pas ainsi ailleurs?

St-Malo

Décès

Mme Léon Dionne, née Maria Dandeneau, est décédée le lundi matin 25 juin à l'hôpital de St-Pierre, où on l'avait transportée d'urgence. Elle était âgée de 43 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux; un fils, Michel; une fille, Hélène; ses parents, M. et Mme Joseph Dandeneau, de La Broquerie; deux frères, Antoine et Isidore; deux soeurs, Cécile (Mme Noël Dionne), de St-Boniface, et Thérèse (Mme Albini Grimard), de La Broquerie.

Le service funèbre fut chanté en l'église de St-Malo par M. l'abbé D. Roy, curé, et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial, le jeudi 28 juin.

Les porteurs étaient MM. Yvon, Emile, Joseph et Jules Sorin, Lucien Poiron et Léopold Chartier, tous cousins de la défunte.

Le salon mortuaire Desjardins s'occupait des arrangements funèbres.

Powerview

Baptêmes

Le 22 avril: Joseph-Glenn, fils de Glenn Pakoo et d'Olive Turcotte, né le 20 février. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Comtois.

Le 1er avril: Paul-Glenn, fils de Louis Malo et de Florence Pakoo, né le 25 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Malo.

Le 22 avril: Lucie-Suzanna, fille d'Henri Astrowski et de Marita Lolite, née le 15 mars. Parrain et marraine, M. et Mme John Zarniski.

Le 22 avril: Louise-Donna-Marie, fille de Richard Kemball et de Lilliane Lamoureux, née le 28 mars. Parrain et marraine, M. et Mme André Beaudet.

Le 6 mai: Mathieu-Joseph-Lionel, fils de Lionel Chèvrefils et de Marguerite Ste-Croix, né le 22 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Chèvrefils.

Shower

Le 23 juin avait lieu un shower en l'honneur de Mlle Rita Palardy en la demeure de ses parents. L'invitée d'honneur reçut de jolis et nombreux cadeaux. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Mariage Cyr-Pichar

Le samedi après-midi 2 juin, dans l'église Notre-Dame-du-Laus, M. l'abbé Raymond Roy, curé, bénissait le mariage de Mlle Darleen Pichar à M. Ernest Cyr.

Le marié était accompagné de son oncle, M. Raoul Cyr, et la mariée de son père, M. Mike Pichar.

La dame d'honneur était Mlle Mona Thomas, et les filles d'honneur, Mlles Catherine Bruneau, Karen Kemball et Diane Bulmer, accompagnées d'Eddie Pichar, Kenneth Cyr, Michael et Teddy Pichar.

Il y eut souper et réception à la salle Légion de Pine Falls. Après un voyage de noces, les nouveaux époux établirent domicile à Powerview.

Mariage Mesojednik-Palardy

Le samedi 30 juin, M. l'abbé Raymond Roy bénissait le mariage de Mlle Rita Palardy à M. Léopold Mesojednik.

Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs, d'une demoiselle et d'un garçon d'honneur.

Après le souper et la réception chez les parents de la mariée, les nouveaux époux partirent pour un voyage de noces.

A leur retour, ils demeureront à Winnipeg, où tous deux ont un emploi.

Distribution des prix

Le vendredi 29 juin commençaient les vacances des élèves de l'école Léonard. La Rév. Sr Principale, accompagnée de M. l'abbé R. Roy, curé, et des membres de la commission scolaire, passa par les neuf classes pour distribuer les cartes de promotion et des prix.

On donna ensuite des cadeaux à M. l'abbé Roy, aux maîtres et maîtresses et aux membres de la commission scolaire. Après les bons conseils et souhaits de M. le Curé, l'on prit un bon thé avant de se disperser.

Va-et-vient

M. l'abbé R. Roy, curé, est parti en vacances et est remplacé par M. l'abbé Cloutier.

M. et Mme Lucien Desilets sont revenus enchantés d'un voyage de cinq semaines, pendant lequel ils ont visité la Chine, le Japon, Hawaii, la Californie et l'exposition mondiale à Seattle.

Dunrea

The paroissial

Le thé annuel des dames de la paroisse, qui devait etre servi dans le parterre de M. et Mme Auguste Garand, dut avoir lieu dans une des anciennes classes attenant à la salle paroissiale, car il avait plu ce matin-là; heureusement qu'un beau soleil vivifiant se montra dans l'après-midi, mettant une note gaie parmi les nombreux visiteurs venus pour répondre à la pressante invitation des dames.

Plusieurs tables, ornées de bouquets de fleurs embaumées, de sandwiches et de patisseries de choix, étaient disposées avec goût. Il y eut vente d'articles divers faits à la maison, comprenant de jolis tabliers, des centres de dentelle, etc.; aussi, sur une autre table s'étalaient de fines patisseries qui disparurent en un clin d'oeil.

Pour finir, on tira le billet chanceux sur le joli couvre-pieds confectionné par les dames au cours de l'hiver, et l'heureux gagnant fut M. Jos. Hudson, de Dunrea.

Tout se passa comme un charme, grâce à la bonne organisation, dont les principales animatrices étaient Mmes Félix Fitzpatrick, Richard Rondeau et Georges Boulet. Mais toutes les dames à tour de rôle se remplacèrent pour prêter de bonne grace leur aide précieuse.

Grand merci à tous ceux qui sont venus participer à ce thé qui a obtenu un beau succès financier.

Va-et-vient

Le vendredi soir 29 juin, Mme Athanase Lavoie a pris un avion à réaction à Winnipeg pour Montréal, où elle visitera sa soeur, Jeanne, son frère, Camille, et plusieurs autres parents.

M. et Mme J.-O. Boulet recevaient pour le dernier congé de fin de semaine la visite de M. Robert Boulet, d'Alberta, de MM. et Mmes Michel Boulet et Jos. Bisson, de Somerset et Haywood.

M. Lionel Aquin, accompagné de ses enfants, Marguerite et Pierre, de St-Charles, de Mme Paul Toutant et de Mlle Virginie Boulet, de St-Boniface, est venu pour une courte visite parmi sa parenté.

MM. et Mmes Alfred Paradis et Stéphane Maurice sont allés en fin de semaine, en promenade à La Salle et St-Boniface.

Mme Alfred Bisson et ses fils, Laurent et Raymond, de St-Boniface, étaient dans cette localité, récemment.

M. et Mme Vermeulen, ainsi que Mme Isabelle Wary, de Fort Garry et Winnipeg, sont venus récemment visiter Mme Florida Spurrill, leur mère, et, vu son état de santé plutôt précaire depuis quelque temps, l'ont ramenée avec eux en ville pour soins médicaux.

Prompt rétablissement à Mme Albert Boulet qui est hospitalisée à St-Boniface.

M. l'abbé A. Gervais, vicaire, jouit depuis quelques semaines de vacances dans sa famille, mais il revient tous les dimanches pour dire la messe à Baldur et au sanatorium de Ninette.

Veillée-surprise

Le jeudi soir 21 juin, les nombreux amis de M. Henri Beaupré se réunissaient à la demeure de M. Yvan Ford pour offrir leurs voeux et félicitations à M. Beaupré à l'occasion de son prochain mariage. Ils lui offrirent comme gage d'amitié un grille-pain électrique ainsi qu'un assortiment d'outils. La soirée se passa fort agréablement et un bon goûter y mit le point final.

Ste-Agathe

Va-et-vient

Pendant la fin de semaine du 22 juin, MM. et Mmes André et Louis Huberdeau, de St-Lazare, venaient visiter leurs parents, M. et Mme Martial Fenez. M. Fenez retourna avec eux à St-Lazare. Durant ces mêmes jours, M. et Mme Pierre Fenez, de Sioux Narrows, Ont., venaient chercher leur fille, Lucille, à l'issue de son année scolaire.

Décès

Un ancien de la paroisse est disparu à l'âge de 88 ans. M. Joséphat Bilodeau, célibataire, dernier survivant de sa famille, est décédé à Vancouver le mardi 26 juin.

La dépouille mortelle fut transportée par voie ferroviaire jusqu'à Ste-Agathe. Le samedi 30 juin, le service fut chanté par M. l'abbé A. Couture, curé, assisté d'un neveu du défunt, le R. P. A. Joyal, O.M.I., et de M. l'abbé R. Nadeau, curé d'Aubigny, comme diacre et sous-diacre.

Les servants de messe étaient Ronald et Joseph Lécuyer, petits-neveux du défunt, Jean-Maurice Lemoine et Ralph Kaluchuk. Les porteurs étaient tous neveux et petits-neveux du défunt: MM. Jean-Paul et Aurèle Gagnon, Gérard Lécuyer, Emmanuel, Albert et Gérard Bilodeau. La quête du service fut faite par MM. Gérard Bilodeau et Gérard Lécuyer. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière local.

M. Joséphat Bilodeau était né à Ste-Rosalie, Qué. Il vint au Manitoba avec sa famille en 1891 et devint un cultivateur prospère de Ste-Agathe. Retiré depuis quelques années déjà, il partit pour Vancouver en 1952 pour demeurer chez sa nièce, Mme Rose Boutin, où il acheva ses jours.

Mariage

Le samedi 30 juin, à 4 h. p.m., Mlle Monique St-Onge, fille de M. et Mme Adolphe St-Onge, unissait sa destinée à celle de M. Roland Gauthier, fils de M. et Mme Elas Gauthier, de La Broquerie.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le cousin du marié, le R. P. Louis Vielfaure, P.B., missionnaire d'Afrique en visite dans sa famille au Manitoba.

La mariée était vêtue d'une longue robe de taffetas blanc et de dentelle avec corsage ajusté, encolure ronde et manches en pointes de lis. Son voile trois-quarts était retenu par une couronne de muguets. Elle portait un bouquet de roses rouges. Précédée de sa coeur d'honneur, elle fit son entrée dans l'église au bras de son père.

Les dames et filles d'honneur, Mmes Thérèse Hébert et Jocelyne McIver, soeurs de la mariée, et Mlles Yolande Freynet et Violet Manzuck, étaient habillées en organza de soie, couleur apricot. Elles tenaient des bouquets d'oeillets blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Leo Girouard, Paul St-Onge, Adélard Gauthier et Louis Balcaen.

A l'issue de la cérémonie religieuse il y eut souper qui réunit une centaine de convives à la salle paroissiale. Le repas fut servi par Mmes Margaret Garrett, Anne Dorge, René Pilon et Yvette Joyal. Le soir, la salle se remplit pour une brillante soirée. Les mariés furent comblés de beaux cadeaux et ils sont fort reconnaissants aux généreux donateurs.

A son départ, le dimanche après-midi 1er juillet, la mariée portait une robe fleurie de couleurs brillantes, un manteau brun et des accessoires beiges. Les nouveaux mariés partaient pour leur voyage de noces d'une quinzaine de jours, au cours duquel ils visiteront l'exposition mondiale de Seattle. A leur retour, ils habiteront à La Broquerie.

St-Laurent

Baptêmes

Le 17 février: Rachelle-Yvette-Marie, fille de M. et Mme Willie Dumont, née le 11 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Cheys, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 juin: Maurice-Gérard-Joseph, fils de M. et Mme Marcel Combot, né le 12 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Bénédict Coutu, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 juin: Dale-Joseph, fils de M. et Mme Jean Chartrand, né le 13 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Germain Coutu, oncle et tante de l'enfant.

Ça et là

M. et Mme Wilmer Bruce recevaient, le samedi 30 juin, leurs fille et gendre, M. et Mme James McCraken (Sylvia), qui revenaient de leur voyage de noces. Ces derniers se sont d'abord rendus à Montréal chez leurs parents et à New York. Les jeunes époux demeureront à Brandon, Man. M. McCraken fait partie de l'Armée canadienne et est stationné à Shilo, Man.

Mme Elzéar Cyr, de Vancouver, visitait sa belle-soeur, Mme Marguerite Cyr, en fin de semaine, après avoir passé quelque temps avec ses fille et gendre, M. et Mme Harrisson, à Winnipeg.

EN SASKATCHEWAN

M. A. Grenier, de Marcelin, est décédé à l'âge de 64 ans

MARCELIN — Le vendredi 15 juin, à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, s'éteignait M. A. Grenier, âgé de 64 ans. Il naquit à Ste-Marthe, Qué., et vint dans l'Ouest en 1910.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Yvonne; deux fils, Simon et Lionel, de Marcelin; cinq filles, Simone (Mme S. Degagné), de Marcelin, Léonie (Mme C. Gaudet), de Victoria, C.-B., Rita (Mme R. Bélair), de Debden, Réjeanne (Mme R. Pouliot), de Port Alberni, C.-B., et Thérèse (Mme S. Bisson), de Debden; 31 petits-enfants; deux frères, Wilfrid et Ferdinand, de Marcelin.

La dépouille mortelle fut exposée à sa résidence, où un grand nombre de parents et amis s'étaient réunis.

Les funérailles eurent lieu à 10 h. a.m. le mardi 19 juin en l'église St-Joseph de Marcelin. M. l'abbé L. Forget chanta la messe de Requiem, assisté par MM. les abbés A. Beaulac et G. Pouliot, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil fut conduit par M. Marcel Degagné, petit-fils du défunt. Les porteurs étaient MM. Gilbert Grenier, Achille et Raymond Beaulac, Alain Côté, André Duret et Arthur Manseau. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Assistaient aux funérailles un grand nombre de parents et amis de Montréal, Victoria, Port Alberni, Debden, Prince-Albert, Saskatoon, Spiritwood, Leask et plusieurs autres endroits.

Remerciements

La famille Grenier désire remercier toutes les personnes et toutes les organisations qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles lors de son récent deuil.

Va-et-vient

M. et Mme Alex. Lagimodière sont revenus d'un voyage dans la province de Québec.

M. et Mme Henri Desjardins sont revenus d'un voyage à Seattle. Ils ont eut récemment la visite de leur fils, le R. P. Omer Desjardins, O.M.I.

En visite chez Mme Achille Grenier sont M. et Mme Claude Gaudet, de Victoria, C.-B., et Mmes J. Gaudreau et R. Pouliot, de Port Alberni, C.-B.

En visite chez M. Ferdinand Grenier sont leurs fils et bru, M. et Mme Georges Grenier, et leur famille, de St-Boniface, Man.

Willow-Bunch

Ça et là

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, a été nommé curé de Willow-Bunch. Il prendra charge de sa nouvelle paroisse vers la fin de juillet.

MM. Wilfrid Benoit et André Lipovsky sont partis travailler à Esterhazy et Yorkton, respectivement, comme électriciens.

Mlles Lyns Weins et Lois Benoit sont arrivées récemment chez leurs parents, M. et Mme Johnny Weins et Mme Gertrude Benoit, après avoir complété leurs études à l'école normale de Regina. Félicitations à Mlle Weins, qui gagna une bourse d'étude.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs parents.

Mlle Estelle Rainville est venue visiter sa soeur, Mme Donat Joyal, récemment.

M. l'abbé Alfred Bouchard, vicaire, fit sa retraite du 24 au 29 juin.

Les RR. FF. Philip-John, Roger-Francis et Aimé, E.C., sont partis vers l'Est le 29 juin, pour deux mois de vacances.

M. et Mme Frédéric Desjardins sont allés visiter leur fille, Lilianne et sa famille, en Ontario, ainsi que d'autres parents et amis, dans le Québec.

Mme M. Lantier et ses enfants sont allés passer quelques jours chez leurs parents à Coronach. M. Lanthier est présentement en tournée d'affaires en Alberta.

M. et Mme D. Martin, d'Edmonton, ont visité M. et Mme Armand Lantier, récemment.

M. l'abbé A. Bouchard, vicaire, s'est rendu, avec M. l'abbé M. Pavlu, de Rockglen, à l'ordination de M. l'abbé M. Millar, à Hodgeville, le 1er juillet.

Baptêmes

Le 1er juillet: Guy-Marcel-Joseph, fils de Marcel Dionne et de Rachelle Rodrigue, né le 15 juin. Parrain et marraine, Claude Dionne et Yvette Ingrand.

Le 1er juillet: Michel-René, fils de Raymond Fafard et de Germaine Bourdages, né le 20 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Bourdages.

Le 1er juillet: Philias-Ernest, fils d'André Fortier et de Doris Beausoleil, né le 14 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Picard, remplacés par M. Albert Fortier et Mme Annette Fortier.

Prince-Albert

Décès

Le lundi 25 juin, en la cathédrale du Sacré-Coeur, M. l'abbé Roger St-Pierre chantait le service funèbre de Mme Alice Régina Ethier en présence d'une grande foule de parents et amis.

Mme Ethier naquit le 21 août 1905, dans le Québec. Elle vint avec ses parents, M. et Mme Thomas Lefaivre, s'établir dans le district de Prince-Albert en 1914, à Hoey, puis à Prince-Albert jusqu'en 1961. Elle passa un an à Calgary, Alta, et depuis 2 mois était revenue à Prince-Albert.

Son époux, M. Henri Ethier, la précédait dans la tombe en 1958.

La défunte laisse dans le deuil trois soeurs, Mme Rosa LeBlanc, de Calgary, Alta, Mme Simone Roy, de Hoey, Sask., et Mme Louise Tirnkamp, de Prince-Albert; un frère, Hubert LeFaivre, de la Colombie-Britannique; quatre beaux-fils, Sylva et Davies Ethier, de la Colombie-Britannique, Gaston, de Bellevue, et Joseph, de Jack Fish Lake.

Les porteurs étaient MM. Emilien, Edouard et Gaston Ethier, Roy Hoey, Elzo Tirnkamp et C. LeBlanc.

Le chant fut très bien rendu; M. Maurice Casgrain touchait l'orgue.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Banquet

Les Dames Patronnesses du collège se sont organisées pour servir le banquet dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, le lundi 9 juillet à 7 h. p.m., à 300 convives.

Classes de catéchisme

Les classes de catéchisme à l'Académie de la Présentation de Marie commenceront le lundi 16 juillet, à 9 h. a.m.

Le lundi 2 juillet, les Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée célébraient le 10e anniversaire de la fondation de leur institut.

Il y aura plusieurs déplacements des Oblates Missionnaires au cours de l'été. Mlle R. Valcourt partait le 4 juillet pour enseigner le catéchisme à Fort Smith, Uranium City et Coppermine. Mlle H. Fortier a passé ses vacances à St-Boniface. Mlle Gemma Boily partait le 1er juillet pour quelques jours de vacances à St-Boniface, où elle suivra un cours d'été. Mlle Madeleine Prince enseignera le catéchisme à Krydor, Sask., et sera ensuite dirigeante de différents camps d'été. Mlle Adèle Saulnier sera au camp d'été à Victoire, Sask., puis prendra des vacances à Winnipeg.

Gravelbourg

50e anniversaire de mariage

Le samedi 23 juin, M. et Mme Charles Coots célébraient leur 50e anniversaire de mariage. La journée commença par une messe d'Action de grâces célébrée en la cathédrale par le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., neveu des jubilaires.

Après la cérémonie religieuse, les invités se rendaient au "Lantern Room" pour un banquet d'occasion.

Le frère de Mme Coots, M. J.-A. Beaubien, maître de cérémonies, présenta ses souhaits et ceux de ses soeurs et beaux-frères de la Colombie-Britannique. Il offrit comme cadeau, une bourse d'argent dans une jolie corbeille de fleurs.

M. Philomon Beaubien présenta à son tour les souhaits et les voeux au nom des parents de Minneapolis, Minn. Leur cadeau consistait également d'une bourse d'argent.

A 4 h. p.m., un thé fut servi aux convives. Mme Hugh Pick s'occupait du registre.

Le dimanche suivant, un souper champêtre eut lieu chez M. et Mme Raoul Vervillé, en l'honneur des jubilaires.

Les invités venaient d'un peu partout: M. et Mme Philomon Beaubien, de Minneapolis, Minn., MM. et Mmes J.-A. Beaubien, Roger Pachon et Robert Green, de Vancouver; le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., de Winnipeg; M. et Mme J.-P. Gallant, d'Alexandra, Ont., M. et Mme Roland Carter et leur famille, de Regina; MM. et Mmes Albert Beauregard, Ted Collard et Jim Beaubien, de Moose Jaw; M. Henri Beauregard, de Yorkton; le lieutenant Roger Beauregard, du Congo.

M. et Mme Charles Coots (née Béatrice Beaubien) s'épousaient à Regina en juin 1912. M. Coots fut pionnier à Gravelbourg. Mme Coots arrivait de la province de Québec en 1906.

Souhaits de longues années de bonheur et de santé aux jubilaires.

Cinquantenaire de l'ACFC

"Mes souvenirs"

par Raymond Denis

Nous devions nous rendre à l'évidence: Une partie des institutrices qui nous venaient de Québec étaient faibles en anglais, mais nous préférions — et c'était partout le mot d'ordre — nous préférions avoir dans nos écoles une institutrice faible en anglais, mais pouvant enseigner le français, plutôt qu'une autre très bonne en anglais mais ne connaissant pas un mot de français.

Nous tournant vers le Département de l'Education, nous disions au Ministre: "Donnez-nous des institutrices diplômées enseignant les deux langues et nous remercierons de leur service les institutrices que nous avons fait venir de Québec".

Il y eut des luttes très dures, des commissions scolaires perdirent leur octroi, d'autres furent poursuivies. Dans tous les cas l'Association Interprovinciale s'engageait à payer les frais s'il y en avait, parce qu'il n'aurait pas été juste que les commissaires qui n'étaient pas riches soient obligés de payer pour la défense d'une cause qui n'était pas seulement la leur, mais celle de tout le groupe.

En 1920, le Ministre de l'Education finit par consentir à accorder des permis provisoires aux institutrices de Québec à condition que celles-ci passent un examen d'anglais au Collège MacDonald près de Montréal. Evidemment, ce n'était pas tout ce que nous voulions, mais c'était un pas dans la bonne direction et nous espérions bien que le Département de l'Education ne s'arrèterait pas en si bonne voie.

Cependant, en 1922, l'Honorable M. Latta me faisait savoir qu'après entente avec les Ministres de l'Education du Manitoba et de l'Alberta, il avait été convenu entre les trois provinces de l'Ouest qu'il fallait en revenir à l'emploi d'institutrices diplômées dans nos écoles normales, c'est-à-dire plus de permis et plus d'admission sans examen aux écoles.

C'était une mauvaise nouvelle, mais après bien des démarches, à l'ouverture même de notre congrès de Prince-Albert en 1923, je recevais une nouvelle lettre de l'Honorable M. Latta dans laquelle il me disait être très heureux de porter à ma connaissance certaines mesures qui venaient d'être adoptées par les officiers de son Département.

Toujours sujets à une connaissance suffisante de l'anglais, les porteurs du diplôme modèle de Québec avaient droit à un certificat de 3e classe en Saskatchewan, certificat valide pour une année. Il en était ainsi du diplôme académique qui leur donnait droit à un certificat de 2e classe, mais dans les deux cas, après une année d'étude, les porteurs de ces diplômes étaient admis sans examen à l'une des écoles normales de la province. De plus, les diplômées d'une école normale de Québec avaient le droit d'échanger leur diplôme pour un diplôme de la Saskatchewan en perdant cependant un degré.

L'Honorable M. Latta terminait sa lettre en disant: "Je crois pouvoir affirmer que dans aucune province du Dominion on est allé aussi loin pour donner satisfaction au groupe de langue française et nous espérons que toutes les difficultés que nous avons pu avoir dans le passé vont rapidement disparaître".

Pour quelle raison en janvier 1923 pouvait-on faire ce que l'on jugeait impossible à l'automne 1922? Je n'en sais rien. Cependant, à l'automne de 1922, j'avais dit à M. Latta que le groupe canadien-français tout entier montait la garde autour de ses écoles. "Jusqu'à présent, M. Latta, les libéraux provinciaux ont bénéficié du vote total des Canadiens français et ces votes vous ont valu plusieurs députés. Nous avons pris cette attitude parce que jusqu'à présent nous nous sommes assez bien entendus au point de vue scolaire avec le gouvernement libéral provincial, mais en nous refusant cet échange de diplômes, vous placez nos écoles dans une situation impossible et je vous garantis, M. Latta, qu'aux prochaines élections vous allez avoir contre vous tout l'électorat canadien-français qui, par ses bulletins de vote, viendra défendre ses écoles".

J'écrivais à M. Latta deux semaines avant notre congrès de 1923, lui disant que j'allais avoir la pénible nécessité de lire devant les congressistes la correspondance échangée avec le Département de l'Education au sujet de l'échange des diplômes avec Québec. Est-ce que cette menace a produit son effet? Est-ce à elle que nous devons cette demi-victoire? Je n'en sais rien et je ne l'ai jamais demandé.

Ce que je sais bien, c'est qu'au congrès de Prince-Albert en 1923, au moment d'élire l'exécutif, un petit groupe de délégués prétendait que comme président des commissaires d'écoles canadiens il fallait un bon libéral, qui puisse être traité comme quelqu'un de la famille par les membres du Gouvernement; or, "si M. Denis a bien des qualités, il s'est montré plutôt favorable au Parti Progressiste fédéral aux dernières élections, parti qui peut être considéré comme précurseur du C.C.F. actuel. Il n'est donc pas persona grata à Regina".

C'était plus ou moins vrai, je n'ai jamais été inféodé à un parti. Je me souviens d'avoir répondu à ce groupe de délégués que si l'Association voulait avoir un président qui se rende à Regina le ventre dans la poussière pour quémander des faveurs, il était préférable qu'on ne vote pas pour moi, mais si on voulait quelqu'un qui se rende à Regina debout comme un homme, discutant d'égal à égal avec les ministres, j'étais à la disposition du congrès parce que je demeurais sous l'impression que c'était la seule attitude à prendre. On tient compte de ceux qui se défendent, même s'ils parlent fort, pendant qu'on ignore ceux qui s'aplatissent. C'était peut-être méchant et violent, mais je n'avais que 38 ans dans le temps et je n'avais pas encore acquis la patience qui m'est venue avec les années.

Mais je m'aperçois que je prends de l'avance avec mes souvenirs. Evidemment, l'Association Interprovinciale a accompli un énorme travail entre 1917, date de sa fondation, et 1925 alors qu'elle s'amalgama avec l'A.C.F.C.

Nous avions fait venir un bon nombre d'institutrices de Québec. Nous payions leurs dépenses de voyag, nous les placions dans les écoles et quand l'occasion s'en présntait, nous les aidions financièrement et autrement à être admises dans les écoles normales.

Malheureusement, il y avait bien des vieux garçons en Saskatchewan dans ce temps-là et ils ne se faisaient pas faute de marier nos maîtresses d'écoles. Nous les retrouvions au bout de trois ans, quatre ans, non pas dans nos écoles, mais mariées avec déjà plusieurs petits Canadiens groupés autour de la maman.

Je me souviens qu'au cours d'un congrès et alors qu'on nous reprochait de faire de l'Interprovinciale une agence matrimoniale, je répondis "qu'après tout, c'était peut-être vrai, mais quand au hasard de mes voyages dans la province je rencontrais l'une de nos anciennes maîtresses d'écoles entourée d'une ribanbelle de petits enfants, je ne regrettais rien et je me disais qu'après tout c'était des petits Canadiens, des petites Canadiennes qui ne nous coûtaient pas cher, bien meilleur marché que les immigrants qui nous viennent d'un peu partout".

Je les aimais bien nos institutrices de l'Interprovinciale. Elles ont fait du bon travail dans des temps difficiles. Je me souviens des noms de la plupart d'entre elles et je me demande si un jour nous ne devrions pas convoquer un congrès des pupilles de l'Interprovinciale, à moins qu'elles ne viennent au congrès de Prince-Albert. Je serais bien heureux de les revoir.

En même temps, nous tentions d'amener nos mères de famille à diriger leurs jeunes filles vers l'enseignement. Nous ne perdions pas une occasion pour leur dire que c'était un service à rendre à notre race que de lui fournir les institutrices dont nos écoles avaient besoin. Nous avancions le montant qui était nécessaire pour payer les frais d'école normale.

(à suivre)

Les paroissiens de Prud'homme sont témoins d'une ordination sacerdotale le 21 juin

PRUD'HOMME — Le 21 juin, les gens de Prud'homme étaient très heureux d'assister à une ordination sacerdotale. La cérémonie débuta à 4 h. p.m., par la messe pontificale au trône célébrée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, ancien paroissien, vicaire et curé de Prud'homme.

Les ordinands étaient MM. les abbés André Poillièvre, prêtre, et Maurice Jeanneau, exorciste et acolyte.

L'archidiacre était M. l'abbé Gérard Dionne. Les prêtres assistants comprenaient MM. les abbés D. MacGillivray, curé de la paroisse St. Philip de Saskatoon, John S. Robinson, curé de la cathédrale de Saskatoon, Blaise Morand, curé de la paroisse St-Jean-Bosco de Saskatoon, Jean Papen, prêtre étudiant à Laval, Bernard de Margerie, vicaire à la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon, Léonce Aubin, secrétaire de Son Exc. Mgr Baudoux, Paul Carrier, vicaire-économe de Prud'homme, et Ralph Kleiter, séminariste de la mission hongroise de St-Laszlo.

Le choeur de chant de 16 hommes, sous la direction de la Rév. Sr St-Jean-du-Calvaire, rendit de très beaux cantiques appropriés.

Le vendredi soir 22 juin eut lieu la première messe lue par le nouveau prêtre. Il y eut ensuite réception et rencontre des familles Poillièvre et Jeanneau et de leurs parents chez M. et Mme François Normand.

Le dimanche 24 juin, la première messe solennelle de M. l'abbé Poillièvre fut chantée à 9 h. a.m. A 8 h. p.m., il y eut bénédiction du Saint Sacrement et procession de la Fête-Dieu. Le reposoir se trouvait à l'église ukrainienne de St-Jean l'Evangéliste. Bon nombre de paroissiens des deux églises prirent part à cette procession qui défila solennellement d'une église à l'autre.

L'installation de hauts parleurs permirent à tous d'entendre les chants et les prières.

Le lundi 25 juin était la journée des enfants. Cette fête débuta par la messe à 11 h. 45 a.m., chantée par M. l'abbé Poillièvre.

Près de 200 enfants y assistaient. Il y eut ensuite réunion et goûter au grand air.

Les principaux responsables de l'organisation parfaite de ces trois jours mémorables sont M. l'abbé Paul Carrier, M. et Mme Joseph Poillièvre et Mme Thérèse Jeanneau.

Malade

M. Louis Grimard est hospitalisé à Cudworth. Souhaits d'un prompt rétablissement.

Exposition

M. Gilles Leray prépara une exposition sur le sujet des ordinations à Prud'homme. Il étala des photos et des souvenirs au parloir du couvent. Ce fut un travail long mais très intéressant, que M. Leray expliqua à tous ceux et celles présents.

Ça et là

M. et Mme Emile Neveu, de Marcelin, se sont rendus chez M. et Mme Robert Grimard en fin de semaine.

M. et Mme Napoléon Hounjet sont allés visiter M. et Mme Robert Dauvin, à Peterson.

M. et Mme Philippe Mayrand, de la Caroline du Nord, E.-U., et Mme Emile Mayrand et sa fille, Ella, étaient de passage chez M. et Mme Roland Mayrand.

M. et Mme René Proulx ont rendu visite à leur parenté à St-Front, dernièrement.

M. et Mme John Drieger et leurs enfants, MM. Maurice et Hervé Grimard et Mlles Bertha Kink et Dorothy Gagné ont passé la fin de semaine chez M. Lucien Grimard.

Mlle Paula Théoret, de Prince-Albert, était de passage chez M. et Mme Lionel Loiselle.

Plusieurs personnes des paroisses environnantes ont assisté à la première grand-messe célébrée par le nouveau prêtre, M. l'abbé A. Poillièvre, dimanche dernier. Entre autres, on remarquait les Rév. Srs Mills, Krynuik, Bass et Bulliard, des Soeurs des Missions de Saskatoon.

Arborfield

Activité de la L.F.C.

La dernière réunion de la Ligue Féminine Catholique d'Arborfield eut lieu à la résidence de Mme A. Leduc, le jeudi 14 juin. Seize membres et deux visiteuses étaient présents.

On lut une lettre de la part de la Rév. Sr Louise O'Byrne, invitant le groupe à visiter l'institution à Saskatoon.

Deux projets furent discutés et précisés, à savoir la confection de cartes de prières matinales et les derniers préparatifs pour le pique-nique annuel.

Mme A. Kennedy invita ses compagnes à tenir la prochaine réunion chez elle.

Lac Marguerite

40e anniversaire de mariage

Le 1er juillet, M. et Mme Robert Longeau, après avoir assisté à la messe dans leur paroisse de St-Joseph d'Indian Head, se rendirent sur la ferme de leur fils, Raymond, où une grande surprise les attendait. Un groupe de parents et amis étaient réunis pour fêter leur 40e anniversaire de mariage.

Leur fils aîné, Marc, au nom des enfants et petits-enfants, leur présenta, avec les souhaits de tous, un polisseur à parquets.

Les autres membres de la famille, Mme Henri Oudot, soeur de M. Robert Longeau, et sa belle-soeur, Mme Léopold Longeau, ses neveux et nièces, les familles Longeau et Oudot leur présentèrent une poêle électrique, et leurs amis, une bourse bien garnie.

M. et Mme Robert Longeau, très émus, exprimèrent leur joie et leurs remerciements.

Un succulent goûter fut servi par les dames en charge de la réception, Mmes Peter Barrett, Raymond et Camille Longeau, Charles Oudot et Douglas Simpson.

M. Robert Longeau est natif d'Ostel, France. Il vint avec ses parents, son frère, Henri, et sa soeur, Jeanne (Mme Henri Oudot), au Canada en 1895. Cette famille de pionniers s'établit à Lac Marguerite. M. R. Longeau servit à la première grande guerre. Il épousait, le 1er juillet 1922 Mlle Marie-Louise Larchet, dans l'église de Notre-Dame-des-Champs à Paris. Ils vinrent au Canada en avril 1925 et s'établirent sur une ferme à Lac Marguerite, où ils habitent encore.

De leur union naquirent quatre enfants: une fille, Huguette (Mme Howard Jones), de Sintaluta, trois fils, Marc, Raymond et Camille, tous trois fermiers à Lac Marguerite.

Va-et-vient

Mme Louis Douan est allée passer quelques jours à Montmartre chez ses enfants, M. et Mme Louis Douan, et leur famille, et M. et Mme Jos. Labrèche. A son retour elle s'arrêta à Sintaluta, chez M. et Mme Marcel Français.

M. et Mme Jean Français ont eu la visite de leurs oncles et tantes, MM. et Mmes Eugène et Albert Bachelu, et de leur cousin, M. Maurice Bachelu, de Laflèche. Ils visitèrent également leurs neveu et nièce, M. et Mme Marcel Longeau, à Montmartre.

Lac Pelletier

Ça et là

M. l'abbé Adrien Chabot est venu célébrer la sainte messe le dimanche 24 juin, à 7 h. p.m.

Mme Irène Perron et sa famille étaient à Lac Pelletier le dimanche 24 juin et visitaient M. et Mme André Laverdière.

M. Lucien Chabot est venu passer une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Alphonse Chabot.

M. et Mme Rosaire Monette et leur famille, de Port Alberni, C.-B., sont en vacances chez leur mère, Mme Jos. Monette, et ses filles, Irène et Madeleine, ainsi que chez MM. et Mmes Albert Létourneau et Edgar Spence, de Duncairn.

Un grand tournoi athlétique eut lieu à Neville le 23 juin. Plusieurs équipes de différents endroits y participèrent. Merci aux joueurs et aux dames qui servaient des rafraîchissements.

Mme Alphonse Chabot est allée visiter ses soeurs, Mme Dumesnil et Mlle Blanche Monette, à McLennan et Donnely, Alta. Elle en profita pour visiter Mlle Luce Arcand et M. R. Arcand.

Merci à Mlle Monique Boisvert, institutrice à l'école Neville, qui a bien voulu organiser un pique-nique pour les enfants et leurs parents, le 27 juin. Ses élèves ont tous obtenu de bons résultats aux examens de fin d'année.

MM. Roméo Morin et Clément Boisvert sont venus chercher Mlle Monique Boisvert, qui retournait chez elle à Ferland.

M. et Mme Gérard Fourny et leur famille étaient en visite chez M. et Mme Jos. Dumesnil, le 27 juin. Ils ont ramené Réal Dumesnil avec eux pour de courtes vacances à Frenchville.

Rosaire, Madeleine et Irène Monette, ainsi que Mme Jos. Monette, sont allés à Gravelbourg visiter M. et Mme André Bouvier, qui sont déménagés dans leur nouvelle demeure.

Mlle Adrienne Dumesnil, de McLennan, Alta, est venue pour faire la cuisine au Camp Lemieux.

M. l'abbé Richard Larivière desservira le Camp Lemieux durant les mois de juillet et août.

Mlle Edith Studer, en vacances à Lac Pelletier, est allée à Dawson Creek et reviendra au chalet de M. Irvin Studer pour le reste de ses vacances.

Mme Onésime April, de Zenon Park, est décédée à l'hôpital Notre-Dame

ZENON PARK — La mort a ravi à l'affection des siens une vaillante et fervente chrétienne de la première heure dans la personne de Mme Onésime April, née Hélène Hudon, décédée à l'hôpital Notre-Dame le samedi 9 juin, vers 4 h. p.m., après une semaine de maladie, à l'âge de 88 ans.

Le service funèbre fut chanté dans l'église paroissiale le mardi matin 12 juin, à 10 h., par M. l'abbé Roland Gaudet, curé, assisté du R. P. C.-E. Charest, P.S.M., de Tisdale, et de M. l'abbé Aurélien Lalonde, petit-neveu de la défunte, comme diacre et sous-diacre. Les servants étaient René April et Victorien Lalonde, petits-fils, Denis Archer, Claude Chartier et Jean Lalonde, petits-neveux. La Rév. Sr Marie-Alphonse accompagnait à l'orgue la chorale locale, qui fit les frais du chant. La quête fut faite par deux neveux, MM. Marcel et Gaston Hudon. Un petit-fils, Maurice April, conduisait le deuil, et les porteurs étaient MM. Claude, Julien et André Lalonde, Sylvio, Réal et Lionel April, tous petits-fils.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Le salon mortuaire Hill de Tisdale s'occupait des arrangements funéraires.

Mme April naquit à St-Eloi, Qué., le 31 décembre 1873. Elle demeura avec sa famille à St-Eloi, St-Jean-de-Dieu et Rivière-Trois-Pistoles, Qué., où deux enfants sont décédés, un garçon de deux mois et une fille d'un an. M. et Mme O. April arrivaient à Zenon Park avec onze enfants le 23 avril 1912 et s'établirent sur un homestead à trois milles et demi au nord du village, où quatre autres enfants sont décédés, trois filles, Alvine, 16 ans, Laura, 19 ans, Hedwidge, 8 ans, et un garçon mort à sa naissance en 1913.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux filles, Anna (Mme Henri Goulet), de New Westminster, C.-B., et Adrienne (Mme Théodule Lalonde), de Zenon Park; sept fils, Alphonse, de Kelowna, C.-B., Eugène, Adrien, Alexandre et Jean-Marc, de Zenon Park, Gérard, de Saskatoon, et Lucien, de Burnaby, C.-B.; une fille adoptive, Laurette (Mme Edouard Ouellette), de Fort St. James, C.-B. Toute la famille, à l'exception de Mme Lucien April et M. Edouard Ouellette, assistait aux funérailles.

Parmi les autres personnes venues de l'extérieur, on remarquait M. et Mme Armand Bussière (Yvette April), de Saskatoon, et M. et Mme Albert Houle (Gabrielle Lalonde), de Domremy, toutes deux petites-filles de la défunte; Mme Georges Pelletier, une nièce, de Tisdale; Mme Victor Detillieux, de Vonda; M. et Mme Maurice Beauchesne, de Leacross; M. et Mme Léo Caouette, d'Arborfield; trois belles-soeurs, Mmes Victor Hudon, de Montréal, Qué., et Auguste et Joseph Hudon, de Zenon Park; 49 petits-enfants, 49 arrière-petits-enfants et de nombreux neveux et nièces.

Mme O. April est la dernière d'une famille de pionniers qui reposent maintenant au cimetière paroissial.

Remerciements

M. Onésime April et sa famille remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, envois de fleurs, lettres et cartes, visites, prières ou assistance aux funérailles. Ils remercient aussi les organisations paroissiales, M. l'abbé Roland Gaudet, curé, M. le Dr Mandin, les Révérendes Soeurs et le personnel de l'hôpital pour les bons soins prodigués à leur épouse et mère.

Ça et là

M. et Mme Gérald Renaud et leurs enfants, de Manitou, Ontario, et M. et Mme Maurice Demers et leurs enfants, d'Edmonton, Alta, étaient en promenade chez MM. et Mmes Louis, Maurice et Léon Renaud et autres parents, dernièrement.

Le jeudi 31 mai, jour de l'Ascension, 15 filles et 15 garçons avaient le bonheur de faire leur première communion. Les parents accompagnaient leurs enfants à la Sainte Table.

Deux cent cinquante élèves ont écrit l'examen de français de l'ACFC, le samedi 9 juin à l'école du village, sous la surveillance de MM. Jos. Sirois, Amable et Arthur St-Amand, Paul-E. Lacroix, Pierre Beaulieu et Charles Roy et Mmes Armand Lalonde, Rose Perreault, Arthur St-Amand, Léo Turcotte, Pierre Beaulieu et Jos. Sirois.

M. Richard Michaud, de New Westminster, C.-B., a récemment passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Delphin Michaud.

M. et Mme André Dansereau et leur bébé, de St-Jean, Qué., étaient en visite chez les parents de Mme Dansereau, M. et Mme Emilien Moyen, et leur famille, dernièrement.

M. et Mme Louis Philippe Hudon avaient la visite de M. et Mme Félix Yarjeau et M. Paul Potié, de Winnipeg. Ensemble ils sont allés rendre visite à Mme Albert Yarjeau et sa famille, à Calgary, Alta, à M. et Mme Jos. Yarjeau et leur famille, à Red Deer, Alta, à M. et Mme Henri Yarjeau, de Maillardville, C.-B., à des amis, M. et Mme Horace Henley, du même endroit, et à M. et Mme Arthur Faucher, de Haney, C.-B. Ils visitèrent Vancouver et autres endroits de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de Saskatchewan.

Mlle Lucille Turcotte est allée passer quelques jours à Saskatoon, la semaine dernière, tandis que Mlle Henriette Raby se rendait au même endroit en fin de semaine.

M. Jean-Marc April, accompagné de ses soeurs et beau-frère, M. et Mme Henri Goulet et Mme Théodule Lalonde, est allé reconduire son frère, Lucien, à Saskatoon, où il visita M. et Mme Gérard April et autres parents, en fin de semaine du 16 juin. Lucien prit l'avion à cet endroit pour retourner chez lui à Burnaby, C.-B., tandis qu'Henri Goulet allait visiter sa soeur et des neveux et nièces à Winnipeg, Man., pour quelques jours. M. et Mme Henri Goulet retournaient à New Westminster, C.-B., le dimanche 24 juin.

Mme J.-A. Mandin, accompagnée de ses quatre enfants, a visité pour une semaine ses soeurs et leurs familles, à Saskatoon et Zealandia.

M. et Mme Eugène April sont allés, la dernière semaine de juin, conduire M. et Mme Alphonse April à Debden, où ils visitèrent leur fille, religieuse de la Présentation de Marie, et d'autres parents à Spiritwood, Marcelin et Saskatoon. M. et Mme A. April retournèrent ensuite à Kelowna, C.-B.

M. et Mme Gédéon Chalifour et leur fille, Aline, de Léoville, sont venus assister aux funérailles de M. Auguste Hudon.

Au shower organisé en l'honneur de cinq jeunes filles à l'occasion de leur prochain mariage, une collecte a été faite et chacune de ces demoiselles reçut la jolie somme de $13.50.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

- 10.00—La messe dominicale
- 11.15—Revue des nouvelles
- 11.30—Terre nouvelle
- 12.00—Radio-Journal, sur quatre roues
- 1.00—Radio-Journal, sur quatre roues
- 2.00—Radio-Journal, sur quatre roues
- 3.00—Radio-Journal, musique de ballet
- 3.45—Cinéma, miroir du monde
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Mémoires
- 4.30—Rythmes sud-américains
- 5.00—Radio-Journal, Folklore
- 5.30—Récital du dimanche
- 6.00—Radio-Journal, contes du dimanche
- 6.30—Petit concert de Québec
- 7.00—Radio-Journal, le cabaret du soir qui penche
- 8.00—Radio-Journal
- 8.10—Le tour des capitales
- 8.30—Le cabaret du soir penche
- 8.55—La chronique sportive
- 9.30—Radio-Journal, le cabaret du soir qui penche
- 10.00—La pensée du soir

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Soleil Levant
- 8.00—La prière du matin
- 8.15—Les nouvelles
- 8.20—Soleil Levant
- 8.30—Partage du matin
- 9.00—Plein soleil
- 9.15—Vie de femmes
- 9.30—En vedette
- 9.45—Coeur à coeur
- 10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
- 10.15—Les visages de l'amour
- 10.30—Les Joyeux Troubadours
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—La chronique sportive
- 11.15—La tête à l'ombre
- 11.45—Arc-en-ciel
- 12.00—Radio-Journal, Pot pourri musical
- 12.15—Les nouvelles
- 12.25—Musique
- 12.30—Le réveil rural
- 12.54—Tu es Roi chez toi
- 1.00—Une demi-heure avec . . .
- 1.30—Les propos de Michèle
- 1.45—Club photographie
- 1.45—Fantaisies musicales
- 1.45—Fantaisies musicales
- 1.45—A votre santé
- 1.45—Musique
- 2.00—Radio-Journal, Chansonnettes
- 2.15—Requêtes et succès
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Radio-Sacré-C.
- 4.30—Rythmes sud-américains
- 5.00—Coin des tout-petits
- 5.30—Club 710
- 5.58—L'Angélus
- 6.00—Radio-Journal
- 6.02—Domicile adoré
- 6.45—Le chapelet en famille
- 8.00—Trente minutes d'information
- 10.00—Adagio
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—La pensée du soir

LUNDI

- 7.00—Crépuscule avec Monique Chaillier
- 7.15—Regards sur le Canada français
- 7.30—Les temps qui courent
- 8.30—Concert de la BBC ou RTF

MARDI

- 7.00—Caractères et portraits
- 7.30—Des idées et des hommes
- 8.30—Soirée symphonique

MERCREDI

- 7.00—Jazz de la BBC
- 7.30—Les mondes imaginés
- 8.30—Concert du mercredi

JEUDI

- 7.00—Quand l'opéra se donne des airs
- 7.30—Place publique
- 8.30—Panorama
- 9.00—Concert des Pays-Bas
- 9.30—Musique de chambre

VENDREDI

- 7.00—Anecdotes historiques
- 7.30—L'Afrique au jour le jour
- 8.30—Les formes musicales
- 9.30—Concert de Vancouver

SAMEDI

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Mon jardin
- 7.30—Soleil Levant
- 8.30—La prière du matin
- 8.15—Les nouvelles
- 8.20—Variétés
- 8.30—Images du Canada
- 9.00—Radio-Journal, Chansons et succès
- 9.30—Vacances canadiennes
- 10.00—Convertis du 20e siècle
- 10.30—Fête au village
- 11.00—Radio-Journal
- 11.15—La tête à l'ombre
- 11.30—Place St-Pierre
- 12.00—Radio-Journal
- 12.02—Pot pourri musical
- 12.30—A votre choix
- 1.00—Radio-Journal, les chefs-d'oeuvre de la musique
- 2.00—Radio-Journal, variations musicales
- 3.00—Radio-Journal, variations musicales (2e)
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Musique, En dînant
- 4.30—La langue bien pendue, le français universel
- 5.00—Radio-Journal, comédies musicales
- 5.30—Les compositeurs britanniques
- 6.00—Radio-Journal, Jazz Club
- 6.30—Jazz Club
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Radio-Journal, Jazz Club
- 8.00—Radio-Journal
- 8.10—La revue de la semaine
- 8.30—De l'Olympia au Carnegie
- 8.55—La chronique sportive
- 9.00—Visite aux chansonniers
- 9.30—Visite aux chansonniers (2e partie)
- 10.00—Musique de danse
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—La pensée du soir

Montmartre

Ça et là

M. Palma Goulet et sa fille, Gertrude, de Vancouver, visitent leurs familles et amis pour quelques semaines. M. Goulet, malgré ses 90 ans, se porte à merveille.

M. et Mme Dosithé Coupal, ainsi que M. Max Coupal, sont allés à Edmonton, où M. Max. Coupal jouira pendant quelques semaines de l'hospitalité de sa fille, Mme Alice Robert.

M. et Mme Ulric Giroux et leur famille ont visité M. et Mme Edmond Comeault, à Viscount, et en profitèrent pour célébrer le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Edouard Comeault, frère et belle-soeur de Mme Giroux.

Mme A. Roy, de Toronto, se rendait à Montmartre visiter sa mère, Mme Aline Ecarnot, et ses frère et belle-soeur, M. et Mme Marcel Ecarnot et leur famille. En même temps, elle assista au mariage de sa nièce, Joanne Ecarnot à M. Arnold Lorentz, le 9 juin en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens de Regina.

MM. et Mmes J. et Cyril Poirier, du Manitoba, ont passé la fin de semaine chez Mme Marthe Poirier.

M. Joseph Ferraton a acheté la maison de Mme George Percival.

Le vieux magasin Coopératif est maintenant disparu et on parle d'installer un terrain de stationnement dans l'espace libre.

Le vendredi 15 juin, à la salle Légion, avait lieu une soirée d'adieux en l'honneur de M. Léon Breton, qui a pris charge de la Caisse Populaire à Zenon Park. Beaucoup de parents et amis s'y rendirent pour lui souhaiter bonne chance dans sa nouvelle entreprise.

Malade

M. Walter Lavoy est patient à l'hôpital local. Prompt rétablissement à M. Lavoy.



On voit sur la photo ci-dessus le R. P. Elio Gambari, S.M.M., J.C.D., directeur et orateur des cours d'études de la vie spirituelle pour les religieuses de l'Ouest canadien, qui donnera des cours au Collège Campion à Regina du 11 au 16 août prochain.

Le Père Gambari, assistant-général des Pères Montfortains à Rome, jouit déjà d'une grande réputation auprès des religieuses de l'Amérique.

En qualité d'officier de la Sacrée Congrégation des Religieux, il assista, l'année dernière, à la conférence des supérieurs majeurs à Ottawa, avec le préfet de cette congrégation, Son Em. le cardinal Valeri.

Le Père Gambari dirigea plusieurs fois des cours de formation religieuse aux Etats-Unis, notamment à l'Université Notre-Dame, de Notre-Dame, Indiana, au Collège Ste-Rose, d'Albany, N.Y., au Collège du Coeur Immaculé de Marie, de Los Angeles, Californie, et à l'Université de Portland, en Oregon.

Le Père Gambari, docteur et professeur de loi canonique, est avocat de la Rote Romaine.

Les cours d'études à Regina sont placés sous les auspices de la Conférence Religieuse Canadienne. Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, présidera l'ouverture des cours pour les religieuses, et Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, présidera celle des supérieures. Les conférences se donneront en anglais.

Val Marie

Soiree d'adieux

A l'occasion du départ de la Rév. Sr St-Sylva, Soeur de l'Assomption, principale de l'école, les parents et les élèves avaient organisé une soirée le mercredi 27 juin.

Depuis 13 ans, la Rév. Sr St-Sylva s'est dévouée corps et âme à la cause de l'éducation et du français.

Pendant cette mémorable soirée, M. l'abbé O. Lemay, curé, les parents, les instituteurs et la commission scolaire lui ont offert leur témoignage d'admiration et de reconnaissance.

M. Laurent Demontigny agissait comme maître de cérémonies. Il y eut plusieurs adresses et présentations, en premier lieu par M. L. Demontigny, au nom des parents, puis par M. Yves Briand, président de la commission scolaire, et enfin par Mme Hector Bellefeuille au nom de la Ligue Féminine Catholique.

Les élèves présentèrent plusieurs numéros de déclamations et de chants appropriés. M. Gus Anderson joua un morceau de violon, accompagné au piano par son fils, Raymond.

Un morceau très apprécié fut présenté par l'orchestre des dames de la Ligue Féminine Catholique. Ces musiciennes en tablier, armées chacune d'un chaudron, marmite, poêlon, boutelle, couteau, fourchette ou castagnettes, étaient sous la direction de Mme Roland Syrenne, qui portait une petite barbiche noire, et en guise de bâton, une lavette à vaisselle. Mme Fernand Nadeau accompagnait au piano. Ceci fut joué avec brio et pour l'auditoire appréciateur elles répétèrent leur morceau.

M. Jacques Fafard lut une magnifique adresse au nom des instituteurs et institutrices. M. l'abbé O. Lemay remercia en termes touchants celle qui consacra les meilleures années de sa vie à la jeunesse étudiante de la paroisse.

Enfin ce fut le tour de la Rév. Sr St-Sylva qui, très émue, adressa quelques mots.

On termina la soirée en chantant tous "Ce n'est qu'un aurevoir".

Un goûter fut servi par les Dames de la Ligue Féminine Catholique à la nouvelle école.



Ah! si j'avais des sous...

Chers cousins et cousines,

Tous les jeunes, amateurs de la chanson française, ont entendu cette mélodie bien connue de Gilbert Bécaud, "Ah! si j'avais des sous".

Cousine Josette connait plusieurs jeunes qui auront la chance de gagner des sous en travaillant pendant les vacances; façon très pratique de gagner cet argent de poche si utile.

Les autres qui n'auront pas un emploi à plein temps peuvent tout de même trouver beaucoup d'autres occasions d'amasser quelques sous. Il existe une variété de petits travaux que vous pouvez faire même si vous êtes encore étudiant.

Côté filles, il y a la garde des enfants, chez vos parentes ou vos voisines, pendant la journée lorsqu'elles vont faire des emplettes et le soir lorsqu'elles vous confient leurs bambins à baigner et coucher. Encore il y a des dames qui entreprennent le grand ménage de leur maison ou même le sarclage du jardin. Offrez vos services à un prix raisonnable. Vous dépenserez ainsi de l'énergie en gagnant un bon appétit et un peu d'argent de poche. Parlez en autour de vous; laissez savoir à vos connaissances que vous êtes disponible.

Si vous êtes adroite et si vous avez du goût pour le métier de coiffeuse, faites les mises en plis et séances de manucure de vos mères, soeurs et amies. Avec une quantité suffisante de pinces et de rouleaux vous êtes prête à entreprendre un tel travail.

Si vous êtes industrieuse et adroite, tirez parti de vos talents: dessinez, brodez, tricotez, confectionnez jouets, sacs à ouvrage, bouquets artificiels, sous-verre, etc.

Aussi si vous ayez appris un peu de couture dans votre cours d'enseignement ménager à l'école, vous trouverez facilement une couturière qui vous confiera des travaux de débutante: piquer sur les faufils, faire les ourlets et autre travail semblable.

Si vous êtes un cordon bleu, lancez-vous dans la pâtisserie. Vous préparez les gâteaux chez vous. Vos voisines et vos amies seront les premières clientes.

J'espère que ces quelques suggestions vous aideront à passer des vacances plus fructueuses et plus utiles.

La semaine prochaine, je soulignerai les travaux destinés aux garçons.

COUSINE JOSETTE.

Sentez bons, les jeunes

Veillez à ce qu'aucune odeur n'incommode votre entourage, qu'il s'agisse de cette fameuse odeur de "négligé", de la transpiration ou de votre mauvaise haleine. Ne vous contentez pas d'être propre, soignée, sentez bon également. On vous expose aujourd'hui comment neutraliser ces "émanations", gênantes pour vous et les autres. Utilisez sans crainte les désodorisants, si pratiques et si simples d'emploi.

La transpiration

Son but est essentiellement de maintenir constante la température de notre corps: grâce à cette évaporation d'eau, notre organisme perd de la chaleur, et sa température ne peut monter.

Mais il faut remédier à cette odeur si désagréable dégagée par la transpiration.

Aisselles: La transpiration est surtout perceptible aux aisselles où les glandes sudoripares sont concentrées à raison de trois cents par centimètre carré. Il est indispensable de se laver fréquemment, mais ce n'est pas suffisant; il faut employer des produits qui agissent sur les émanations en arrêtant les fermentations: ce sont les désodorisants, appelés aussi "déodorants" pour ne pas les confondre avec les désodorisants ménagers. N'hésitez pas! Vous devez vous en servir matin et soir, en avoir toujours un dans votre sac.

Mains: Si vous avez les mains moites, lavez-les aussi souvent que possible avec un bon savon au tanin. Si vous ne pouvez les laver fréquemment, lotionnez-les avec de l'eau de Cologne: l'alcool est un astringent et freine la sécrétion des glandes sudoripares.

Pieds: Lavez-les fréquemment et prenez des bains d'eau chaude. Faire suivre le bain d'une légère application de talc. Si cela ne suffit pas, appliquez un produit à base de chlorophylle; vous le trouverez chez votre pharmacien.

D'une façon générale, après votre bain, frictionnez-vous vigoureusement avec de l'eau de Cologne.

La mauvaise haleine

Elle peut être provoquée par des caries dentaires ou des dents entartrées, une infection du nez ou des amygdales, des troubles digestifs, une mauvaise assimilation, un foie paresseux ou de la constipation.

Le traitement varie en fonction de la cause, mais, de toute façon:

brossez-vous les dents tous les soirs avant de vous coucher et rendez-vous chez votre dentiste tous les six mois, même si vous ne souffrez pas des dents.

désinfectez votre rhino-pharinx si vous avez une rhinite, une sinusite ou des amygdales enflammées.

surveillez votre constipation. Si votre mauvaise haleine est rebelle, consultez un spécialiste des voies digestives.

Tout en faisant le traitement de fond, vous pouvez supprimer rapidement votre mauvaise haleine en utilisant un pulvérisateur pour la bouche ou de la chlorophylline (principe actif de la chlorophylle) en comprimés.

Savez-vous lire?

Une récente enquête sur les loisirs des jeunes a démontré que pour 70 pour cent d'entre eux la lecture constitue la distraction numéro 1. Cette forte proportion de lecteurs a impressionné des gens qui se demandent dans quelle mesure les jeunes assimilent les livres qu'ils dévorent. Les vingt questions qui suivent vont tester vos aptitudes et vos qualités de lecteur.

1. Exception faite pour les romans, commencez-vous par lire la table des matières pour avoir une vue d'ensemble de l'ouvrage que vous commencez?
2. Lisez-vous les introductions, préfaces et avant-propos?
3. Avez-vous recours au dictionnaire lorsqu'un mot vous arrête?
4. Vous intéressez-vous à la personnalité de l'auteur? Savez-vous à quelle époque il a vécu, quels étaient ses contemporains?
5. Sautez-vous des paragraphes (ou des chapitres) pour arriver plus vite au coeur de l'action?
6. Etablissez-vous un programme de lectures ou une liste des ouvrages que vous aimeriez lire?
7. Aimez-vous discuter avec vos parents, vos amis, vos professeurs des livres qui vous ont intéressé?
8. Prenez-vous des notes en lisant? Avez-vous un carnet où vous consignez les idées, les définitions, les maximes qui vous ont frappé?
9. Eprouvez-vous le besoin de relire posément certains livres?
10. Commencez-vous plusieurs livres en même temps?
11. Vous faites-vous guider et conseiller dans le choix de vos lectures?
12. Etes-vous abonné à une bibliothèque?
13. Essayez-vous de lire les ouvrages étrangers dans le texte?
14. Pouvez-vous lire deux heures d'affilée sans vous ennuyer?
15. Etes-vous généralement satisfait des films tirés de romans que vous avez aimés?
16. Avez-vous du respect et même de l'affection pour vos livres?
17. Pouvez-vous lire n'importe où, dans le bruit et l'agitation?
18. Croyez-vous que la lecture d'un livre puisse influencer une vie entière?
19. Pouvez-vous nommer les cinq derniers livres que vous avez lus?
20. Abandonnez-vous souvent un livre sans l'avoir terminé?

REPONSES

Comptez 1 point par oui à toutes les questions excepté pour les questions 5, 10, 15 et 20 qui demandent un non. Moins de 7 points: vous lisez très mal et très peu. Précisons aussi que si vous lisez peu, c'est parce que vous lisez mal. On ne saurait trop vous conseiller de lire davantage, ne serait-ce qu'un chapitre chaque jour. De 7 à 12 points: la lecture n'est pour vous qu'une distraction. Vous dévorez les livres, ils vous amusent et parfois vous passionnent, mais vous n'en retenez pas grand-chose. Votre façon de lire est trop superficielle et passive. Plus de 13 points: vous vous classez certainement au rang des lecteurs intelligents et réfléchis.

Message papal sur le film et la télévision

MONTREAL — Dans le message qu'il a adressé aux participants des journées internationales d'études de l'O.C.I.C. et de UNDA, qui furent tenues à l'Université de Montréal du 23 au 27 juin, S. S. le pape Jean XXIII affirme que l'influence du cinéma et de la télévision sur l'avenir spirituel de l'humanité ne fera que grandir.

Les créateurs de films et d'émissions de télévision ont donc le devoir "de perfectionner leur compétence artistique et technique par une profonde culture intérieure et par une intense vie intérieure".

Le message du Souverain Pontife, adressé à Son Em. le cardinal Léger par Son Em. le cardinal Cicognani, secrétaire d'Etat du Vatican, a été lu par Mgr Marie-André Deskur, délégué du Saint-Siège aux journées internationales d'études qui se tiennent conjointement, à l'Université de Montréal, l'Office catholique international du cinéma et l'Association catholique internationale pour la radiodiffusion et la télévision.

Un éducateur

Le Pape affirme, dans son message, que l'auteur d'un film ou d'une émission de télévision ne peut se proposer uniquement de récréer ou de fasciner le vaste public auquel il s'adresse. Il doit se considérer comme un éducateur de la société et savoir se servir de son art pour enrichir, éclairer et élever les âmes.

Le message affirme que dès le début de son Pontificat, Jean XXIII a rappelé l'enseignement de Pie XII sur les techniques audio-visuelles et souligné les graves responsabilités de tous ceux qui ont quelque autorité ou influence dans ce domaine.

Après avoir souligné que l'activité des artistes "créateurs" est appelée à conditionner, dans une large mesure, le bien-être spirituel et l'épanouissement moral des nouvelles générations, le Pape déclare que la seule compétence artistique et technique ne suffit pas aux créateurs, mais qu'il leur faut aussi "une profonde culture chrétienne" et "une intense vie intérieure".

Variations autour du twist

Reprobation du twist

A titre d'information, voici telles que recueillies par le magazine "Je Crois" (Québec, mars '62), quelques dépêches sur de fortes réactions contre le twist dans le monde.

BEYROUTH — Le "twist" a été interdit à Beyrouth et à Damas, où cette danse a été jugée contraire à la morale. Au Liban, la brigade des moeurs a même saisi dans tous les magasins de disques les enregistrements de musique de "twist". Par contre, au Caire, on annonce un "grand championnat de twist du Moyen-Orient.

ROME — Mgr Attilio Vaudagnotti vient d'affirmer dans la revue catholique "Il Nostro tempo", publiée à Turin, que "le twist est une danse **immorale, malsaine et honteuse**".

LONDRES — Un médecin britannique, le Dr James Cyriax, a publié une mise en garde contre le fait que "le twist crée une augmentation des cas de disques disloqués dans la colonne vertébrale". D'autre part, M. Bernard Stetson, directeur de l'Institut de danse de Londres, en a banni le twist en déclarant que "cette danse est trop sexuelle et sauvage pour les Anglais".

ST-PAUL, Minnesota — Le Dr Walden Schoenheider, président de l'Association des chiropraticiens du Minnesota, explique que "le twist est un mouvement très dur pour les os du bassin et les vertèbres lombaires de l'épine dorsale, et particulièrement nocif pour les gens ordinairement sédentaires".

BARRE, Vermont — La direction du "High School Marian" vient d'y interdire le twist en donnant comme raison que "cette danse est malpropre et malhonnête". Par ailleurs, l'autorité religieuse de la paroisse St. Monica, qui dirige l'école catholique de cette ville, a déclaré que le twist n'y sera pas toléré parce que "cette danse est du sexe synthétique transformé en un sport maladif pour le spectateur".

4ième APRÈS LA PENTECÔTE



Jésus ordonne à Pierre de jeter le filet; l'Apôtre est sceptique et doute du succès. Il obéit quand même et est récompensé: il doit demander de l'aide tant la pêche est abondante.
Laissons agir Dieu. Soyons certains qu'il ne permet pas l'épreuve pour nous taquiner, mais qu'il nous aime infiniment. (J. Baeteman)
La pire insulte que l'on puisse faire à Dieu, c'est de douter de Lui. (Padre Pio)

Société Catholique de la Bible



Tout jeune tient à se tenir en forme. "Un esprit sain dans un corps sain", leur a-t-on dit. Et l'on se donne à coeur joie à la danse, aux jeux, aux sports. Il y en a qui neglige leur corps, il y en a qui le surmène. Certains font des abus comme ces jeunes qui tentent de battre le record pour le plus d'heures passées à "twister". Ou encore ceux qui s'aventurent à l'eau sans savoir les règles de base de la natation. Cousine Josette engage tous ses "cousins" à être prudents dans leurs excursions d'été. Elle vous invite à pratiquer le beau sport de la natation. Apprenez à nager, si vous le pouvez, d'une personne aussi compétente que l'aviateur-chef Schisler, de Welland, Ontario, que l'on voit ci-dessus enseignant la nage aux enfants des autres aviateurs, à la piscine couverte de la station aérienne de l'A.R.C., à Parent. La nage vous aidera à exercer vos muscles abdominaux d'une façon plus saine que le twist! (Photo A.R.C.)

L'arbre, ce don de Dieu

— XVI —

Le forestier

Le forestier consacre sa vie au service de l'arbre. Grandes sont ses connaissances et profonde l'affection qu'il porte à son ami. Il est le témoin de sa jeunesse, de sa maturité, de son déclin. Il marche dans les bois, parmi la nature insonore, le parfum des résineux, et le grand miracle des bois l'entourent. Il lit les écorces, les branches et le feuillage. Il sent vivre et respirer ses cousins immobiles. Et voici la prière qu'il dit, sans la prononcer, une prière que nous pouvons tous redire parce qu'elle est la pétition d'un homme de coeur et de claire vision:

"O Dieu, qui veillez sur les semences de la terre et sur les fleurs des champs, comblez de grâces, nous vous en supplions, ce chef-d'oeuvre de votre création, la forêt bruissante aux arbres innombrables. Protégez-la contre l'horreur du feu, les ravages de la maladie et la cruauté gratuite de l'homme. Et faites que, grâce à vos tendres soins, elle puisse croitre et prospérer et, s'unissant aux voix du vent, chanter votre gloire jusqu'à la fin des siècles."

Depuis les coureurs de bois jusqu'aux travailleurs forestiers d'aujourd'hui, l'arbre a contribué à la croissance, à l'essor commercial et au progrès social et culturel du pays. Aujourd'hui, la forêt moissonnée par nos bûcherons engendre, directement et indirectement, environ le tiers de tout notre revenu. La place d'honneur que le Canada est en voie d'atteindre parmi les nations du globe est due en partie à son commerce mondial de produits forestiers qui compte pour presque le tiers de toutes ses exportations. Nous n'avons pas d'avoir plus précieux que nos forêts ni de possession plus digne de nos préoccupations. FIN

Le R. P. Aimé Duval., vedette extraordinaire

Il a choisi de louer Dieu en soutane et sur les planches. Son public est le même que celui de Brassens et d'Aznavour. Il chante le Christ, l'homme et les grands thèmes de sa vie: la foi, la soif, la solitude, l'amour, l'amitié. Qu'il l'ait voulu ou non, le R. P. Aimé Duval est l'homme de scène le plus extraordinaire de notre époque et son succès le prouve.

Il est né en 1919 dans la ferme paternelle, en France.

Son père, officier de carrière, lui faisait couper les cheveux en brosse et l'obligeait à mettre des sabots pour aller à l'école. Sa mère l'avait surnommé Papille et lui avait appris ses premières chansons.

Sa vocation religieuse lui vint très jeune. Il recueillit les dernières paroles d'un prêtre, qui lui dit en mourant: "Moi, je m'en vais. Fils, continue mon travail. Merci, mon Dieu." C'est ce qu'il fit.

Il donne dix minutes par jour pour composer ses chansons — dit ses prières en voiture — ne roule que la nuit.

Sa forme d'apostolat est la croisade par la chanson.

Ses records sont d'avoir usé trois motocyclettes, deux 2 CV, deux Dauphines et une 403; d'avoir chanté devant trente mille spectateurs à Berlin et d'avoir vendu plus d'un million deux cent mille disques en cinq ans.

Sa source d'inspiration vient de la Bible et des psaumes. "Je resterai toujours avec toi, Seigneur, car tu me tiens par la main." Ps. 72.

Son signe particulier est d'être la plus pauvre des grandes vedettes. Il a donné plus de cinq cent soixante concerts à travers le monde et verse tous ses cachets aux oeuvres des missions africaines.

Il a pourtant réalisé un rêve: faire visiter le Japon au printemps à sa mère âgée de 78 ans.

Ceux qu'il aime dans la vie sont les pauvres, parce que Jésus-Christ est avec eux; la justice, parce que Jésus-Christ y tenait; la liberté, parce que mon époque y tient; l'amitié, parce que c'est la face humaine du bon Dieu.

Sa philosophie est "L'homme est fait pour ce dont il rêve: son Dieu, la paix, ses amis, le bonheur."

Son dernier disque intitulé "Récital Chaillot", date du 8 octobre 1961.

Deux jeunes Japonais catholiques en mission auprès du Pape

TOKYO — Pour la seconde fois en 380 ans, la communauté catholique japonaise va envoyer deux de ses jeunes membres en mission auprès du Pape. Ces deux émissaires, qui espèrent être reçus par le Pape Jean XXIII, sont un garçon de 13 ans, descendant d'une vieille famille de Nagasaki, et un jeune habitant de Tokyo, âgé de 14 ans.

La première délégation japonaise composée de deux jeunes nobles et de leur suite s'était rendue en 1582 auprès du Pape Grégoire XIII. Fêtés à Lisbonne, Rome, Vienne et Milan, ils n'avaient regagné leur pays qu'au bout de sept ans.

Pourquoi deux Italiens couchent-ils dans des lits jumeaux?

Parce qu'ils se parlent de l'Italie (de lit à lit).

Le monde du sport

Quand Bo Belinsky se prend pour une vedette et se fait citer en exemple...

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Le jeune lanceur Bo Belinsky a accompli au baseball, un exploit rare et digne de mention. Il a lancé une partie sans point ni coup sûr, la première de la saison de baseball. Les Angels de Los Angeles étaient très heureux de cet exploit, mais il semble que la direction de l'équipe l'ait été un peu moins de certains autres exploits de Belinsky. Tout dernièrement la police le mettait en état d'arrestation à 4 h. du matin, à la suite d'une plainte portée par une "demoiselle" qui accompagnait Belinsky et Don Chance et une autre "demoiselle", en automobile. Il parait que la demoiselle se serait frappé le visage sur la portière de l'automobile, au dire de Belinsky, de Chance et de la troisième personne. La police décida donc de libérer les deux joueurs de baseball et leur compagne, mais le club décida que l'infraction aux règlements méritait une réprimande sévère et une amende. Il faut croire que les dirigeants des clubs de baseball sont moins crédules que la police.

Belinsky a toutes les raisons au monde pour croire que sa conduite mérite d'être citée en exemple! Des grandes revues sportives lui ont consacré des pages et on a tenté de diminuer l'étendue de ses fredaines, ou d'en rire. On a tellement besoin de héros qu'on est prêt à en fabriquer avec le plus mauvais matériel s'il le faut! Les exemples sont nombreux de joueurs qui ont noyé leur gloire dans la bière! Plusieurs d'entre eux sont même parvenus à atteindre le Temple de la Renommée du baseball à cause de leurs exploits sportifs. Mais il y en a un plus grand nombre qui ont mis fin à leur carrière rapidement à cause des mêmes abus. Tant que Belinsky gagnera on lui pardonnera ses bêtises, mais quand les choses iront moins bien on les lui mettra sur le nez. Heureusement qu'à côté de ce jeune excité il y a des joueurs comme Stan Musial, Warren Spahns pour ne nommer que deux athlètes qui durent depuis longtemps sans se mettre en évidence par autre chose que leur vie exemplaire et leurs exploits au baseball. Parions que Belinsky n'ira pas aussi loin qu'eux et qu'il suivra peut-être Don Larsen! Où est Larsen aujourd'hui?

Roberts continue

Lorsque Robin Roberts consulta sa fiche d'une victoire et 10 défaites, la saison dernière, il savait sans doute qu'il ne ferait pas vieux os avec les Phillies. On l'offrit au repêchage dans la Nationale et personne ne voulu de lui. Les Yankees qui, du temps de Casey Stengie étaient toujours chanceux avec leurs transactions, donnèrent une chance à Roberts mais au début du mois de mai ils lui signifièrent son congé. Robin semblait fini. Brûlé après avoir tout dévasté dans la Nationale. Lee MacPhail, le gérant des Orioles de Baltimore, a sans doute hérité des dons de son père, Larry MacPhail, car il décida de téléphoner à Roberts pour savoir si ce dernier ne tenterait pas sa chance avec les Orioles. Robin accepta et après deux défaites il remporta quatre victoires consécutives. Il semble sur le chemin du retour et il terminera probablement sa carrière en beauté dans l'Américaine, après avoir connu la gloire dans la Nationale!

Des histoires de ce genre on en trouve dans tous les sports! La boxe fourmille d'exemples d'hommes finis qui sont revenus pour un dernier combat! Jimmie Braddock est l'exemple classique, et un bel exemple puisqu'il a su conserver son argent, sa tête et ses bonnes manières, et qu'il est aujourd'hui un citoyen respectable et respecté. Est-ce qu'on se souvient encore de Buddy O'Connor, joueur de centre des Canadiens de Montréal que Dick Irvin, un homme qui ne se trompait pas souvent pourtant, envoya aux Rangers de New York pensant que Buddy était "fini". O'Connor s'empressa de remporter le championnat des compteurs de la Nationale et de se mériter un poste sur la première équipe des Etoiles de la ligue dès la saison suivante. Robin Roberts est parti de très loin en arrière et ceux qui aiment voir un ancien connaitre encore quelques moments de gloire avant de quitter la scène sportive se réjouissent de ses succès. Mais la gloire sportive est éphémère et il y a quelque part, aujourd'hui, un jeune qui, demain, remplacera Roberts sur l'alignement des Orioles et qui se méritera peut-être lui aussi des hommages réservés autrefois uniquement aux grands héros! Çà, c'est le sport!

Progrès remarquables!

On parle souvent de la décadence du baseball! Pourtant nous connaissons une organisation qui s'occupe exclusivement de baseball et qui ne comptait que 40 ligues en 1940. Aujourd'hui elle en compte plus de 5,700, tant en Amérique du Nord qu'aux Antilles et en Europe. Il s'agit, on l'aura deviné, des "Little League" du baseball amateur. Chaque année une série mondiale est organisée à Williamsport et huit équipes seulement sont choisies pour participer à ce tournoi. L'Europe délègue une équipe, les Antilles, le Mexique, Hawaii et le Canada une chacun, et les autres viennent des Etats-Unis. Plusieurs clubs sociaux s'occupent activement de ces ligues et fournissent ainsi aux jeunes des loisirs intéressants, bien organisés et qui offrent en plus une certaine distinction à ceux qui participent aux activités de ces ligues. C'est du sport amateur dans la force du mot et les seules incidents regrettables qu'on ait eu à déplorer sont survenus quand les adultes ont voulu se mêler des affaires des enfants...

L'organisation des "Little League" a été bien pensée. On a d'abord réduit la longueur du terrain de baseball, on a tenté de créer un équipe uniforme, on a donné aux jeunes une chance de porter les couleurs d'une équipe des Ligues majeures, et on aura permis à plusieurs professionnels de passer graduellement de ces ligues au baseball organisé. Le lanceur canadien Ray Daviault est un produit des Petites Ligues de Montréal. On a souvent posé aux organisateurs de ces ligues la question suivante: "Ne croyez-vous pas que le désir de la victoire, poussé à l'extrême, est nuisible pour les jeunes?" Les réponses ont été aussi variées que le nombre de personnes auxquelles on les a posées. On aura oublié de questionner les jeunes bien entendu. Un journal de New York l'a fait et a obtenu comme réponse: "Nous, on s'en fiche, du moment qu'on joue!" Ça, c'est du sport!

Toto lance une pièce en l'air:
— Si c'est pile, je vais au cinéma, si c'est face, je vais au match de football, et si la pièce ne tombe pas à plat, j'étudie mes leçons.

Caisses Populaires françaises du Manitoba au 31 décembre 1961

	Année	Familles	Membres	Capital	Epargne	Fonds de réserve	Prêts	Placements	En caisse	Actif	Moyenne de cap. social par membres	% prêts actif
St-Malo	1937	178	697	$114,986	$103,452	$ 1,507	$121,172	$ 58,356	$ 38,310	$225,178	165	54
Lorette	1938	178	368	173 068	55,060	7,234	235,160	9,440	11,809	267,279	470	88
St-Pierre	1938	249	599	237,860	14,116	15,529	232,559	22,038	17,355	284,041	397	82
St-Boniface	1938	1,836	1,791	513,708	135,177	19,583	420,287	180,005	65,095	732,498	285	57
La Broquerie	1938	180	503	100,555	41,618	6,063	154,166	500	20,303	186,388	200	83
St-Joseph	1938	71	205	67,981	16,994	2,244	86,781	1,000	9.456	97,620	332	89
St-Léon	1939	90	141	25,673	26,192	892	46,994	4,440	4,511	55,945	182	84
Ste-Anne-des-Chênes	1939	201	589	142,822	121,683	6,934	222,453	13,223	52,195	293,541	242	76
Ste-Elisabeth	1939	50	59	15,948	1,913	763	15,449	380	2,720	19,101	270	81
Notre-Dame-de-Lourdes	1940	237	679	175,534	427,632	12,422	292,512	267,266	58,519	635,511	259	46
St-Jean-Baptiste	1941	198	623	352,862	46.842	15,875	329,944	37,500	53,171	428,218	566	77
St-Adolphe	1941	89	280	53,231	77,311	2,941	82,664	15,000	37,520	135,680	190	61
Haywood	1941	129	290	53,638	40,574	2,377	69,400	1,100	28,533	99,032	185	70
Laurier	1941	118	330	101,621	10,430	4,807	110,144	25	10,381	120,685	308	91
St-François-Xavier	1942	82	146	19,809	1,543	937	18,547	655	4,058	23,260	136	80
Elie	1942	86	414	136,741	48,225	4,392	115,240	43,138	44.435	205,494	330	56
Mariapolis	1942	171	340	100,292	103,205	3,718	147,800	32,037	30,735	210,572	295	70
St-Labre	1942	24	48	2,301	3,928	992	4,206	801	2,439	7,446	48	57
Ste-Rose-du-Lac	1942	240	343	77,760	18,232	3,302	86,129	2,030	13,974	102,462	227	84
St-Norbert	1943	197	237	78,490	2,146	2,220	84,017	2,000	3,109	89,406	331	94
Ste-Agathe	1943	103	340	114,135	73,973	4,217	132,011	27,525	28,756	196,212	336	67
Richer	1943	118	174	23,995	23,534	2,033	53,267	1,710	4,811	59,818	138	89
Dunrea	1943	117	139	40,950	18,593	3,514	23,649	22,733	16,976	64,098	295	37
South Junction	1943	30	104	13,763	5,226	1,489	12,222	3,423	5,933	21,776	132	56
St-Georges	1944	90	240	39,646	10,238	3,549	48,141	3,700	6,342	58,392	165	82
Ste-Amélie	1944	71	230	44,837	3,438	1,651	41,432	5,010	6,020	53,551	195	77
Ile-de-Chênes	1945	115	268	118,370	33,035	2,804	115,860	10,000	23,383	158,486	442	73
Letellier	1945	94	260	112,824	42,644	2,607	113,432	20,000	27,394	160,888	434	71
Otterburne	1945	66	165	46,862	37,455	2,825	63,403	2,000	21,481	90,591	284	70
St-Lazare	1947	145	165	26,298	6.053	971	30,062	500	2,844	33,800	159	89
St-Emile	1950	141	99	6,284	17		5,114	5	1,132	6,251	64	82
La Salle	1953	76	205	70,739	14,584	2.047	77,962	4,000	12,821	101,672	345	77
Bruxelles	1954	50	87	15,591	5,877	243	20,940	524	747	22,211	179	94
St-Claude	1955	253	540	327,125	111,401	8,361	332,282	50,000	73,243	462,386	606	72
Sacré-Coeur	1958	650	184	30,022	177	532	31,312	30	2,480	33,900	163	92
Ste-Geneviève	1958	55	146	7,849	1,109	175	8,840	6	396	9,427	54	94
Précieux-Sang	1958	434	239	43,894	12,123	643	69,131	1,000	3,622	73,813.	184	94
Ste-Marie	1960	146	38	4.356	954	43	5,959	5	394	6,358	115	94
Aubigny	1961	75	155	49.733	18,840	210	23,194	25	45,442	69,562	321	33
La Familiale	1961	1,836	61	6,075		26	5,950	5	101	6,141	100	97
Notre-Dame-de-l'Assomption	1961	135	37	215	338	10	100		392	560	6	18
Sts-Martyrs-Canadiens	1961		25	3,543		7	3,161	5	356	3,562	142	89

REMARQUES

1. En 1961, le nombre de sociétaires (12,583) s'est accrû de 1,084 ou 9.4%; en 1960, l'augmentation avait été de 895 ou 8.4%.
2. L'augmentation à l'actif $5,912,808.47) a été de $997,529.71 ou 23% comparé à $808,836 ou 20% en 1960.
3. La plus forte augmentation à l'actif se trouve à l'item "Bâtisse et Terrain", 170%; plusieurs Caisses se sont construits des bureaux en 1961.
4. On remarque au capital social ($3,691,985.92) une augmentation de $711,027.88 ou 24% comparé à $573,379 ou 24% en 1960. Le capital social plus l'épargne accusent une augmentation de $1,022,420 ou 23%; en 1960, l'augmentation était de $694,248 ou 19%.
5. Les prêts en cours sont $570,005 ou 16% de plus, comparé à $636,554 ou 22% en 1960.
6. Les emprunts accusent une diminution de $92,234 ou 32%, alors qu'en 1960 il y avait une augmentation de $63,889 ou 28%.
7. En 1961, nos Caisses Populaires ont prêté $225,411 de plus qu'en 1960. En 1960, elles avaient prêté $392,968 de plus qu'en 1959.
8. Quatre nouvelles caisses populaires ont été organisées en 1961. La moyenne de sociétaires par Caisse est de 300; en 1960 cette moyenne était de 303.
9. La moyenne du capital social plus épargne par Caisse est de $128,752 et par sociétaire de $430; en 1960, c'était $115,399 et $381 respectivement.
10. Les prêts annulés depuis les débuts (1937) représentent .15% des prêts émis.

P.-A. FROSSAIS, chef des inspecteurs des Caisses Populaires.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

PIERREFLEUR

par LISE BLANCHET

NUMERO 9

Le vestibule est dallé blanc et noir; au fond, une porte en ogive ouvre sur la cour de récréation; on aperçoit un platane qui perd déjà ses feuilles . . . Nous montons au premier étage; madame Barret pousse une porte, peinte en blanc comme toutes les autres, puis me laisse entrer. De la fenêtre, je vois le lac, et les Alpes et la France. Un ciel, couleur de tourterelle, irradie des rayons cuivrés. C'est d'une beauté poignante et je joins les mains pour une inconsciente prière, pour un acte de remerciement . . .

Ah! Si Jacques était là! S'il pouvait voir, comme moi, le lac qui s'assombrit et sur lequel, voiles au vent, des barques se balancent, et les cimes tourmentées avec leurs pics neigeux!

Eurasie, la servante, pose ma valise devant l'armoire qui va devenir mienne.

— Avez-vous des cintres? demande madame Barret. Sinon, je vous en prêterai.

Mais j'ai assez de cintres pour mes rares toilettes: un costume tailleur bleu marine, un manteau de même couleur, une robe un peu élégante pour les jours de gala.

— Je te ferai faire une robe avec les deux pantalons de ton père, dit soudain maman.

Ciel! Cette vieille histoire va donc rebondir? Je la croyais terminée. Je fais le poing dans ma poche — au sens figuré, bien sûr, puisque je suis en train de suspendre mes vêtements.

— Le tissu en est très beau et ce serait dommage de ne pas l'utiliser, continue maman.

— Je ne veux pas, dis-je d'une voix excessivement douce. J'aimerais mieux aller en guenilles, ainsi!

— Nancy a-t-elle mauvais caractère? demande madame Barret.

Maman, qui a peut-être peur qu'on ne me rejette dans ses bras, affirme que je suis docile habituellement.

— Et surtout, ne craignez pas de la reprendre lorsque cela s'avérera nécessaire.

— Je n'ai nulle envie d'être grondée, dis-je, et je ne ferai rien pour l'être . . . Seulement, pour ce qui est de cette robe, je n'en veux pas. Voilà!

Je lève le menton en un geste de défi.

— Qu'est-ce donc que cette robe? questionne madame Barret.

Je voudrais bien qu'on n'étale pas nos petites histoires devant tout le monde. Aussi bien, tout est de ma faute: je n'avais pas à contrecarrer mère, ou plutôt, je n'avais qu'à attendre un instant plus propice. Force m'est donc d'écouter ce que j'appelle: les "tribulations" de deux pantalons.

— Mon mari a deux pantalons, absolument neufs, mais qu'il n'a jamais pu mettre, le tailleur les ayant ratés. De plus, il a grossi. Ajoutés l'un à l'autre, ils feraient une robe des plus présentables pour Nancy. Or, vous voyez comment elle accueille ma proposition? Mais, qu'elle le veuille ou non, elle aura cette robe.

Une lueur amusée éclaire les yeux jaunes de madame Barret; elle ne veut pas donner tort à maman; mais je crois qu'à ma place elle refuserait, elle aussi, de s'habiller avec les pantalons de son père.

— C'est un très beau tissu, répète maman.

Elle s'abrite derrière la qualité du lainage!

— Comme je voudrais t'éviter des dépenses inutiles, maman, fais coudre cette robe pour toi. Moi, je ne la mettrai pas.

On dirait, vraiment, qu'elle n'a jamais envisagé cette éventualité.

— Pour moi . . . murmure-t-elle. Nous verrons. Excusez-nous, chère amie, de débattre de telles questions devant vous.

Mais madame Barret a dû en entendre d'autres! Du moins, je l'espère pour elle et pour moi. Que deviendrions-nous si elle ne savait rien, mais rien, de la vie?

Une seconde, je pense que, durant notre absence, mille choses peuvent arriver à ces deux pantalons en lainage finement rayé de bleu. Un incendie a pu les détruire. Une armée de mites s'y attaquer. Un voleur s'en emparer . . . Ces deux vêtements prennent soudain à mes yeux une importance exagérée . . . Ils vont me hanter. Je ne verrai plus qu'eux . . . Qu'ils disparaissent, mon Dieu! Et de mon esprit, et de ma vue.

Mes robes sont en place, ainsi que mon petit trousseau. Maman m'aide à faire mon lit, sous l'oeil bienveillant de la Directrice.

— Cela me rajeunit, dit mère. Vous souvient-il de ce fameux automne où nous étions toutes grippées en même temps?

— Tout le pensionnat était malade! . . . Le concierge recevait les parents d'élèves avec du coton dans les oreilles et dans les narines. Madame la Directrice ne quittait pas sa chambre. Nos parents nous gavaient d'oranges et de chocolat! Quel automne! . . .

Puis, d'autres souvenirs suivent, que je n'écoute pas. Elles semblent d'ailleurs m'avoir oubliée, réfugiées pour un instant dans leur jeunesse. Moi, appuyée à la fenêtre, je rêve. J'appelle Jacques de toute mon âme. Où est-il, en ce moment? Songe-t-il à moi? Pourvu que Sophie tienne sa promesse! Nous sommes lundi, je puis avoir une lettre mercredi . . . Il ne faudrait pas que mes parents soient au parloir en même temps que mon amie . . . Bah! Elle s'arrangerait bien pour me glisser la lettre sans être vue. J'ai un coffret qui ferme à clef, heureusement. Cette jeune fille qui va partager ma vie, comme personne ne l'a fait jusqu'à présent, sera-t-elle discrète?

Mais on frappe à la porte. Madame Barret et maman sursautent, comme des dormeurs trop brusquement réveillés.

— Entrez.

C'est Fabienne. Il est inutile de me le dire. Je souris à son brun visage triagulaire, à ses yeux étirés vers les tempes, à sa grâce fragile.

— Nancy, voici votre compagne de chambre, Fabienne Delors . . . Fabienne, vous serez gentille d'aider Nancy Muller à s'acclimater parmi nous.

— Volontiers! Oh! que je suis contente . . . J'avais un peu peur de vous, dit la jeune fille.

— Pourquoi?

— Une idée, comme ça! . . . Mais je crois . . . Oui, je crois que nous serons amies, si vous le voulez.

— Certes, je le veux . . . Moi aussi, j'avais un peu peur . . .

— Bon! Nous allons les laisser, dit madame Barret en entraînant maman.

Mais celle-ci, avant de sortir, me serre dans ses bras.

— Si tu t'ennuies trop, tu nous le diras, Nancy. De toute façon, je viendrai mercredi. Ne compte pas sur ton père. Tu sais qu'il ne peut pas s'absenter comme il le voudrait.

Les pas de maman, qu'accompagne madame Barret, font grincer les cailloux de l'allée; puis, j'entends la grille se refermer.

— Rien n'est silencieux, ici, dit Fabienne.

Un oiseau s'égosille dans la platane.

— Vous avez un joli dessus de lit, dis-je.

En effet, il est en belle soie naturelle, entièrement brodé de motifs chinois; on y voit des pagodes, de minces jeunes femmes au lourd chignon, des ponts enjambant des ruisseaux, des fleurs stylisés. C'est un merveilleux travail d'art et de patience.

— C'est maman qui me l'a donné. Nous avons beaucoup de choses qui viennent de là-bas.

Sa main tendue me montre un horizon chimérique, au delà du lac, au delà des montagnes, au delà des mers.

— Y a-t-il longtemps que vous êtres en Europe?

— Oui, depuis la mort de papa. Depuis dix ans.

Elle songe souvent, dit-elle, à son pays natal, et elle le regrette. Elle a mon âge.

— Etes-vous fiancée?

Je la vois rougir.

— Non, dit-elle simplement.

Une seconde, mon secret erre sur mes lèvres, prêt à prendre son vol. Je ressens un immense besoin de le faire partager. Mais la voix de la raison, pour une fois, domine en moi. Il n'y a pas une heure que nous nous connaissons, Fabienne et moi. Ce serait folie de lui ouvrir totalement mon coeur.

Une cloche tinte dans le soir.

— C'est pour nous, dit-elle. Nous avons un cours d'histoire. Mais je crois que vous en serez dispensée pour ce premier jour . . .

— Je préfère vous suivre . . . Je m'ennuierais trop, seule, à attendre.

La pièce bien carrée qui nous accueille a deux grandes fenêtres sans rideaux. Des photographies, assez artistiques, décorent les murs: le château de Chillon, pris le soir, sous un ciel plein de nuages; un petit port de la Méditerranée, avec des barques dansant parmi les vagues; un bois avec des coulées de lumière sur le tronc moussu des hêtres . . .

Naturellement, je suis sous le regard des autres et je me trouve un peu perdue, musant, le nez au vent, le regard indifférent.

Le professeur d'histoire est un bonhomme à barbiche blanche, et c'est vraiment par trop facile de s'en amuser! . . . Une blondinette au visage d'ange fait, par moments, le geste tout à fait symbolique de se caresser la barbe . . .

Il n'a qu'un filet de voix, le malheureux! Et ce qu'il dit ne m'intéresse pas outre mesure: l'histoire de nos cantons! . . . Mon Dieu! . . . Je connais ça par coeur, comme dit l'élève Cancrelat du lycée Papillon!

J'ai envie de dormir. Si je pouvais dormir pendant trois ans! . . . Aussi bien, que ferai-je d'autre ici? . . .

Une pendule m'indique l'heure; machinalement, je remonte ma montre - bracelet. Le professeur (je dois apprendre qu'il se nomme monsieur Ricot) me regarde l'air tout étonné: puis sa voix fluette me parvient, comme d'un autre monde:

— Je conçois, mademoiselle, que vous vous désintéressiez de mes paroles, mais vous devriez avoir, au moins, le tact de n'en rien laisser paraître.

La jeune fille au visage d'ange tire une fois de plus sur son menton et fixe le professur d'un regard tendre et pur. C'en est trop pour moi et j'éclate de rire, d'un rire pénible, convulsif, qui s'alimente de lui-même. Je puis bien fermer les yeux pour ne rien entendre, appeler à mon aide le souvenir de Jacques, songer à mes malheurs futurs. Tout est vain. Et je ris . . . je ris . . . comme une folle!

— Sortez, impertinente!

Dressé derrière son bureau, tel un diable sortant d'une boite, rouge, les yeux exorbités, la barbiche tremblante, me montrant la porte d'un doigt vengeur, il répète:

— Sortez.

Et comme je passe devant lui, pouffant dans mon mouchoir, il ajoute:

— Je ferai mon rapport à madame la Directrice.

Ça commence bien! . . .

Aussitôt hors de la classe, mon fou rire s'arrête comme par enchantement. Madame Barret me trouve le dos appuyé au mur, avec une expression désolée sur la figure. Elle me demande ce que je fais là, et je prends le parti de lui expliquer toute l'affaire.

— Allons! Ce n'est pas grave, dit-elle. Venez, vous demanderez pardon à monsieur Ricot.

Nous rentrons, elle me tenant solidement par le bras.

— Cette enfant, dit-elle, a beaucoup de chagrin: oui, beaucoup, monsieur Ricot. J'espère qu'elle ne recommencera pas. Il faut lui pardonner: c'est son premier jour parmi nous et elle est un peu nerveuse . . .

— Soit! Allez à votre place, mademoiselle . . . Au fait comment vous nommez-vous?

— C'est mademoiselle Muller. Nancy Muller.

— Bien.

(à suivre)





Mme Charles-Edouard Desmeules, de Chicoutimi Nord, mère de 15 enfants et grand-mère de 18 petits-enfants, fut choisie "Mère Canadienne de l'Année" par "Florists' Telegraph Delivery Association". Elle apparait ci-dessus en compagnie de leurs Excellences le Gouverneur Général et Mme Georges Vanier qui la reçurent à Ottawa.

Mme Desmeules s'est mérité un voyage à Ottawa; une plaque commémorative, un bouquet, fleurs du mois, qui lui sera livré chaque mois pendant un an, ainsi que d'autres prix.

Une gentille réflexion fut faite par un bambin qui, sans doute, aurait aimé que sa mère fut gagnante: "Même si maman ne gagne pas, elle sera toujours pour moi la Mère de l'Année".

DE BELLES VACANCES

On ne devrait jamais s'installer au chalet d'été, même si on n'y va que pour les fins de semaine, avant d'en avoir fait une inspection minutieuse et y avoir effectué quelques travaux qui assureront le confort et la sécurité des vacances.

Malgré toutes les précautions qu'on a prises à l'automne, des mouches, des guêpes, des maringouins et d'autres insectes ont probablement trouvé le moyen de s'introduire dans la maison pour hiverner et pour y pondre leurs oeufs. Les mulots et les écureuils peuvent aussi avoir trouver le gite bon et décider d'y revenir. Lors de la première visite au chalet ou au camp, on devrait donc, avant de repartir pour la ville, vaporiser dans chaque pièce un bon insecticide et aussi y répandre de l'antimite dont l'odeur déplait aux rongeurs; on ferme hermétiquement, et au prochain voyage ,on trouve le chalet libre de tout indésirable.

Les petits animaux sauvages ne voient guère d'un bon oeil l'arrivée des citadins et souvent le chien des estivants ou même un enfant est mal accueilli par une mouffette ou "bête puante" comme on dit si justement. L'odeur qui en résulte n'est certes pas celle de la sainteté, mais on peut s'en débarrasser assez simplement en arrosant la bête ou l'enfant de jus de tomate. On peut se procurer à cette fin, de grosses boites de jus de tomates à bon marché; c'est un excellent désodorisant.

Après la fonte des neiges, il se trouve toujours autour du chalet des morceaux de verre, de vieilles boites de conserve, des bouteilles cassées et des clous rouillés. Tout ce qui présente un danger de blessure doit être soigneusement enlevé. Les maringouins recherchent les endroits humides pour se reproduire et ils déposeront leurs oeufs dans les flasques d'eau ou dans les récipients abandonnés où l'eau croupit.

Les oiseaux peuvent avoir fait leurs nids dans la cheminée, ou les vents d'hiver y avoir accumulé des feuilles mortes; le tuyau du poêle a pu rouillé et être même percé. Il faut vérifier tout cela et faire disparaître les risques d'incendie. L'huile de chauffage et le pétrole ne doivent pas être gardés dans la maison, mais être remisés à l'extérieur dans un endroit frais, et on devrait enfermer les allumettes dans une boite métallique qui ferme bien.

A la campagne, les bêtes sauvages ne sont jamais loin et pour ne pas les attirer près du chalet, on brûlera tous les déchets de nourriture. Par mesure de prudence, près des grandes forêts, on devrait demander au garde-chasse si des cas de rage ont été signalés depuis un an. Dans l'affirmative, il ne faudrait pas essayer d'apprivoiser les petits animaux sauvages, ils peuvent être dangereux; on devrait aussi, dans ce cas, faire vacciner contre la rage les animaux familiers qu'on amène à la campagne.

Les enfants doivent être avertis de ne pas toucher à un animal malade ou à un animal mort . . . il s'agit peut-être d'un cas de rage. Quand un animal habituellement inoffensif semble agressif, par exemple un renard qui, au lieu de fuir, s'attaque à un homme ou à un chien, on doit avertir immédiatement le garde-chasse ou l'agronome. Si on est mordu par un animal sauvage ou par un chien étranger, il faut consulter le médecin tout de suite.

Une autre chose qui peut gâter les vacances est la pureté de l'eau potable. Si l'eau utilisée au chalet provient d'un puits, d'une source, de la rivière ou du lac, on devrait la faire analyser à chaque printemps. Le fait qu'elle était potable l'été dernier ne garantit pas qu'elle le soit cette année. L'unité sanitaire du comté vous dira comment procéder.

Les cientures de sauvetage ou autre équipement de ce genre exigent aussi une attention toute spéciale avant l'usage. Certaines ceintures de sauvetage qui ne portent pas le sceau du gouvernement sont tout-à-fait insuffisantes en cas d'urgence. Les enfants ne devraient jamais jouer sans surveillance au bord de l'eau. Si l'eau est profonde près du quai, une longue gaffe peut sauver une vie. Les personnes qui ne savent pas nager devraient apprendre à le faire sans délai. Tout le monde devrait savoir pratiquer la respiration artificielle, à partir des grands enfants jusqu'aux gens d'âge mûr. Les deux méthodes, celle de Holger-Nielsen et la respiration "bouche à bouche" s'apprennent facilement et gratuitement de la Croix-Rouge ou de l'Ambulance St-Jean.

Toutes ces précautions et ces connaissances contribuent à procurer un été sans nuage et des vacances heureuses.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Il faut prendre des précautions toutes particulières dans la préparation des aliments l'été, pour prévenir le danger d'intoxication.

Tous les fruits et légumes frais doivent être soigneusement lavés avant d'être consommés et tous les aliments cuits doivent être réfrigérés si on ne les mange pas sur-le-champ.

Les bactéries qui causent l'empoisonnement s'attaquent surtout aux salades de pommes de terre, aux cossetardes, aux mets en crème et aux viandes rôties. On ne doit jamais laisser ces aliments à la température de la pièce.

✦ ✦ ✦

Quand vous faites une tarte à la rhubarbe ou aux pommes, parsemez des noisettes de beurre à la surface des fruits, avant de les couvrir de la deuxième abaisse. La saveur de votre tarte sera tellement plus riche.

✦ ✦ ✦

Nombreux sont les amis du chien parce que celui-ci remue sa queue au lieu de remuer sa langue.

✦ ✦ ✦

Lorsque vous répandez de la paraffine sur le dessus d'un pot de gelée ou de confiture afin d'en assurer la conservation, prenez la précaution de placer dans l'enduit un petit bout de corde dont vous laissez les deux extrémités libres. Ainsi, quand le moment sera venu d'utiliser les conserves en question, vous pourrez facilement enlever la couche de cire protectrice.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Peser sur le starter.

Ce qu'on doit dire: Appuyer sur le démarreur.

✦ ✦ ✦

Les taches jaunes sur le linge sont souvent dues à l'acide: essayer de les immerger dans une solution faible d'ammoniaque et d'eau chaude.

✦ ✦ ✦

Monsieur Labonté a emmené son jeune fils, Hector, à la campagne. L'enfant demande un tas de renseignements sur tout ce qu'il voit. A un moment donné, il questionne:

— Dis, papa, qu'est-ce que c'est que ces fruits?

— Des prunes noires.

— Mais, objecte Hector, elles sont roses!

— Bien entendu. Elles sont roses parce qu'elles sont encore vertes!

✦ ✦ ✦

Pour nettoyer un rouleau à peinturer, retirez-le de son support. Placez-le dans un sac de plastique ou d'épais papier brun et pressez-le pour en exprimer la peinture. Si vous vous êtes servie d'une peinture à l'eau, rincez le rouleau à l'eau tiède; pour la peinture à l'huile, rincez dans la térébenthine.

✦ ✦ ✦

Pour un pizza éclair, faites rôtir des muffins à l'anglaise coupés en deux. Vous garnissez chaque moitié d'une rondelle de tomate, d'une tranche de fromage et de une ou deux sardines. Mettez le tout au grilloir pendant une minute ou deux, jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Servez chaud.

✦ ✦ ✦

Les feuilles de thé ayant servi à la préparation d'un breuvage s'avéreront un excellent engrais pour votre jardin ou vos plantes en pots. Il suffit de mêler en proportion égale, de la terre, du sable et des feuilles de thé; ce mélange est à peu près ce qu'il y a de mieux en fait de compost pour l'ensemencement ou la mise en pot.

✦ ✦ ✦

Le lendemain de la veille, madame à son mari:

— Tu as mal à la tête? Eh bien, ce n'est certainement pas pour t'en être trop servi hier soir.



Juillet, mois des salades par excellence! — Aspic au jambon garni d'oeufs persillés, salade verte à la vinaigrette, autant de moyens délicieux de se rafraichir à l'heure du repas. La Section des consommateurs à Ottawa suggère de compléter ce menu à l'aide de petits pains beurrés et de quelques tartelettes aux framboises fraiches.

Voici comment faire un délinquant de votre enfant

CHESTERFIELD, Angleterre — L'archevêque de Chesterfield donnait récemment à ses paroissiens de l'Eglise d'Angleterre un guide à portée de tous sur "la façon de faire un délinquant de votre enfant".

En manière de reproche aux parents trop indulgents, le révérend Talbot Dilforth-Harrison a énuméré, dans son bulletin de paroisse, les douze "règles" suivantes:

1. Dès l'enfance, donnez à votre enfant tout ce qu'il désire; de cette façon, il grandira avec l'idée que le monde lui appartient.

2. S'il apprend de vilains mots, contentez-vous de rire, et plus tard il vous en servira d'autres qui font dresser les cheveux sur la tête.

3. Ne lui inculquez aucune croyance religieuse, lui laissant le soin de faire son choix à 21 ans.

4. N'utilisez jamais le mot "mal" de crainte de développer chez lui un complexe de culpabilité. Vous créerez chez lui un tel état d'esprit que plus tard, s'il est appréhendé pour avoir volé une automobile, il se croira persécuté par la société.

5. Ramassez soigneusement tout ce qu'il laisse trainer dans la maison et il s'habituera à rejeter la responsabilité sur les autres.

6. Permettez-lui de lire tout ce qui lui tombe sous la main, vous contentant de stériliser les verres et gobelets d'argent, alors que son esprit se nourrit d'une littérature malsaine.

7. Ne vous gênez pas pour vous quereller en présence des enfants; ils seront moins surpris si votre foyer se désunit.

8. Donnez à l'enfant tout l'argent qu'il désire, sans lui permettre d'en gagner. Pourquoi lui faudrait-il trimer comme vous l'avez fait?

9. Assurez-vous qu'il soit gavé de confort de toutes sortes, pour lui éviter de possibles frustrations.

10. Prenez toujours sa part contre les professeurs, les représentants de la loi ou les voisins qui entretiennent certainement des préjugés à l'égard de votre enfant.

11. Quand il sera dans de mauvais draps, cherchez-vous des excuses en disant: "Je n'ai jamais réussi à faire quelque chose de bon avec lui."

12. Et préparez-vous enfin à une triste existence, car c'est ce qui vous attend.

ÇA VOUS REGARDE!

Comme tous les amis de Kateri espèrent qu'avant longtemps elle sera béatifiée et canonisée, je tiens à rappeler l'attitude de l'Eglise par rapport au culte des saints, et, par ricochet, celle des fidèles.

Au XVIIe siècle des esprits prétentieux prêchaient que les âmes très avancées dans les voies spirituelles avaient dépassé le niveau "culte des saints". En 1687 et en 1690, deux condamnations du Vicaire du Christ firent taire ces messieurs.

D'ailleurs, dans sa XXVe session, le Concile de Trente demandait aux évêques d'enseigner aux fidèles "que les saints qui règnent avec le Christ offrent à Dieu leurs prières pour les hommes . . . Ceux qui nient, continuaient les Pères du Concile, que les saints qui jouissent dans le ciel de l'éternelle félicité ne prient pas pour les hommes, ou que leur invocation, pour qu'ils prient même pour chacun de nous, est une idolâtrie, sont dans des sentiments impies."

Ce même Concile infaillible recommande aux évêques, responsables de la foi de leurs ouailles, d'enseigner "qu'il est bon et utile de les (les saints) invoquer avec supplication . . ." Et solennellement le décret ajoute: "Qu'ils enseignent aux fidèles de recourrir à leurs prières, leur soutien et leur secours pour obtenir des bienfaits de Dieu par son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur qui est seul notre rédempteur et sauveur."

Voici, enfin, un dernier texte du même Concile: "Ceux qui disent que l'invocation des saints est une idolâtrie ou qu'elle est contraire à la parole de Dieu, ou qu'elle s'oppose à l'honneur du seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ, ou enfin qu'il est insensé de prier, vocalement ou mentalement, des saints qui règnent dans le ciel, ceux-là sont impies dans leurs sentiments."

Le culte des saints n'est donc pas un article périphéral de notre foi. Nous y reviendrons prochainement. D'ici là demandez votre exemplaire gratuit du trimestriel "Kateri" au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Pour vous aider à réfléchir sur vos défauts mignons

par le Dr Adrien Plouffe

On se croit du monde bien fin
Et on se moque des médecins
Et de leurs saines directives,
Mais quand la maladie arrive,
On se lamente à tous les saints
Et on s'en prend à la malchance!

Morale

Les docteurs avec leur science
En connaissent plus long que nous!
Alors, prenons un rendez-vous
Avec ces messieurs qui guérissent
Ceux qui réclament leurs services
Au moment où ils peuvent les guérir
Et les empêcher de souffrir
Et parfois de mourir!

• • •

Rien de bien neuf à l'horizon,
Sauf que nos gourmangeurs, Prince,
S'empiffrent plus que de raison
Dans notre province!

• • •

Certes, le mot gourmangeur
N'est pas dans le dictionnaire,
Mais la trouvaille de ce mot confère
A l'inventeur
L'honneur
D'être un assez bon connaisseur!

• • •

Savoir manger et savoir boire,
C'est un titre de gloire
Qu'on devrait s'efforcer d'acquérir
Longtemps avant de mourir!
Formule sage
Pour ne pas mourir
A la fleur de l'âge!

• • •

"En vérité, je vous le dis,
Proclame le Seigneur,
M. et Mme Gourmangeur
Ne pourront plus manger au paradis!"
Quel supplice
Effroyable
Pour tous ceux qui abusaient des délices
De la table.

• • •

Quel bonheur si ces amusettes pouvaient aider les intéressés à redevenir plus sages!

"La plus belle école de chefs"

La Jeunesse Ouvrière Catholique

C'est en ces termes que Son Exc. Mgr Sébastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, qualifia la J.O.C. canadienne lors du banquet qui soulignait le 30e anniversaire de fondation du mouvement.

Le délégué apostolique souligna qu'avant de connaitre le Canada, il croyait que la jeunesse nord-américaine n'avait pas de problème, qu'elle était plutôt médiocre. Mais depuis son arrivée, c'est-à-dire depuis trois ans, il a changé d'opinion. Il croit qu'il est autant possible au jeune travailleur canadien d'avoir un idéal, d'être héroïque qu'à tout autre jeune du monde.

Il a ensuite loué la méthode géniale de la J.O.C., pensée par son fondateur belge Mgr Cardijn, c'est-à-dire la méthode d'enquête VOIR-JUGER-AGIR. Il a même ajouté que le Concile Oecuménique procédera de cette façon. Il a montré l'importance pour le jeune de s'initier au sens de la responsabilité. En terminant il a qualifié la J.O.C. "La plus belle école de chefs" pour la classe ouvrière.

Par l'intermédiaire de Son Excellence, la J.O.C. canadienne a transmis à Sa Sainteté Jean XXIII ses sentiments de respect et de dévouement filial.

Près de 250 dirigeants du mouvement, anciens et actuels assistaient à ce banquet de 30e anniversaire organisé à l'intérieur des cadres du 27e congrès annuel de la J.O.C.

Patron imprimé

9018 SIZES 10—20

by Marian Martin

Numéro du patron: 9018

Grandeurs: 10 à 20

Prix: 40c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West Toronto Ont
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 14

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. F. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 122-T.F

ATTENTION! Travail plein temps pour les vacances et l'année longue. Commerce vital, payant, stable, de produits pour la maison et la ferme. Excellente commission, boni, territoire exclusif, aucun risque. FAMILEX, Dept. 113, 1600, Delorimier, Montréal.

POUR PEINTURE INTERIEURE OU EXTERIEURE par peintre expérimenté. S'adresser à Jean-Paul, 470, rue Cavanaugh, ou signaler: CEdar 3-2847. 9-1034-T.F.

SI VOUS AVEZ DES SCIES de quelque genre que ce soit, à faire aiguiser, adressez-vous à 267, rue Notre-Dame ou signalez CHapel 7-5972. 49-757-T.F.

ATTENTION!
Nouveau nouveau!
Territoire disponible, agents, vendez les meilleures presse-fruits domestiques, sécheuses rotatives "Rotomatic", batteries de cuisines inusables, porcelaine fusionnée sur fer massif et refroidisseurs d'air. Pour les meilleures ventes, adressez-vous dès maintenant à: Frestolan Co. Ltd., 628, avenue Victoria, Regina, Sask. Réponses en anglais, si possible. 14-1184-16P.

SI vous avez du travail de peinture à faire à l'intérieur ou à l'extérieur. Signaler: GRover 4-3246. 14-1186-15P.

ON DEMANDE — Ménagère d'âge mûr pour personne âgée. Chambre et pension plus salaire. Près église Ste-Marie, à St-Vital. Signaler: CHapel 7-1678 après 6 h. 14-1194-15C.

ON DEMANDE — Rouets, soupières, lampes et vaisselle antiques. S'adresser à Boîte 1068, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 10-1068-14C.

ON DEMANDE — Chambre et pension pour personnes âgées. Maison privée. Atmosphère familiale. Signaler: WHitehall 6-7640 ou WHitehall 6-7520 de 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. du lundi au vendredi. 14-1189-14C.

FOURNIRAIT CHAMBRES ET PENSION à St-Boniface, près église St-Eugène, à 3 couples pensionnés. Ces derniers devront se préparer un repas par jour et faire leurs lits. Les gens de la campagne sont les bienvenus. S'adresser à Boîte 1166, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 13-1166-15C.

PLAFONDS ET MURS NETTOYES à l'aide de machines spéciales. Résultats parfaits. Peinture protégée. Coût très raisonnable. Aucune dégoutture ni raies. TAPIS NETTOYES: 5c le pied carré. SOFAS CHESTERFIELD: $9.00, autres articles 90c. Service de 24 heures. Appeler à tout heure. Représentant en voiture équipée de radio ira donner estimations gratuites ou conseils. Aucun travail trop considérable ou trop petit. CUSTOM CARPET AND BUILDING CLEANERS, 929, chemin Ste-Marie. ALpine 6-1142. 12-1136-15C.

A LOUER — Norwood. Logis 3½ pièces. Non meublé. Complètement privé. Près autobus. Libre: 15 août. Signaler: CEdar 3-2253. 14-1196-T.F.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis 4 pièces. 2e étage. Entièrement privé. Signaler: CHapel 7-3759. 14-1192-15C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4½ pièces avec balcon. Entrée privée. Très propre. Près autobus. $75 par mois avec place de stationnement. Signaler: CEdar 3-4249. 14-1188-14C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface et autobus. Chambre meublée. Signaler: CHapel 7-8146. 14-1180-14C.

A LOUER — Duplex: 2 logis voisins 6 pièces chacun. Complètement privés. Adultes de préférence. Libre: 1er août. S'adresser à 436, rue St-Jean-Baptiste. Téléphone: CHapel 7-3897. 14-1179-14C.

A LOUER — Tout près hôpital St-Boniface. Grande chambre de devant 1er étage. Entrée privée. Pour fille tranquille. Signaler: CHapel 7-5947 après 5 h. 14-1176-15C.

A LOUER — Chambre avec facilités de cuisine. Pour jeune fille. Libre: 1er août. Autre chambre meublée. Avec ou sans pension. Libre. Près autobus. Signaler: CEdar 3-5268. 14-1174-16C.

A LOUER — Logis moderne: 3 pièces. Près hôpital St-Boniface. Avec ou sans réfrigérateur et poêle. $70 par mois. Garage si désiré. Signaler: JUstice 9-8505. 14-1173-14C.

DESIREZ-VOUS UN LOT POUR MAISON D'ETE? — Avant d'acheter, voyez nos lots à Plage Albert, une des plus belles plages sableuses du Manitoba. Bien boisés et près du lac. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à B.-J. Trainor, Victoria Beach, Man. 4-887-T.F

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F

A VENDRE — Roulotte en bon état. S'adresser à M. Louis Bernardin, Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-5504. 11-1117-14C.

A VENDRE — St-Laurent. Chalet: 3 pièces, plus solarium. Poêle et lessiveuse électriques. Signaler: CEdar 3-5727. 12-1124-15C.

A VENDRE

Norwood — $8,100. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Près écoles. Chauffage: huile. Comptant requis: $500.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Duplex: 4 et 4. Stuc. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desauiniers, 407, rue De la Morénie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
14-1182-14C.

SPENCER
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante. JUstice 9-2871 281 rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau CEdar 3-5016.

A VENDRE — St-Norbert, 26, rue Lagrave. Bungalow: 1 an. 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Appelez propriétaire: GRover 4-1154. 14-1197-14C.

A VENDRE — Ste-Anne, Man. Bungalow moderne. Style "Ranch". 5 pièces. Téléphone: GArden 2-5335. 14-1178-16C.

A VENDRE — Parc Windsor, 43, Burning Bush Bay. Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Possession immédiate. Signaler: 25-35772. 14-1177-16C.

A VENDRE — Oldsmobile 57. Sedan "sup. 88". Automatique. Servo-conduite "Power steering". Servo-frein "power brakes". Radio spéciale. 3 pneus neufs. Propre à l'intérieur et à l'extérieur. Signaler: CHapel 7-8146 après 6 h. p.m. 14-1175-14C.

A VENDRE OU A LOUER — Lorette, Man. Maison: 8 pièces. Près écoles et église. Signaler: 365. 12-1127-15C.

A VENDRE — Maison moderne: 6 pièces. 3 chambres à coucher. 1½ salle de bain. 11 acres sur rivière La Salle à La Salle, Man. Téléphone: Sanford 317-22 après 7 h. p.m. du lundi au vendredi et toute la journée les samedis et dimanches. 14-1195-15C.

A VENDRE — St-Boniface. A sacrifice. Maison: 3 logis spacieux. Chauffage: gaz. Garage double. Taxe basse. Parfait état. S'adresser à Boîte 1157, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 13-1150-14C.

A VENDRE — Plage Albert. Face à la plage. Chalet: 3 chambres à coucher. Meublé. Réfrigérateur et poêle électriques. $2,500. Pas d'agent. Signaler: CEdar 3-4797 jusqu'à 4 h. p.m. ou GLobe 2-6581 de 4 h. à 9 h. p.m. 14-1170-15C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Louis Riel. Bungalow: 4 pièces. Possession: 1er juillet. Signaler: CEdar 3-4326. 9-1038-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Sur lot de rivière, rue résidentielle tranquille. Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. 3 ans. $15,900; $2,400 comptant, $80 par mois, ou 1,000 comptant, $95 par mois. Appelez Propriétaire: GLobe 3-0997. 13-1159-14C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison de revenu. Bel emplacement. Revenu mensuel: $160, plus 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $6,000 ou plus. Signaler: CEdar 3-4757. 13-1163-16C.

A VENDRE — Dans village de Lorette, près grand-route. Lots. Appelez: Louis Marcoux, téléphone: 376. 12-1126-T.F.

A VENDRE
Centre St-Boniface

Jolie maison: 2 étages. Age: 2 ans. Logis: 2½ pièces au soubassement. Terrassement complet. Accessoires dernier style, comprenant poêle et four encastrés, réfrigérateur de couleur, draperies et tapis mur à mur. Salle de bain: accessoires de couleur. Prix: $18,500. $9,500 comptant sur 1ère hypothèque. Pas d'agents. Appelez seulement si vous êtes intéressé: CEdar 3-4797, le jour, ou GLobe 2-6581, le soir. 14-1191-14C.

A VENDRE

Rue Kenny. Maison: 7 grandes pièces, 4 chambres à coucher. Très près chemin Ste-Marie, église et école. Planchers et toutes garnitures en chêne de qualité supérieure. Ultra moderne. Cuisine: 13½' x 17'. Quantité d'armoires. Cave à la grandeur. Chauffage: eau chaude, huile. Entrée d'automobile. Appelez: E. A. Smith, GLobe 3-4183 — A. Fonsica, ALpine 3-4317, ou Coulter Agencies Ltd., WHitehall 3-0401. 14-1189-14C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface

A VENDRE

St-Vital — Bungalow moderne: 4 pièces. Beau lot. $11,000 à termes. Possession: 15 juillet.

St-Boniface — Triplex. Chauffage: huile. $16,500. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Près cathédrale. Bungalow moderne: 4 pièces. Possession: 1er juillet. Prix: $13,700.

St-Boniface — Maison de revenu: 23 pièces. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.

St-Boniface — Triplex. 18 ans. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces pour propriétaire. Garage double. $18,900. Termes faciles.

Norwood — Maison de revenu. 15 ans. Bel emplacement. 4 pièces modernes pour propriétaire, plus revenu mensuel: $120. $17,800.

St-Boniface centre — Maison ultra moderne: 8 pièces. 2 salles de bain. Poêle et réfrigérateur inclus. En plus, logis moderne: 2 pièces et salle de bain au soubassement. Prix réduit: $19,900 pour vente immédiate.

St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $26,000. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
14-1185-14C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
— Immeuble-appartement

Tout neuf. 8 logis, tous loués avec bail. Très bonne location. Rapporte 10% sur placement. Termes faciles. Veuillez le voir pour l'apprécier.

St-Boniface — Rue Aulneau. Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Très belle localité. Maison en bon état. $4,000 comptant. Balance à termes faciles.

St-Vital — Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. 9 ans seulement. Propriétaire transféré. $2,000 comptant. Balance: termes faciles.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage. Gaz. Vendrait ou échangerait sur magasin en ville ou en campagne.

St-Vital — Rue Portland. Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Grand lot boisé. $500 comptant. Balance: $75 par mois.

St-Boniface — Bungalow. 7 ans seulement. 4 pièces. 2 chambres à coucher. Très bon état. Plein prix: $11,900.

Magasin général — Tout près de Winnipeg. Comprend marchandise et accessoires. Très gros chiffre d'affaires. Grand logis pour propriétaire. Comptant requis: substantiel, ou échangerait sur propriété de ville.

La Salle — Maison: 8 pièces. 5 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Grand jardin. Garage. Plus lot vacant: 50' x 125'. Une aubaine à seulement $4,200 avec $1,000 comptant.

Pour plus d'information, appelez
PAUL GAGNON
à CHapel 7-7603
14-1187-14C.

ON DEMANDE
Pour District consolidé de Ste-Agathe. Deux instituteurs ou institutrices. Grades 5-6 et 8. S'adresser à H. Gratton, sec.-trés., C.P. 77, Ste-Agathe, Man. 14-1171-15C.

ON DEMANDE
Pour école consolidée de Fannystelle No 767. Instituteur ou institutrice. Grades 3 et 4. Salaire d'après les octrois du gouvernement. S'adresser à Pierre Daoust, sec.-trés., Fannystelle, Man. 14-1172-15C.

ON DEMANDE
Une institutrice qualifiée bilingue pour l'école Lorette Centre, no 992, pour enseigner le grade 1. Salaire selon l'échelle établie. S'adresser à M. Alexandre Landry, secrétaire, C.P. 9, Lorette, Man. 12-1164-14C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice qualifié, bilingue, pour enseigner le grade 5 à l'école du village, Ile-de-Chênes, Man. Salaire selon échelle établie. S'adresser à Augustin Trudeau, sec., Ecole Coquart, no 1300. Téléphone: Lorette 216. 13-1156-15C.

ON DEMANDE
Pour district scolaire St-Thomas, village. Instituteur ou institutrice bilingue. Grades 3, 4 et 5. Salaire selon échelle établie dans l'Unité d'Oxbow. S'adresser à Jean Carrière, sec., Storthoaks, Sask. 131145-14C.

ON DEMANDE
Deux instituteurs ou institutrices, dont un instituteur de préférence, pour école élémentaire de quatre classes, située dans le village. Année scolaire 1962-1963. S'adresser au secrétaire-trésorier, District Scolaire Consolidé d'Otterburne no 2400, Otterburne, Manitoba. Téléphone: 320-12. 11-1107-T.F.

LE DISTRICT SCOLAIRE GAUTHIER, no 1758, demande
Deux instituteurs ou institutrices bilingues, qualifiés et catholiques. Pour terme '62-'63. Grades: 1 à 4 et 5 à 8. Environ 30 élèves par classe. Ecole moderne avec logis. Salaire selon octroi du gouvernement. S'adresser à H. Jorgensen, sec.-trés., Ross, Man. Téléphone: Ste-Anne, GArden 2-5262. 13-1160-16C.

ON DEMANDE
Institutrices qualifiées pour école Inverness consolidée No 2382. Grades: 3 et 4. Année scolaire 1962-1963. Salaire selon l'échelle des salaires du département d'éducation. Les demandes devront fournir qualifications et mentionner années d'expérience. Pour autres renseignements, s'adresser à M. Alphonse Saurette, sec.-trés., District Consolidé Inverness No 2382, Letellier, Man. 14-1168-14C.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20
requiert pour l'année 1962-63 deux instituteurs ou institutrices pour l'école secondaire à Elie.
Salaire d'après l'échelle des salaires
Adressez vos demandes, accompagnées de références et mentionnant qualifications et expérience, à Oris-J. Aquin, sec.-trés., boite 88, Elie, Man., ou téléphonez: Central d'Elie No 2. T.F.

A VENDRE

133, rue Taché — Près écoles catholiques et autres. Maison en briques. Pour grosse famille. 5 chambres à coucher. Plomberie double. Armoires en acajou, avec évier. Plancher, escalier et portes en chênes. Très propre. Chauffage: eau chaude. Beau jardin, et fleurs en quantité. Garage. Le tout se vendra à prix de sacrifice, propriétaire devant déménager bientôt.

Triplex — Près des rues Provencher et Taché. Revenu mensuel: $210. Titre clair. Prix: $16,500.

Près de Ste-Anne et de route no 1, Trans-Canada — District canadien-français. Petite ferme, 3 acres ou jusqu'à 50, si désiré. Très belle localité pour élever grosse famille. Maison: 8 pièces. Chauffage: huile. Eau chaude et froide. Eurie: 32' x 60'. Garage et autres bâtiments. 2 puits artésiens. Bien boisée. Autobus scolaire.

Terres à vendre dans districts canadiens-français.

J. CARRIERE REALTY
133, rue Taché
Téléphone: GLobe 2-1422
14-1183-14C.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Maison — 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $8,900. $1,800 comptant.

NORWOOD
Rue Taché — 3 chambres à coucher. Possession immédiate. $11,900. $2,000 comptant. Propriétaire assumerait balance.

DUPLEX
Rue St-Jean-Baptiste — 5 et 5. Double plomberie. Entrée privée. $17,500.

ILE-DE-CHENES
Village — Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.

MAGASIN GENERAL
Dans grand district fermier — Logis: 6 pièces pour propriétaire. Complètement moderne. Propriétaire retiré. Echangerait sur propriété de ville.

RUE BERTRAND
Maison — 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: huile, air forcé. Garage. Prix: $8,500. $1,000 comptant.

RUE GRANDIN
St-Boniface — Maison: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement moderne. $10,500, termes faciles.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 6 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant: $10,000.

RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Chauffage: gaz. $14,900. Termes faciles.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
14-1181-14C.



Une grossière cabane de bois, recouverte de grosse toile fut la première banque de Dawson, au Yukon, durant la course à l'or du Klondike en 1898. La Banque de Montréal a fait reconstituer cette tente-abri à l'occasion du Festival de la Course à l'or de Dawson, qui a débuté le dimanche 1er juillet. A l'origine, cette banque appartenait à la "Bank of British North America", qui se fusionna plus tard avec la Banque de Montréal. Le premier gérant, David Doig, et deux commis établirent la première banque des chercheurs d'or, après 47 jours de bateau à vapeur, de traineau attelé de chiens, de cheval de somme et de canot pour franchir les 1,500 milles qui séparent Vancouver de Dawson. Le gérant actuel, Roy McPhail, qu'on voit ici, avec ses favoris, en train d'accueillir des clients à la porte de la tente-abri, a été élu premier président du Festival en 1960. L'immeuble actuel de la Banque de Montréal (médaillon) a été construit en 1901 par le grand Alex McDonald, "le roi du Klondike".

Progrès chez les Manitobains

Le ciel devient plus rose pour notre minorité de langue française au Manitoba. A compter de l'année prochaine, les petits Manitobains pourront apprendre leur langue maternelle, le français, de la première à la douzième année, dans les écoles du Manitoba relevant du ministère de l'Education. M. Stewart E. McLean, titulaire de ce ministère, vient d'en donner par écrit l'assurance au R. P. Raymond Durocher, O.M.I., président du Comité de liaison de l'Association d'Education canadienne-française du Manitoba, ainsi qu'au R. F. Joseph-H. Bruns, S.M., professeur.

La décision du ministère de l'Education de Winnipeg est l'aboutissement de longues et multiples étapes et négociations. Pendant longtemps, l'enseignement du français était plus ou moins accepté ou toléré. La loi scolaire laissait beaucoup de latitude au ministre, de sorte que la politique officielle demeurait assez nébuleuse et flottante.

A force de persévérance, les nôtres obtinrent, enfin, un jour, d'organiser des classes de français à partir de la septième année. C'était déjà un gros point. Peu à peu les esprits ont évolué et les horizons de nos compatriotes de langue anglaise et de foi protestante se sont élargis.

Il y a huit ans, l'Association d'Education remportait une nouvelle victoire: celle d'établir des classes de français à partir de la quatrième année.

Toujours patiente, l'Association, d'abord heureuse du terrain gagné, n'a pas voulu arrêter là ses efforts, et elle a repris ses démarches pour convaincre le gouvernement du Manitoba d'assurer l'enseignement du français pendant toute la durée du cours, soit de la première à la douzième année.

C'est précisément cette victoire qu'elle vient de remporter. Le ministre de l'Education, M. McLean, a manifesté dans les négociations une véritable bonne volonté. On pourrait même dire qu'il a joint l'élégance à la bienveillance de son geste. Dans sa lettre au Père Durocher et au Frère Bruns, on relève, entre autres, ces quelques lignes:

"Je désire vous informer que le Département va commencer des études en vue de l'organisation, sur une base normale, des classes de français dans les 1ère, 2e et 3e années. Vous-mêmes et l'Association que vous représentez pouvez être certains que nous apprécions le travail de pionniers accompli sous ce rapport par les citoyens de langue française de la province, et que nous avons l'intention de travailler étroitement avec vous, par nos fonctionnaires officiels, pour tirer d'utile leçons de votre longue expérience en ce domaine."

Le journal **La Liberté et le Patriote** du 22 juin dernier commente favorablement la lettre du ministre de l'Education et se réjouit de l'heureux résultat des négociations. Il écrit, en conclusion de son article:

"Dorénavant, les petits Canadiens français apprendront leur langue de la première à la douzième année, comme des citoyens de première classe."

Nous nous en réjouissons avec nos compatriotes manitobains.

Alfred AYOTTE.
(La Presse, 28 juin 1962)

Immeuble de 604 pieds

L'immeuble le plus élevé du Commonwealth a été inauguré officiellement à Montréal. Il s'agit du gratte-ciel de 43 étages de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, érigé dans l'ouest de la métropole, à l'intersection du boulevard Dorchester et de la rue Peel. Il a une hauteur de 604 pieds. Le maire Drapeau, le cardinal Léger et le président de la Banque, M. McKinnon, ont présidé à l'inauguration. Un feu d'artifice a attiré des milliers de spectateurs et immobilisé les automobilistes, boulevard Dorchester.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of EUGENE JEANSON late of the Post Office of Lorette, in Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 30th day of July, A.D. 1962.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 26th day of June, A.D. 1962.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors.

A VENDRE
Formules de reçus bilingues
Livrets de 25 reçus 15c
Livrets de 50 reçus 25c
(Ajouter 5 sous pour frais de poste)
Prix spéciaux pour commandes de 10 livres ou plus
S'adresser à:
La Liberté et le Patriote
619, avenue McDermot,
Winnipeg 2, Man.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-BONIFACE
Duplex: 3 et 3. Chauffage: gaz. Revenu mensuel: $125. $10,000. $1,500 comptant.

ST-BONIFACE
Maison de revenu: 3 logis; complètement loués. Prix: $23,900. Comptant requis: $4,000.

ST-CHARLES
Maison: 5 pièces; 2 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Prix: $9,200. Comptant requis: $400. Balance: $75 par mois.

Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
14-1193-14C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour rachat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty. GLobe 3-4745 ou A. Desauiniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F